



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°90

TÉROUMA

19 & 20 Février 2021

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Mayan Haim.....	24
Koidinov	28
La Daf de Chabat	29
Autour de la table du Shabbat.....	33
Haméir Laarets.....	35
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	39



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHABBAT TÉROUMA

Notre Paracha commence avec l'Injonction divine relative à la construction du Michkane: «Dis aux Enfants d'Israël qu'ils prennent pour Moi un prélèvement qui sera porté par son cœur...» (Chémot 25, 2). Ainsi, Hachem demande à Moché d'inviter les Béné Israël à prélever de leurs biens une offrande pour la construction du Sanctuaire; celle-ci avait un caractère volontaire et devait être suscitée uniquement par le bon cœur du donateur. Puis la Thora cite les treize sortes de matériaux que Moché devait recevoir des donateurs pour le Sanctuaire; cependant, dans cette liste de treize espèces, les pierres précieuses qui étaient offertes par les Chefs de Tribus (Nessiim – les Princes) sont citées en dernier: «Pierres de Choham et pierres à enchâsser, pour l'Ephod et pour le Pectoral (les ornements du Cohen Gadol)» (Chémot 25, 7). Une question évidente se pose, pourquoi les pierres précieuses, offertes par les Princes de Tribus, et qui constituaient les offrandes les plus chères, sont-elles citées en dernier, après l'or, l'argent, le cuivre, les étoffes (cités par ordre de décroissance) et non pas en premier? La question est d'autant plus pertinente que le Talmud (Kidouchin 31a) fait l'éloge d'un idolâtre, Dama Ben Nétina qui, pour ne pas réveiller son père qui dormait, a refusé la vente des pierres pour l'Ephod qui aurait pu lui rapporter

un bénéfice de 600 000 dinars d'or. Aussi, ces pierres précieuses auraient-elles dû être citées en tête des offrandes à apporter! Le *Or Ha'haïm Hakadoch* répond de la manière suivante: Ces pierres que les Chefs de Tribus ont apportées, ont été livrées par les nuages du Ciel, comme le rapporte le Talmud (Yoma 75a): «Des cieux leur sont descendus des pierres précieuses en même temps que la manne.» Elles n'ont donc entraîné aucune dépense pour quiconque et n'ont impliqué aucun sacrifice personnel. Le Rav 'Haïm Shmoulewits nous apprend donc un très grand enseignement: Ces pierres précieuses ont été apportées par les nuages au seuil de la porte des maisons des Chefs de Tribus, car ces Princes les méritaient par leur droiture et leur niveau spirituel élevé. Et pourtant, malgré leur élévation, la valeur de leur offrande a été fortement amoindrie parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour les obtenir – elles provenaient du Ciel, elles ont donc été citées en dernier, comme l'offrande de la plus «faible» valeur! Dans le domaine du «Kodech», l'effort réalisé pour acquérir l'offrande compte d'avantage que sa valeur intrinsèque. Il nous incombe donc à chacun d'entre nous, de s'empresser et de s'investir dans chaque *Mitsva*, afin de mériter la Rédemption finale, rapidement, de nos jours, Amen.

Collel

«Pourquoi se déguise-t-on à Pourim?»

Le Récit du Chabbath

À Pourim, chez le Baal Chem Tov, il régnait de coutume une véritable atmosphère de joie intense. «Haman, le petit-fils d'Amalek», disait le Rabbi, «a puisé son pouvoir dans l'art, que pratiquait déjà son ancêtre, de refroidir l'enthousiaste attachement des Juifs au Tout-Puissant. Mais cela, c'est l'Amalécite de l'extérieur. Cependant, il en existe un autre, calculateur et sournois, qui se cache dans l'âme de chacun. Il ne réussit pas toujours à détacher un Juif de la Thora, mais il parvient parfois à réduire l'enthousiasme avec lequel un Juif se doit d'accomplir les *Mitsvot*.» «La seule parade à sa perfidie» disait-il, «consiste à faire une *Mitsva* avec chaleur, avec flamme, avec enthousiasme, avec la joie au cœur.» Ainsi, on était en effet fort gai chez le Baal Chem Tov quand venait Pourim. Un jour de Pourim, Rabbi Méir, un élève proche du Becht, avait amené avec lui son plus jeune fils, Chaoul. Après Pourim, Rabbi Méir se disposa à rentrer chez lui. Le Baal Chem Tov lui dit: «Laisse-moi le petit Chaoul pendant quelques jours. Je te le ramènerai moi-même après Chabbath, si Dieu veut.» «Si Chaoul veut rester, je suis tout à fait d'accord», répondit Rabbi Méir. L'enfant accepta, et ainsi, le petit Chaoul demeura chez le Baal Chem Tov, qui se mit à étudier le *'Houmash* avec lui. Il choya l'enfant et, le Chabbath, le pria de chanter à plusieurs reprises. Ils s'attachèrent beaucoup l'un à l'autre, l'enfant et le vieux maître. À la fin du Chabbath, le Baal Chem Tov fit seller le cheval et mettre les attelles. Il convia plusieurs disciples à l'accompagner, installa Chaoul à ses côtés et partit faire le voyage prévu. Au bout d'un certain temps, ils passèrent devant une auberge d'où s'écoulaient les chants avinés des paysans ivres. On fit donc halte en ce lieu à la demande du Rabbi et l'on entra dans une salle pleine à craquer de gaillards totalement

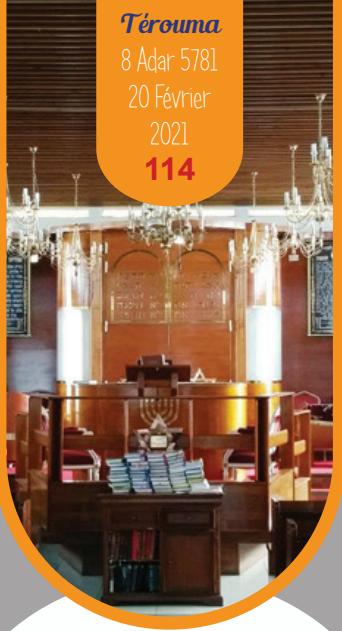
Térouma

8 Adar 5781

20 Février

2021

114



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 18h00

Motsaé Chabbat: 19h08



1) Le Chabbath qui précède Pourim, on sort deux *Sifré Thora* et on lit dans le second la fin de la *Parachat Ki-Tetsé*: «Zakhor Eth Acher Assa Lékh Amalek... Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek». Il faut lire cette Paracha très minutieusement, dans le meilleur *Séfer Thora* de la synagogue, parce que la plupart des décisionnaires pensent que la lecture de cette Paracha est un Commandement positif de la Thora.

2) Il serait bon que l'officiant rappelle aux fidèles, avant la lecture de la *Parachat Zakhor*, qu'ils doivent avoir l'intention de s'acquitter de l'obligation de se souvenir d'Amalek et de l'anéantir, car c'est un Commandement positif de la Thora; l'officiant lui-même doit avoir l'intention d'acquitter les fidèles de leur obligation d'écouter *Zakhor*.

3) Certains pensent que les femmes doivent également venir à la synagogue pour y écouter, dans le lieu qui leur est réservé, la lecture de la *Parachat Zakhor*, parce que la *Mitsva* de se souvenir d'Amalek est une obligation de la Thora qui n'est pas liée à un temps précis. D'autres pensent toutefois que l'essentiel de la *Mitsva* étant de se souvenir pour agir, c'est-à-dire de combattre Amalek, et que les femmes ne participent pas aux combats, celles-ci sont dispensées de cette lecture, il est malgré tout louable que les femmes qui peuvent venir l'écouter à la synagogue le Chabbath Zakhor s'efforcent de le faire, afin de respecter l'avis de tous les décisionnaires; elles acquerront, ainsi un mérite particulier. Celles qui se montrent moins strictes et ne vont pas l'écouter ont des raisons de le faire.

לעילוי נשמה

¶David Ben Ra'hma Murciano ¶Albert Abraham Halifax ¶Meyer Ben Emma ¶Chlomo Ben Fradjii ¶Yéhouda Ben Victoria
¶Aaron Ben Ra'hel



ives, ou presque. Le *Baal Chem Tov* se tint quelques instants en silence parmi eux, tenant par la main le petit *Chaoul*, puis, brusquement, il s'écria dans cette langue paysanne qu'il connaissait fort bien: «*Un peu de silence, ici!*» Aussitôt, le silence plana. Le *Baal Chem Tov* alors dit aux paysans: «*Voulez-vous entendre comment il faut faire pour chanter juste? Voici un petit garçon qui va vous le montrer. Écoutez de toutes vos oreilles!*» Puis, il dit à *Chaoul*: «*Va, petit! Chante pour ces gens. Chanteur Chochanath Yaakov et montre-leur ce que tu sais faire. Mets-y tout ton cœur, mon petit!*» *Chaoul* ne se fit pas prier et se mit à chanter comme jamais il ne l'avait fait. Quand il en eut fini, les applaudissements crépitaient en salves au milieu de tumultueuses ovations. Sur ce, le *Baal Chem Tov* fit signe à trois enfants russes de venir chez lui et leur demanda leurs noms: «*Je m'appelle Ivan*», dit l'un. «*Et moi, je m'appelle Stépan*», dit l'autre. «*On me nomme Anton*», dit le troisième. «*Eh bien!*» conclut le *Baal Chem Tov*, «*voici Chaoul. Je vous le présente. Voyez-vous, mes enfants, vous faites connaissance aujourd'hui ensemble et il n'y a nulle haine dans vos cœurs. Restez ainsi. Que la paix règne entre vous.*» Et il donna le signal du départ. Les années passèrent et le petit *Chaoul* atteignit l'âge adulte. Bientôt sa réputation grandit autant pour son érudition qu'en raison de ses qualités de négociant. Il voyageait beaucoup pour ses affaires. Or, un jour, il était en route, rentrant chez lui pour la fête de *Pourim*, quand, soudain, dans un bois, trois voleurs de grand chemin lui barrèrent le chemin, armés de couteaux et de piques. Ils le dépouillèrent de la grande somme d'argent qu'il portait sur lui, puis l'attachèrent à un arbre et se disposèrent à l'assassiner. *Chaoul* leur demanda de lui accorder quelques instants de répit pour lui permettre de réciter le *Vidouï* et se préparer à mourir. On lui donna satisfaction. Tout en récitant le *Vidouï*, *Chaoul* songea à sa femme et à ses enfants qui désormais attendraient en vain son retour et ses pensées s'égaraient sur cette fête de *Pourim* pour laquelle il rentrait et que, cette fois-ci, les siens ne pourraient célébrer en sa compagnie; un regret le saisit en songeant que plus jamais il n'aurait la joie d'accomplir les *Mitsvot* liées à cette fête; et pourtant, malgré lui, la pensée de *Pourim* s'empara de lui, évoquant le souvenir de cette saine gaieté, de cette joie et de cette allégresse! Il en éprouva comme un reflet et, brusquement, se décida de faire joyeusement ses adieux à la vie en chantant une dernière fois le chant de *Pourim* «*Chochanath Yaakov*». Il chanta, les yeux fermés, dans l'attente du coup mortel. Mais il acheva le chant et rouvrit les yeux, étonné: rien ne s'était passé! Et pour cause! Les trois bandits se tenaient là, comme enracinés, comme emportés par un rêve. Il les regarda plus attentivement et les reconnut: «*Tu es Ivan*», dit-il; «*Toi, Stépan! Et toi, Anton!*» Mais ils l'avaient reconnu, eux aussi, déjà à son chant. «*Pardonne-nous!*», l'implorèrent-ils. Ils le détachèrent, lui rendirent tous son avoir et l'accompagnèrent à travers la forêt. «*Jamais plus nous ne volerons!*», lui promirent-ils quand fut venu le moment des adieux. Enfin, *Chaoul* comprit pourquoi le *Baal Chem Tov* s'était arrêté en cette curieuse auberge et avait tenu à lui présenter ces enfants russes. Il rentra chez lui sain et sauf, remercia Dieu de lui avoir sauvé la vie et jamais de sa vie il ne célébra un *Pourim* aussi joyeux que cette année-là.

Réponses

On a coutume de se déguiser le jour de *Pourim* et plus particulièrement les enfants. Le premier parmi les décisionnaires à mentionner cette coutume est le Rav Yéhouda Minz (1508 à Venise) dans son *Responsa* 17, cité par le **Rama** – Rav Moché Isserlès (ce dernier s'est également efforcé à trouver une excuse aux hommes qui ont coutume de se déguiser en femme ou inversement, **vu que le but ultime de l'acte n'est que d'exprimer la joie dans laquelle nous nous trouvons**) [*Choul'han Aroukh Ora'h Haïm* 696, 8]. Bien qu'elle ne soit pas mentionnée dans le *Talmud*, cette coutume (qui consiste à se vêtir d'accoutrements inhabituels ou à se masquer le visage – **ללבוש פרצופים**) prend sa source, d'une certaine manière, dans la *Méguila* elle-même. En effet, on y **change** les rôles (*Hamane* et *Mordékhai* permutent d'accusé en accusateur et vice versa, le rôle de premier ministre passe de l'un à l'autre, la tristesse se transforme en joie, le deuil en jour de fête et le jeûne en festin) ou on s'y cache (*Esther* cache ses origines et Dieu **cache** sa face: Son Nom n'est pas mentionné dans toute la *Méguila*). Aussi, ce *Minhag* s'appuie-t-il sur les paroles de nos Sages: «*Où trouve-t-on une allusion à Esther* **אשכף** *dans la Thora?* [Dans le verset suivant] **Et Je cacherai Ma face** **הסתר אסתייר פני**» (*Dévarim* 31, 18) [**'Houlin 139b**]. D'autres raisons à cette coutume sont rapportées, parmi lesquelles: 1) **«Se déguiser pour ne plus savoir distinguer»**, à l'instar de ce que nos Sages enseignent [*Méguila 7b*]: «*Tout homme est dans l'obligation de s'enivrer à Pourim jusqu'à ne plus savoir distinguer entre maudit Haman et bénit Mordékhai.*» 2) **«Se déguiser pour faire semblant»**: Nos Sages rapportent la discussion entre Rabbi Chimone Bar Yo'hai et ses élèves [*Méguila 12 a*]: «*Une fois, les élèves de Rabbi Chimone le questionnèrent: 'Quel reproche peut-on faire aux Juifs, pour justifier le jugement qui les condamna tous à être anéantis?' Rabbi Chimone répondit: 'Je vous écoute'. Ils dirent: 'La cause est qu'ils participèrent au festin auquel le roi les convia'. Rabbi Chimone réfuta: 'Dans ce cas que soient tués les habitants Juifs de Chouchane, et que le reste des Juifs du Monde soient épargnés. Non, c'était pour les punir de s'être prosterné devant l'idole de Nabuchodonosor'* (voir *Daniel* 3). [Ils semblaient sceptiques] 'Si cela est vrai, pourquoi méritèrent-ils un miracle?' Rabbi chimone répondit: 'Ils ne se prosternèrent que forcés par la crainte, n'ayant nulle intention réelle de se vouer à un culte étranger, **Hachem lui aussi fit semblant de vouloir les tuer**'». Le rapport étroit existant entre le «déguisement» et la fête de *Pourim*, est indiqué en allusion dans le commentaire de **Rachi** [*Chabbath* 66b] à propos du sens du mot **פארמי** (*Faramei*) [dont les lettres forment étrangement le mot **פָּרִים** (*Pourim*)]: «*[Il s'agit] d'un masque que l'on attache au visage pour effrayer les petits enfants*»

Il est écrit au début de notre Paracha: «*Dis aux Enfants d'Israël qu'ils Me prélevent une offrande תרומה* (Térouma) de la part de quiconque y sera porté par son cœur. Vous recevrez mon offrande.» (Chémot 25, 2). Il existe une relation étroite entre la *Térouma* que prélevait chaque donateur pour la construction du *Michkane* et la *Thora*. Rapportons à ce propos deux *Midrachim*: 1) «*Dès que les Béné Israël déclarerent: 'Naassé VéNichma'* ['Nous ferons et nous écouterons' – les Préceptes de la *Thora*] (Chémot 24, 7), **immédiatement** le Saint bénit soit-Il leur dit: 'Qu'ils Me prélevent une offrande pour construire le Tabernacle'» [*Tana déBé Eliahou*, 2] 2) «*Qu'ils Me prélevent une offrande מוקה-לי ויקחו-ה' (VéYke'hou)*, c'est ce qui est écrit: 'Car Je vous ai donné une bonne part לך טוב' (Léka'h) [la *Thora*], n'abandonnez pas Mon enseignement' (Proverbes 4, 2). Aussi, n'abandonnez pas la marchandise **מוקה** (*Mika'h*) que Je vous ai donné (le *Midrache* joue sur la parenté des termes: **מוקה** et **מוקה** [Chémot Rabba 33, 1]). Par ailleurs, le **Baal Hatourim** fait remarquer que le mot *תרומה* (Térouma) est formé des lettres «*תורה מם* *Thora Mem*», allusion à la *Thora* qui a été donnée à Moché Rabbénou au bout de **quarante** jours [le temps de la formation de l'embryon – la lettre *Mem* ayant la valeur numérique de quarante]. Or, à propos de l'apprentissage de la *Thora* de Moché, le *Talmud* enseigne [**Nédarim 38b**]: «*Au début Moché apprenait la Thora et l'oubliait, jusqu'à qu'elle lui soit offerte comme un cadeau*». Ainsi, l'effort et la fatigue dans l'étude ont donné à Moché le mérite de recevoir en cadeau du Ciel la *Thora*. Cette capacité est livrée à chaque Juif (car porteur en lui d'une étincelle de Moché Rabbénou), aussi est-il en mesure, grâce à la fatigue dans l'étude, de recevoir en don du Ciel sa part de *Thora* (comme mentionné dans la Prière: «*תנו חילינו בתורת תורה מ – Donne-nous notre part dans Ta Thora*») [voir **Iyoun Yaakov**], celle-ci ayant déjà été donnée (du moins globalement) à Moché, comme l'enseigne le *Midrache*: «*Tout ce qu'un sage assidu va innover dans la Thora (חידושים – 'Hidouchim) a déjà été donné à Moché au Mont Sinaï*» [*Vayikra Rabba* 22, 1]. C'est le sens caché du verset de notre Paracha: «*Dis aux Enfants d'Israël qu'ils Me prélevent une offrande תרומה* (Térouma): La *Thora* donnée en cadeau à Moché à la fin des quarante jours sur le Mont Sinaï – **de la part de quiconque y sera porté par son cœur**: Celui qui étudie avec effort et fatigue pour révéler sa part de *Thora* qui lui incombe – **Vous recevrez mon offrande**: Alors, il recevra de la part d'*Hachem*, comme ce fut le cas pour Moché, sa portion de *Thora* en cadeau (pure et authentique). Dans les dernières générations, les Juifs dévoileront la dimension la plus élevée de la *Thora*: La «*Cinquantième Porte de l'Intelligence*», à laquelle, même Moché, en son temps, n'a pas eu accès (si ce n'est le dernier jour de sa vie), comme il est dit: «*Cinquante Porte de l'Intelligence furent créées, et toutes sauf une ont été données à Moché, car il est écrit: 'Tu l'as fait de peu inférieur aux êtres divins'* (Téhilim 8, 6) [**Nédarim 38a**]. Aussi, le **Or Ha'haïm** commente-t-il (sur Chémot 3, 8): «... Sache, que les Béné Israël ont pu atteindre par l'intermédiaire de Moché les quarante-neuf Portes de l'Intelligence, et la raison pour laquelle il n'ont pas atteint la cinquantième Porte, provient du fait que les Béné Israël n'ont pas été plongés dans la cinquantième Porte de l'impureté, et qu'il n'ont pas eu à la purifier en sortant d'Egypte. Le fait que les Béné Israël ne soient pas entrés dans la cinquantième Porte de l'impureté, a entraîné qu'ils n'ont pas pu atteindre la cinquantième Porte de l'Intelligence. Mais, Hachem nous a promis qu'à la fin des Temps, les Juifs entreront dans la cinquantième Porte de l'impureté et qu'ils pourront grâce à cela, atteindre la cinquantième Porte de l'Intelligence. Les Béné Israël en Egypte n'auraient pas pu survivre à la cinquantième Porte de l'impureté du fait qu'ils n'avaient pas encore reçu la *Thora*. Mais la génération du Machia'h ne sera pas mise en danger dans l'immersion de la cinquantième Porte de l'impureté puisqu'ils seront les enfants de la *Thora*.»

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA TEROUMA

.PERMANENCE DE LA PRÉSENCE DIVINE

« L'Éternel s'adresse à Moïse : parle aux enfants d'Israël et qu'ils prennent pour Moi un prélèvement de la part de tout homme qui y sera porté par son cœur... Et ils feront pour Moi un sanctuaire et je résiderai parmi eux. (Ex 25,8). Comment la Shékhina, la Présence divine pourrait-elle résider dans une demeure entre quatre murs alors que les cieux des cieux ne sauraient contenir Sa Gloire ! Nos Sages ont compris qu'au-delà de la demeure terrestre, l'Éternel veut surtout résider dans le cœur des Enfants d'Israël. En effet, le texte précise « Ils me feront un Sanctuaire et je résiderai « Betokham » au milieu d'eux et pas Betokho » en lui, dans le sanctuaire. La construction du Sanctuaire est le symbole de ce que Dieu attend de nous, à savoir, d'observer et de réaliser Ses Mitzvot, fussent-elles aussi incompréhensibles que d'enfermer la Shékhina dans une demeure terrestre. L'architecture de ce sanctuaire que l'Éternel demande de lui construire, n'est pas laissée au choix et à l'imagination de l'homme : chaque détail est donné par la Torah, car ce Sanctuaire est en fait le reflet de l'univers en microcosme. Il en est ainsi des Mitzvot qui sont les moyens d'assurer l'existence de l'univers et dont le sens véritable nous échappe : la réalisation d'une Mitzva doit donc nécessairement obéir aux exigences de sa nature pour atteindre ses objectifs au niveau cosmique.

« Parle aux Enfants d'Israël ». La Torah ne désigne pas les membres du peuple de l'Éternel comme les Enfants d'Abraham, de Yitzhaq ou de Yaakov. Rabbi Elazar dit dans Pessahim 88a : « De nombreux peuples viendront et diront : venez et montons à la montagne de l'Éternel, à la maison de Yaakov pour apprendre comment marcher dans le chemin de Dieu. » (Isaïe 2,3). Le Prophète parle du Dieu de Yaakov, parce que Yaakov est le point de départ du peuple d'Israël. Il est non seulement un lutteur mais il a donné naissance aux 12 tribus, fondements du peuple de Dieu. Yaakov est comparé à Bayit, une maison. Yaakov a construit la maison dans le cœur de ses enfants, tous des Tsadikim des Justes. L'Éternel a donc choisi Israël, l'autre nom de Yaakov, pour désigner son peuple, car Israël signifie celui qui lutte avec Dieu et avec les hommes et qui triomphe.

L'Éternel veut un peuple d'hommes dynamiques, capables de supporter des épreuves qui ne me manqueront pas de jalonner son histoire mouvementée. Seul un peuple de lutteurs peut triompher des avatars de l'histoire et assurer la permanence de l'Alliance conclue au Sinaï. L'engagement des Enfants d'Israël se résume en deux mots : *Naasé vénishma*, nous ferons et nous entendrons, définition du parfait engagement envers l'Éternel "le faire d'abord" et essayer de comprendre ensuite, car le sens véritable des Mitzvot nous échappe. Un tel engagement témoigne de la confiance que le peuple accorde à la parole divine.

L'ŒUVRE DE TOUT LE PEUPLE

Lorsque Moïse présenta le désir de l'Éternel de se voir dédier un Sanctuaire, les Princes s'avancèrent et dirent « Nous construirons ce Sanctuaire de nos propres deniers » mais Moïse leur répliqua : « l'Éternel m'a ordonné de parler aux Enfants d'Israël et d'accepter tout don provenant de toute personne désirant participer à cette construction afin que cet édifice soit l'œuvre de la nation entière, du pauvre comme du riche, de l'humble comme du prince. En rappelant cette parole divine, Moïse a tenu à insister sur l'importance de la foi individuelle.

Personne n'a l'exclusivité de la foi et du service divin, propriété de tout être humain. La Révélation au Sinaï a été unique pour tous les présents au pied de la montagne et pour toutes les âmes à naître. La Révélation ne s'est produite qu'à la suite de l'unité qui régnait au sein du peuple à ce moment « ké-Ish Ehad, Bélèv Ehad , comme un seul homme, d'un seul cœur »(Ex19,3). Pour se manifester à nouveau, la Présence divine nécessite l'union et l'unité du peuple dans sa diversité. Nous pouvons avoir une vague idée de l'union et l'unité qui devait exister au pied du Sinai en observant la même attitude de respect et de recueillement et même dans l'exubérance de groupes de visiteurs face au Kotel à Jérusalem, devant la majesté de ce vestige du saint Temple et symbole de la Présence divine. L'émotion est encore plus prégnante dans le silence de la nuit sous la lumière des projecteurs.

Après s'être éloigné de la montagne sainte, le peuple a compris la nécessité de la construction d'un Sanctuaire pour rappeler que la Présence divine est toujours effective au sein du peuple. Le Roi David, ne pouvant plus supporter que l'Arche sainte n'e soit pas déposée en un lieu digne d'elle, décida alors de construire un Temple en l'honneur de l'Eternel. Ce sera son fils, le Roi Salomon qui y arrivera. Mais lorsque le peuple ne méritait plus ce joyau, le Temple fut détruit par deux fois et les enfants d'Israël furent envoyés en exil à travers le monde.

LA FILLE DU ROI

Le Midrash exprime le lien indéfectible qui relie l'Eternel à Israël « Un Roi avait une fille unique. Au prétendant au mariage le Roi dit: M'en séparer , j'en suis incapable...je te demande une faveur : où que tu ailles fais construire pour moi un pavillon » La fille unique de l'Eternel c'est la Torah. Pour pouvoir pénétrer le sens profond et mystique de la Torah et pour en appliquer toutes les vertus, les Enfants d'Israël doivent créer une atmosphère de haute moralité et de sainteté. C'est dans ces conditions que l'Eternel voudra résider dans le Sanctuaire préparé pour l'y accueillir. Cependant l'ardent désir du Roi de suivre sa fille dans tous ses déplacements, symbolise selon nos Sages, le caractère inconditionnel du don de la Torah. Même lorsque, du fait des péchés d'Israël le Temple sera détruit, jamais la Shékhina ne cessera de résider sur le Kotel, le Mur Occidental. Cela signifie que la Présence divine accompagnera le peuple d'Israël même en exil. C'est ainsi qu'il faut comprendre le verset « veiyiqhou li térouma, qu'ils Me prennent en prélèvements, Je veux être Moi-même l'objet de leurs prélèvements ; et c'est dans ce but que Je leur demande « *Qu'ils Me construisent une demeure, et Je résiderai parmi eux* », quelles que soient les circonstances, même au milieu de leur impureté, lorsqu'ils seront en exil. (M.Stern)

Le rôle du Temple est de rappeler au peuple que l'Eternel est Kadoch, Saint et que notre relation à l'Eternel ne peut avoir lieu que dans un cadre de sainteté. La vocation d'Israël fut dès le début, d'être un royaume de prêtres et un peuple saint. Le seul moyen d'atteindre cette sainteté est inscrit dans le texte qui parle de la Mitzva des Tsitsit où il est ordonné « Vous verrez les Tsitsit, les fils attachés au Talit, vous vous souviendrez de tous Mes commandements et vous les accomplirez, et vous deviendrez saints pour votre Dieu » (Nb 15,40) .Plus l'homme se détachera des contingences terrestres , plus il s'élèvera en sainteté. Depuis la destruction du Temple de Jérusalem, la synagogue en hébreu "Beth Hakeneseth -la maison du rassemblement", est devenue un lieu saint dans la mesure où l'on s'y réunit pour y prier et étudier la Torah. Mais en définitive, le lieu le plus saint que l'Eternel apprécie est le cœur de l'homme.

BERAKHA VEHATSLAHA

NB.vous pouvz avoir l'audio sur YOUTUBE. Taper jacques ouaknjin.
Sur WHATS APP ou sur email le demander

La Parole du Rav Brand



Chabbat

Térouma

Zakhor

20 février 2021

8 Adar 5781

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16:48	18:07
Paris	17:59	19:08
Marseille	17:56	18:59
Lyon	17:55	19:00
Strasbourg	17:39	18:46

N° 225

Pour aller plus loin...

1) Comment les Bné Israël se procurèrent -ils le 'Hilazon dans le désert, afin d'obtenir à partir de son sang, la couleur Tékhélet servant à la teinture de la laine pour le Michkan (25-4) ?

2) Qui montra à Moché le plan du Michkan et de tous ses ustensiles (25-9) ?

3) Qu'est-ce que l'ange Gabriel montra à Moché à travers le plan du Michkan et de ses ustensiles (25-9) ?

4) À quel enseignement la Torah fait-elle allusion à travers les termes « Mickcha a'hat zahav tahan (25-36) ?

5) Que grava Hachem sur la paume de la main de Moché ? Et pourquoi (25-40) ?

6) D'où provenait la longue traverse (de 70 coudées) du milieu du Michkan (26-28) ?

7) Pour quelle raison l'autel constitué en bois de Chitim s'appelle « Mizbéa'h » (27-1) ?

Yaacov Guetta



Pour recevoir
Shalshelet News
par mail ou
par courrier:

Shalshelet.news@gmail.com

Enigmes



Enigme 1:

Comment s'appelait le Grand-père de Yéhochoua Bin Noun ?

Enigme 2 : On peut trouver un écho au piyout de Bar Yo'hai dans notre paracha.

Trouvez-le !



Réponses n°224

Michpatim

Enigme 1: Un esclave Cohen

Enigme 2: Le couple dînait sur un bateau... et fut victime du mal de mer.

Enigme 3: De lui permettre d'arracher et de manger l'herbe du sol, comme nous l'apprenons dans notre paracha (23-12) : « Afin que ton bovin ait du répit, et ton âne » (le répit qu'on donne à notre bête le Chabbat, est de laisser cette dernière brouter tranquillement).

Échecs :

A6/A3, E8/D8, A3/F8

Autres solutions possibles



Rébus : Quille / Tique /

Nez / Haie / Vé / 10 / Vrille

כִּי תָקַנְתָּ עֲבָד עַבְרִי

Léïlouy Nichmat Yo'hanan Elijahou ben Esther

Mitsvot de pourim**1) Il convient de porter les habits de Chabbat/Yom tov le soir et la journée de Pourim** et ainsi procédait le Maharil.

En effet, il est mentionné dans la Mégila que Mordekhaï et Esther étaient vêtus de vêtements royaux. [Hida dans Ma'hazik Berakha kountrass A'haron 687,2 ; Ben Ich Haï Tetsavé ot 22]

2) Il est rapporté que lorsque Pourim tombe vendredi (comme c'est le cas cette année), il faudra à priori s'organiser pour faire la mitsva du Michté avant 'Hatsot (~13h pour paris). [Rama 695,2; Michna Beroura 695,10]**3) Lors du Michté de Pourim, il sera recommandé de manger de la viande et de boire du vin.** Outre le fait que cette boisson réjouisse, boire du vin renvoie au miracle de Pourim où les festins bien arrosés se sont succédés du début à la fin du récit de la Mégila. **Le Michté de Pourim nécessite à priori de manger du pain comme tous les repas liés à une Mitsva.** [Aroukh Hachoul'hан 695,7]**4) Il sera bon d'effectuer la Mitsva de Michloa'h Manot ainsi que celle de Matanot Laévyonim avant de passer au Michté.** [Hazon Ovadia page 135]

Il va sans dire que la Mitsva de la lecture de la Mégila sera déjà accomplie (que ce soit pour les hommes ou les femmes).

5) L'endeuillé doit envoyer un « Michloa'h Manot ». [Choul'hан Aroukh 696,6]

La coutume de l'ensemble des communautés séfarades est d'autoriser à ce que l'endeuillé puisse recevoir un Michloa'h Manot à Pourim. [Nehar Mitsrayime ; Gueoulé Kehouna 80,9 ; Alé Hadass 17,20 ; Hazon Ovadia page 193]

Selon la coutume ashkénaze et celle du Maroc, on n'enverra pas de Michloa'h Manot aux endeuillés. [Rama 696,6 ; Aterete Avot Tome 2 perek 21,33]

David Cohen

Réponses aux questions

1) Dans le puits de Myriam se trouvaient toutes sortes de poissons, y compris le 'Hilazon (Yéf Nof du Rav Cohen Fried, selon le Or Ha'haïm).

2) L'ange Gabriel (Baal Hatourim).

3) Il lui montra 6 anges vêtus de couleurs différentes :

Le 1er vêtu de Tékhélet. Le 2nd vêtu d'Argaman (pourpre).

Le 3ème vêtu de Tola'at Chani (écarlate). Le 4ème vêtu de Chech (lin).

Le 5ème vêtu de Izim (poils de chèvre). Le 6ème vêtu de Orot Té'hachim (peaux de Té'hachim). (Roké'a'h, au nom de la Psikéta Rabati)

4) « Mickcha a'hat » pourrait se traduire : « Il y a une chose difficile, dure « à accomplir » (et qui pourtant constitue la 1ère question qu'on nous posera après 120 ans) : « Zahav tahor » (de l'or pur), autrement dit : « As-tu acquis ta parnassa, ton argent et tous tes biens matériels, avec pureté (sans tromper et voler qui que ce soit) » ? « Nassata vénatata bémouna » ? (Maharcha).

5) Il y grava momentanément le modèle de la Ménorah, du fait que Moché éprouvait des difficultés à la réaliser.

La voie de Chemouel 2**CHAPITRE 9 : Aux origines du Beth Hamikdash**

Dans le premier volume du livre de Chemouel, nous avons pu faire la connaissance d'un grand Sage qui, malheureusement, n'utilisait ses facultés que dans son propre intérêt. Il s'agit bien sûr de Doëg l'Edomi, membre éminent du Grand Tribunal et également proche conseiller du roi Chaoul. C'est d'ailleurs Doëg qui attisa la haine de son souverain envers David, causant au passage la mort de tous les Cohanim de la ville de Nov. La Guemara (Sanhédrin 106b) rapporte que David, extenué par les perfidies de Doëg, finit par prier pour que son ennemi s'éteigne. Bien entendu, cette demande n'est pas sans poser problème. Comme le souligne le Sanhédrei Ketana, il est interdit de souhaiter la mort d'une personne, même s'il s'agit d'un mécréant (voir Michlé 17,26 et

Berakhot 10a) ! Et à supposer que cela soit permis dans le cas où le scélérat ne cesse de persécuter ses victimes, il est néanmoins étonnant qu'un homme de la trempe de David n'ait pas souhaité en premier lieu que Doëg se repente !

Pour répondre à cette question, nous devrons introduire un autre personnage qui ne tardera pas à faire officiellement son apparition dans les prochains chapitres : A'hitofel. Doté d'une intelligence hors norme, ce dernier va jouer un rôle important au cours de la révolte d'Avchalom, un des fils de David. Par conséquent, il était impératif que Doëg meurt au plus vite afin qu'il ne s'associe pas à A'hitofel ! Nos Sages vont jusqu'à affirmer que leur union aurait mis un terme définitif au règne de David (Sanhédrin 106b). Au passage, le Talmud (Makot 11b) nous révèle qu'A'hitofel était également présent le jour où David retira le morceau d'argile qui retenait les

**Devinettes**

- Quel mot dans la paracha est à la fois un chiffre et une fibre ? (Rachi, 25-4)
- Pour quel habit du Cohen étaient destinés les « avné choam » ? (Rachi, 25-7)
- Combien de « aron » a fabriqué Betsalel et en quels matériaux ? (Rachi, 25-11)
- Quelle distance y avait-il entre le couvercle du Aron et les ailes des Chérubins ? (Rachi, 25-20)
- Pourquoi l'autel des sacrifices était recouvert spécialement de cuivre et non d'argent ou d'or ? (Rachi, 27-2)

Jeu de mots

Difficile de trouver un moche au Pas-De-Calais.

Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?



Cependant, malgré cette gravure, Moché ne parvint toujours pas à la faire, tant et si bien qu'il dut finalement jeter un bloc d'or dans un four, pour que cette Ménorah puisse en sortir miraculeusement. (Midrach Tan'houma, paracha de Chémini, Siman 8).

6) a. De l'arbre aux propriétés miraculeuses que Avraham planta à Béer Ché'a (et qui faisait partie de son fameux « Echel » : "Verger"). (Targoum Yonathan ben Ouziel).

b. Du bâton appartenant à Yaakov (ayant permis à ce dernier de traverser miraculeusement le Jourdain), et que les Béné Israël firent sortir d'Égypte. (Daat Zékénim des Baalé Hatossfot)

7) Les 4 lettres constitutants le mot « mizbéa'h » nous renseignent sur les bienfaits que ce kéli kodech apporte à celui qui fait téchouva après qu'on y ait immolé un korban :

- **Mem** : mé'hila (pardon de sa faute)
 - **Zayin** : zékhout (merite)
 - **Bet** : bérakha (bénédiction)
 - **het** : Haïm (la vie ici-bas et après 120 ans)
- (Midrach Tan'houma, Siman 1).

eaux de la création prisonnière. Il commit alors la même erreur que Kora'h, agissant en fonction de ce qu'il avait vu par Roua'h Hakodech (esprit saint), à savoir, qu'il était lié à la royauté. Seulement, A'hitofel ignorait qu'il n'était pas directement concerné par ce poste. En réalité, sa vision portait sur sa petite-fille qui allait épouser le roi Chelomo, fils de David (à l'instar de Kora'h et son descendant, le prophète et Juge Chemouel). De ce fait, le projet ourdi par A'hitofel était tout à fait vain et finit même par se retourner contre lui. En effet, David proféra une malédiction à l'encontre de celui qui pouvait résoudre son problème et ne se manifestait pas. Et bien qu'A'hitofel ait fini par lui révéler la solution, il sera malgré tout atteint par l'impréception de son souverain n'ayant pas été annulée.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Sim'ha Bounim de Pechis'ha

Rabbi Sim'ha Bounim est né en 1775 à Vadislov, de Rabbi Tsvi le Maguid, qui était un grand orateur. Quand il grandit, son père l'envoya étudier la Torah chez Rabbi Yirmiya, le Roch Yéchiva de Mattersdorf, et dans d'autres yéchivot de Hongrie et de Moravie. Il fut très influencé par Rabbi Mordekhai Benet, qui était alors à la tête de la yéchiva de Nickelsbourg. Quand il rentra en Hongrie chez son père, il épousa la fille de Rabbi Moché de Bendin.

À Bendin, il commença à se rapprocher du 'hassidisme, et se mit petit à petit à adopter ses coutumes. Il pria avec flamme, dans la version des 'hassidim, et rejoignit les tsaddikim Rabbi Moché Leib de Sassow et Rabbi Israël, le Maguid de Kojnitz. Sous l'influence du Maguid de Kojnitz, il reçut une place chez le riche Dov Bergson, qui lui donna la responsabilité du commerce des forêts et du bois. Il s'investit beaucoup dans ces affaires, voyageant régulièrement dans diverses villes,

surtout à Danzig et à Leipzig en Allemagne. Au bout d'un certain temps, il fit des études de pharmacie et reçut même un diplôme, après avoir passé un examen devant un comité de médecins à Lvov. De là, il alla à Pechis'ha où il ouvrit une boutique d'apothicaire. Pendant toute cette époque, il resta très attaché au 'hassidisme. Il allait chez Rabbi Israël de Kojnitz, était également très proche de Rabbi David de Lvov, jusqu'à trouver finalement Rabbi Yaakov Yitz'hak, le « saint juif » de Pechis'ha. À Pechis'ha, le « saint juif » construisait un nouveau 'hassidisme d'un très haut niveau avec un certain nombre de tsadikim particulièrement intelligents, et il n'est pas étonnant que Rabbi Sim'ha Bounim, qui avait l'esprit extrêmement acéré, se soit attaché à lui. À Pechis'ha, on apprenait que d'être un faiseur de miracles, ce n'est pas si malin que cela, car tout homme d'un certain niveau peut renverser le ciel et la terre. Mais ce qui est difficile, c'est d'être vraiment un juif... Le « saint juif » ne vécut pas vieux : il avait 45 ans quand il quitta ce monde. Les disciples de ce dernier décidèrent alors à l'unanimité que Rabbi Sim'ha Bounim serait leur nouveau Rav.

David Lasry

Le manteau volé du 'Hafets 'Haïm

On raconte qu'un jour, le 'Hafets 'Haïm était avec son cochet et que ce dernier l'amena à la gare. Le cochet commença à se morfondre sur le sort de sa vie, comme quoi il n'avait plus de chevaux et qu'il avait dû tendre la main et demander à l'assemblée de lui acheter un cheval. Il demanda donc au 'Hafets 'Haïm pourquoi il avait tous ces problèmes.

Le 'Hafets 'Haïm lui répondit : « Hachem est juste, et si malheureusement on ne va pas dans le bon chemin, Hachem nous punit. Il se peut que tu fasses paître ton cheval dans un champ qui n'est pas à toi, que ton cheval mange une nourriture qui ne t'appartient pas et donc Hachem punit. »

Le cochet lui demanda : « Mais te concernant Rabbi, l'hiver dernier on t'a volé ton manteau lorsque tu étais à Vilna, pourtant tu te comportes bien avec Hachem. »

Le 'Hafets 'Haïm lui répondit : « Moi, je suis un vendeur de livres, je vends mes livres et il se peut qu'une page ait mal été éditée ou qu'il manque des mots, il se peut même qu'une page soit vide, et cela même si je fais très attention à relire et revoir les livres avant de les vendre, l'erreur peut arriver malheureusement. Ceux qui achètent mes livres ne me le diront pas s'il y a une erreur d'impression parce qu'ils ont honte, mais c'est sûr qu'ils sont pointilleux sur cela et donc je suis puni. »

Yoav Gueitz



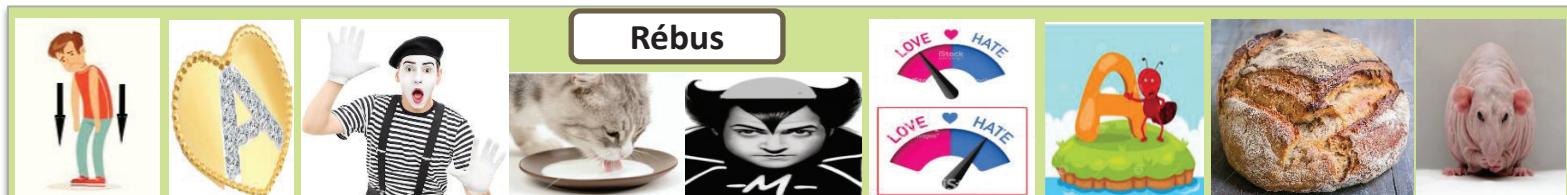
La Question

La paracha de la semaine nous fait état des instructions liées à la construction du Tabernacle ainsi que de ses ustensiles. Le premier d'entre eux était l'Arche Sainte qui était composée de 3 boîtes en bois insérées les unes dans les autres. La Torah nous dit que le compartiment intérieur ainsi que celui extérieur devaient être recouverts d'or. De là, la Guemara dans Yoma (72b) nous enseigne: Rava dit: tout Talmid Hakham qui ne serait pas à l'intérieur comme à l'extérieur, n'est pas un Talmud Hakham.

En quoi avons-nous besoin que le Talmud vienne nous enseigner qu'un homme qui montrerait seulement de manière superficielle son attachement à la Torah n'est pas réellement un Talmud Hakham ? De plus, cet enseignement devrait être valable pour tout homme qui se conduirait de manière hypocrite et pas simplement pour l'homme érudit ? Enfin, comment se fait-il que nous apprenons cet enseignement en particulier d'un ustensile n'étant pas fait d'un seul et unique matériau mais qui était déjà en soi recouvert d'un autre ?

Le rav Aharon Hacohen répond que les matériaux utilisés pour l'Arche Sainte qui abritait la Torah nous renseignent sur la manière dont doivent se percevoir les hommes représentants et garants de notre Torah. Ainsi, le Talmid Hakham doit se voir comme étant "fait de bois" qui est un matériau modeste n'ayant ni la valeur, ni l'éclat de l'or. Toutefois, étant le porte-étendard de la Torah, celui-ci se doit tout de même de montrer une image extérieure d'homme de valeur, et accepter les marques de respect qui lui sont dues, non pas pour sa propre personne mais pour la Torah qu'il contient. Toutefois, le Talmud nous dit : un érudit qui accepterait les marques d'honneur de l'extérieur, mais qui intérieurement garderait une modestie trop extrême, n'est pas un réel érudit, car son absence de fierté et d'estime pour son envergure révèlerait que cet homme ne se rendrait pas compte de la réelle valeur de ce qu'il détient. C'est pour cela que le Aron était recouvert d'or aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Rébus



Dans une ville vivait un homme qui travaillait au service de 3 employeurs. Ces patrons étant fort occupés ne prenaient pas la peine d'aller au marché faire leurs courses. Cet homme avait la mission chaque jour d'aller faire le tour des étals et de leur ramener tout le nécessaire pour manger. Seulement, l'honnêteté n'étant pas sa principale qualité, il multipliait le prix qu'il avait effectivement payé par cent et s'enrichissait ainsi sur le dos de ses patrons. Toute la ruse reposait sur le fait que ces 3 hommes n'avaient jamais mis le pied dans un magasin et ne savaient donc pas que les légumes n'étaient pas si chers. Un jour, les 3 hommes demandèrent à leur "cher" employé de leur faire visiter la ville et notamment le marché duquel il leur ramenait chaque jour ces "trésors". Notre

homme craignant que son astuce soit découverte, s'efforça de décourager le 1er en lui disant que les rues du marché étaient sales et pleines de monde et qu'il n'y trouverait aucun plaisir. Le patron changea donc d'avis et annula sa visite au marché. Le second voulut malgré tout y aller. Ainsi, notre escroc l'accompagna malgré lui mais en arrivant à proximité des vendeurs de légumes, il commença à raconter toutes sortes d'anecdotes sur le commerce et les affaires. Etant friand de ce genre d'histoires, l'homme d'affaire se laissa absorber et ne prêta aucune attention aux prix que les vendeurs annonçaient à haute voix. Jusque là tout se passait bien mais lorsque le 3ème employeur voulut à son tour sortir en ville, rien ne le fit changer d'avis. Les histoires qu'on lui racontait ne détournèrent pas

non plus son attention et il ne tarda pas à comprendre toute l'arnaque. Il renvoya donc l'homme qui l'avait tant volé.

Le Ben Ich Haï explique grâce à cette image que le travail du Yetser ara est de tout faire pour que l'homme ne commence pas à creuser et à découvrir la véritable valeur des choses. Un simple passage dans un cours de moussar peut ruiner tout son fond de commerce. Et même lorsque l'homme décide enfin d'aller vers l'étude, le Yetser ara s'efforce de le préoccuper par toutes sortes d'idées qui l'empêcheront d'en tirer une réelle prise de conscience. Seul celui qui va au bout de sa démarche et s'attelle à réfléchir, pourra déjouer les plans du fameux "escroc".

Jérémie Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Rav Yonathan est un Talmid 'Hakham qui vient de sortir son douzième livre qui évoque cette fois-ci l'honneur dû aux parents. La joie est toujours aussi grande et il est fier d'en faire la publicité. Un jour, il rencontre David, un riche philanthrope avec qui le courant passe bien et David remarque rapidement la grandeur de son interlocuteur. Il en est tellement ébahi qu'il voudrait faire partager sa découverte à un plus grand public afin qu'il puisse profiter eux aussi de son érudition. Il propose donc un marché à Rav Yonathan. Il lui déclare qu'il se propose de donner 1000 dollars à toute personne qui ferait un contrôle sur tout le Sefer, au bout d'un mois d'étude, en obtenant une bonne note. Il propose donc à Rav Yonathan d'en faire ainsi la publicité en proposant au public d'acheter le livre et d'y faire tester ses connaissances au bout d'un mois avec 1000 dollars à la clef. Effectivement, l'idée marche très bien et ses livres se vendent comme des petits pains avec énormément d'inscriptions à l'examen. Mais un mois plus tard, à la veille du test, David est informé des 100 inscriptions, il est ébahi et très fier mais tout aussi apeuré de devoir donner autant d'argent. Après de longues minutes de réflexion, il informe donc Rav Yonathan, qu'avec beaucoup de peine, il revient sur sa promesse et lui demande donc d'annuler le contrôle du lendemain. L'écrivain est très mal à l'aise à cette idée mais n'a d'autre alternative que d'informer les clients sur le fait que l'examen n'aura pas lieu. Les lecteurs en sont encore plus dégoûtés et demandent donc à Rav Yonathan de leur rembourser le livre. Ils arguent que puisque l'examen n'a pas lieu et qu'il n'a pas tenu sa parole, la vente est donc caduque. Ont-ils raison ?

Le Rav Zilberstein nous explique que chaque acheteur en a eu pour son argent, car il a reçu en retour un livre magnifique plein de trésors et ne l'a pas payé plus cher que ce qu'il vaut véritablement. Quant à l'argumentation des acheteurs disant qu'ils n'ont acheté le livre que dans l'idée de gagner les 1000 dollars, le Rav nous explique que cela n'est que de l'ordre de la pensée tant qu'ils ne l'ont pas sorti de leur bouche. Or, le Choul'han Aroukh (H'M 207,4) nous enseigne que les pensées n'ont aucune valeur. Le Rav rajoute que du Rama il semble que même si l'acheteur a discuté avec Rav Yonathan et lui a dit qu'il espérait grandement gagner les 1000 dollars, ceci n'a que valeur d'opinion mais en aucun cas ne représente une condition à la vente. Rav Zilberstein nous ajoute une leçon de vie : il n'est pas correct de dire sur l'achat d'un livre saint qu'il s'agit d'une vente trompeuse. Effectivement, en achetant un livre saint, nous accomplissons la Mitsva de la Torah d'écrire un Sefer Torah, comme le dit le Choul'han Aroukh (Y'D 74,2). D'autant plus qu'en l'étudiant, il a accompli la plus belle des Mitsvot, celle d'étudier la Torah, et de se renforcer dans le commandement du respect des parents! Comment donc pourrait-il dire qu'il s'est fait avoir? En conclusion, Rav Yonathan ne sera pas obligé de rembourser l'acheteur qui lui, se réjouira d'avoir acquis autant de mérites par l'achat d'un simple livre de Torah d'une valeur de quelques dollars.

Haïm Bellity

Comprendre Rachi

« Parle aux Bnei Israël et ils prendront pour Moi une terouma (offrande), de tout homme que son cœur incitera à donner, vous prendrez Ma terouma » (25,2)

Rachi écrit : « Nos maîtres ont enseigné que les trois fois où figure ici le mot "terouma" correspondent à trois teroumot différentes :

1. La première est d'un béka par tête qui servira à la fabrication des adanim (socles d'argent).

2. La seconde est également un béka par tête qui sera déposé dans des boîtes et servira pour l'achat des korbanot Tsibour (sacrifices collectifs).

3. La troisième est un don pour le Michkan, chacun selon sa générosité. Les treize matériaux énumérés ici étaient tous nécessaires pour le Michkan ou les vêtements du Cohen, lorsque tu analyses avec attention. »

On pourrait se poser la question suivante :

D'un côté, le verset parle d'un don "...tout homme que son cœur incitera à donner..." qui par définition n'est pas une obligation et chacun peut donner la somme qu'il désire. D'un autre côté, Rachi dit que le verset parle de trois types de teroumot dont les deux premières sont des obligations et que chacun doit donner une somme fixe !? Comment Rachi peut-il dire que le verset parle de trois types de teroumot dont les deux premières sont des obligations alors que le verset dit explicitement qu'il s'agit de don ?

Le Maskil leDavid répond :

Sur les mots "... son cœur incitera à donner...", Rachi écrit : « Le mot "nédava" signifie "une bonne volonté" ... »

On peut se demander :

Pourquoi Rachi a-t-il besoin de nous définir le mot "nédava" qui est un mot dont la définition est connue ?

Pourquoi Rachi explique-t-il que "nédava" signifie "une bonne volonté" alors qu'en général on traduit ce mot par "une donation" ?

Ces questions prouvent que Rachi avait lui-même la question que l'on a posée plus haut, et afin d'y répondre Rachi dit que spécialement ici le mot "nédava" signifie "bonne volonté" et ainsi le sens du verset est que les Bnei Israël donnent ce qu'ils sont obligés de donner, c'est-à-dire un béka par tête pour les adanim et un béka par tête pour l'achat des korbanot Tsibour mais qu'ils le donnent avec bonne volonté, avec bon cœur.

Les commentateurs demandent :

1. Pourquoi Rachi a-t-il besoin de nous dire qu'il y a treize matériaux énumérés ici, on aurait pu les compter tout seul ?

2. Quand on les compte, on en trouve seize et non treize ?

3. Rachi écrit : « ...Lorsque tu analyses avec attention », mais pourquoi Rachi les compte-t-il de manière à en trouver treize ?

Pourquoi Rachi est-il attaché au chiffre treize ?

4. Pourquoi ici Rachi nous dit le nombre de matériaux avant que le verset ne les ait énumérés ? A priori, il aurait été plus logique de laisser le verset énumérer tous les matériaux et ensuite dire voilà la somme de tous les matériaux énumérés ?

5. Pourquoi dans le même dibour hamatkhil (énoncé), Rachi mélange-t-il deux sujets, à savoir le fait qu'il y ait trois teroumot et le nombre de matériaux ? Quel rapport y a-t-il entre les trois teroumot et le fait qu'il y ait treize matériaux ?

Le Maskil leDavid répond :

Commençons par analyser les versets :

Verset 3 : "...de l'or et de l'argent et du cuivre."

Verset 4 : "Et de l'azur et de la pourpre et de l'écarlate et du lin et des chèvres."

Verset 5 : "Et des peaux de béliers teintes en rouge et des peaux de tahachim et des bois de chitim."

Verset 6 : "De l'huile pour le luminaire, des aromates pour l'huile d'onction et pour l'encens des épices."

Verset 7 : "Des pierres de choham et des pierres milouim..."

On remarque que du verset 3 au verset 5 inclus, il y a un "vav" (et) au début de chaque verset et de chaque matériau, alors que les versets 6 et 7 débutent sans vav. Le vav est expliqué par nos maîtres comme un ajout à ce qui précède, on en conclut donc qu'il y a ici deux catégories : Première catégorie : de l'or jusqu'au bois de chitim où tout le monde pouvait donner ce qu'il désirait.

Deuxième catégorie : de l'huile jusqu'aux pierres où c'est uniquement les Nessiim (chefs de tribus) qui devaient en amener, ceci est confirmé dans la paracha Vayakel (35,22) où il est écrit que ce sont effectivement les Nessiim qui ont amené de l'huile jusqu'aux pierres. À présent, la terouma qui est commune à tous les Bnei Israël va de l'or au bois de chitim et si on compte, on obtient onze. Rachi a alors une question : voilà que le Midrach Tanhouma dit que la terouma que tous les Bnei Israël ont amenée est au nombre de treize matériaux. Alors Rachi répond que du fait que le mot terouma soit mentionné trois fois, cela fait allusion au fait qu'il y a trois sortes de terouma. Par conséquent, à part la terouma des onze matériaux cités explicitement par la Torah, il faut y ajouter l'argent pour les adanim et l'argent pour le korban Tsibour. On obtient ainsi treize comme le dit le Midrach.

Mordekhaï Zerbib



All. Fin R. Tam

Paris 18h00 19h08 19h54

Lyon 17h55 19h00 19h43

Marseille 17h56 18h59 19h41

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pnimei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 8 Adar, Rabbi Eliahou HaCohen d'Izmir, auteur du Chévet Moussar

Le 9 Adar, Rabbi Meir Pinto

Le 10 Adar, Rabbi Bérel Eizenstein, Roch Yéchiva de Kiriat Mélekh

Le 11 Adar, Rabbi Yossef 'Haïm David Azoulay, le 'Hida

Le 12 Adar, les saints frères Chmaya et A'hia, martyrs de Lod

Le 13 Adar, Rabbi Yo'hanan Sofer, l'Admour d'Arloy

Le 14 Adar, Rabbi Chem Tov, fils de Rabbi Its'hak Benoualid

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La nécessité de construire le tabernacle

« Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux. »

(Chémot 25, 8)

Il y a lieu de se demander pourquoi l'Éternel a ordonné qu'on Lui construise le tabernacle comme demeure, alors que, même si l'on pouvait rassembler tous les mondes supérieurs et inférieurs, ils ne seraient pas suffisamment vastes pour contenir Sa grandeur et Sa redoutable majesté.

Conscient que l'homme ne peut pas se mesurer à une épreuve dépassant ses capacités, le Saint béni soit-il ne le soumet à un test que dans la mesure où il sera capable de le surmonter. Par ailleurs, plus un homme se trouve à un niveau élevé, plus il est en mesure de faire face à une épreuve de taille. Or, lors de leur traversée du désert, les enfants d'Israël méritèrent de vivre de façon miraculeuse : leurs vêtements et chaussures ne se détérioraient pas, ils n'avaient pas de besoins naturels et l'Éternel s'adressait à eux « face à face ». Par rapport à son niveau exceptionnellement élevé, cette « génération de la connaissance » aurait dû surmonter l'épreuve, en s'abstenant de construire un veau d'or en dépit du retard apparent de Moché. Mais, elle se laissa séduire par le mauvais penchant.

Le verset « Ils eurent foi en l'Éternel et en Moché, Son serviteur » (Chémot 14, 31) souligne que la foi des enfants d'Israël dans leur Créateur était basée sur leur foi en Moché. En tant que chef spirituel, il les menait à croire en Dieu. En outre, c'est par le mérite de Moché qu'ils bénéficièrent de tant de miracles dans le désert, puisque, n'ayant pas encore accepté la Torah, ils ne détenaient pas de mérite personnel. Ceci constituait une raison supplémentaire à leur foi en Moché, elle-même médiatrice de leur foi en Dieu. Ils voyaient en Moché une image divine, de laquelle ils puisaient les forces nécessaires pour servir l'Éternel.

Par conséquent, lorsque Moché monta au ciel, les enfants d'Israël ressentirent soudain une terrible sensation de vide. Conscient de l'identification spirituelle à sa personne, Moché leur avait conseillé, avant de monter sur le mont Sinaï, de s'attacher à Aharon et à 'Hour durant son absence et de puiser en eux les forces nécessaires pour servir l'Éternel. Cependant, ils étaient liés à lui de manière si radicale qu'ils n'y parvinrent point et s'égarèrent rapidement : dès qu'il tarda à redescendre, ils n'en purent plus et construisirent le veau d'or.

Il en ressort que tout homme a besoin d'une image spirituelle à laquelle il peut s'attacher. En Egypte, nos ancêtres s'attachèrent à celle de Paro, en qui ils voyaient une divinité du fait que les eaux du Nil

montaient à sa rencontre (Rachi sur Béréchit 47, 10). Par la suite, quand ils constatèrent qu'il se prosternait lui-même devant Moché, ils transposèrent leur dépendance en lui en une autre absolue en Moché. Par conséquent, dès l'instant où il tarda à redescendre du mont Sinaï, ils s'affolèrent, croyant mort celui en qui ils avaient placé tous leurs espoirs. Dès lors, ils recherchèrent immédiatement une nouvelle image qui leur servirait d'intermédiaire dans leur service divin, ce pour quoi ils construisirent le veau d'or, se replongeant malheureusement dans les abominables pratiques idolâtres égyptiennes.

Le Saint béni soit-il, connaissant la faiblesse de Son peuple, désirait le détacher complètement de cette habitude d'identification. Aussi fit-il en sorte que Moché tarda à descendre de la montagne, les estimant capables de surmonter cette épreuve en s'abstenant de construire un veau d'or et, simultanément, d'en déduire la nécessité de Le servir de manière directe. Cependant, une fois que le peuple juif ne se montra pas à la hauteur de cette épreuve, l'Éternel dit à Moché : « Descends, car ton peuple s'est corrompu. » (Chémot 32, 7) Leur dépendance excessive par rapport à Moché les précipita à un niveau bas et indigne.

La vie d'un homme sur terre étant limitée, le Saint béni soit-il cherchait à détacher Ses enfants de cette habitude d'identification. Car, s'ils ne s'habituaient pas à Le servir de façon directe, ils risquaient, dès la mort de Moché, de se retrouver aussitôt complètement perdus.

Ainsi donc, Dieu leur demanda de construire un tabernacle, lieu où résiderait Sa présence, afin qu'ils y puissent les forces spirituelles nécessaires pour Le servir. Il est dit : « Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux », tout homme devant préparer son corps à devenir un petit tabernacle, c'est-à-dire un réceptacle digne de la Présence divine. En effet, le tabernacle finirait par être détruit, tout comme les deux Temples. L'homme doit donc s'efforcer de devenir lui-même un réceptacle digne pour la Présence divine, de sorte à ne pas se trouver désespéré suite aux destructions successives du tabernacle et des Temples. Tel est le sens du verset : « Là où il n'y a pas d'homme, efforce-toi d'en être. » (Avot 2, 5)

Aujourd'hui, en l'absence de Temple duquel nous aurions pu puiser des forces ravivant notre corps et notre âme, nous avons pris l'habitude de nous rendre sur les tombeaux des justes, pour nous y recueillir et prier d'avoir droit au salut par leur mérite. Toutefois, qu'on n'en vienne pas à croire, à Dieu ne plaise, que le juste lui-même nous accorde la bénédiction ; il n'est qu'un intermédiaire, intercédant en notre faveur.





Tsédaka et guérison

Invité à une grande soirée de gala organisée en Israël en faveur d'une caisse de charité, je remarquai, en arrivant sur les lieux, la présence de nombreux Rabanim célèbres. Je me dis qu'ils prononceraient certainement des paroles de renforcement à l'intention du public et que ma présence n'était donc pas indispensable. Aussi, me dirigeai-je vers la sortie pour rejoindre un autre rassemblement où l'on m'attendait et m'avait demandé de prendre la parole.

Mais, lorsque je m'apprêtais à quitter la salle, une dame handicapée, assise dans un fauteuil roulant, s'avança vers moi et me demanda de lui accorder quelques minutes d'attention.

J'acquiesçai et elle se mit à me raconter son histoire. Avant d'être frappée par ce handicap, elle avait l'habitude de donner des cours à des femmes portant sur des sujets de morale, raffermissant leur crainte du Ciel et les rapprochant de Dieu. Son handicap l'empêchait de poursuivre cette tâche, ce qui la peinait énormément. Mère de dix enfants, leur éducation lui était également devenue plus difficile, mais sa plus grande peine était de ne pouvoir continuer à renforcer le public féminin à travers ses cours. Aussi me demandait-elle ma bracha pour une prompte guérison, par le mérite de mes ancêtres.

Au même instant, j'entendis qu'on faisait appel au public : il manquait encore une certaine somme pour combler des besoins urgents de la caisse de charité. Aussi, fis-je dans mon cœur le vœu, si le Créateur

accordait la guérison à cette femme et lui permettait de marcher à nouveau, de compléter la somme manquante.

Après une certaine période, elle guérit et put, grâce à Dieu, recommencer à marcher comme tout le monde. Je me demandais alors comment j'allais pouvoir tenir parole et transmettre à la tsédaka l'importante somme que je m'étais mentalement engagé à verser.

Face à ma détresse et à ma volonté de tenir mes engagements, on m'envoya, du Ciel, le salut de manière miraculeuse.

Un Juif très fortuné, qui avait offert plusieurs sifré Torah à une synagogue de Jérusalem, m'invita à la cérémonie célébrant cet événement. J'acceptai de me joindre à cette fête en l'honneur de la Torah et, en guise de remerciement pour ma participation, ce notable me remit une enveloppe fermée, précisant que cet argent était destiné à la tsédaka.

En tâtant l'enveloppe, je compris qu'elle contenait un chèque. M'adressant au généreux donateur, je lui demandai s'il y avait inscrit la somme qu'il me fallait rassembler.

Sidéré, il me questionna : « D'où le Rav le sait-il donc ? ! »

Je lui racontai les faits qui avaient précédé à ce concours de circonstances et m'empressai de transmettre l'enveloppe à son destinataire, comme je l'avais promis. L'assistance miraculeuse que le Saint bénit soit-Il m'avait accordée me permit alors de ressentir, de manière palpable, combien Il est attentif à nos prières.

DE LA HAFTARA

« Chmouel dit (...). » (Chmouel I chap. 15)

Lien avec la paracha : lors de ce Chabbat, Chabbat Zakhor, nous lisons la haftara où il est question de la mitsva d'effacer le souvenir d'Amalek qui sortit en guerre contre le peuple juif à l'époque du roi Chaoul.

Les achkénazes lisent la haftara à partir de : « Ainsi parle (...). » (Ibid.)

CHEMIRAT HALACHONE

S'excuser et apaiser son prochain

Un homme ayant causé préjudice à son prochain doit lui demander pardon et l'apaiser, même si celui-ci ignore son méfait.

Par exemple, si un employé aurait dû obtenir une promotion dans son emploi et ne l'a pas eue à cause de propos médisants prononcés à son patron, on est tenu d'aller s'excuser auprès de lui en lui expliquant ce qui est arrivé, même s'il n'était pas au courant.

Cependant, d'après Rav Israël Salanter, si cette information risque de lui causer de la peine, il vaut mieux renoncer à cette étape du repentir.

PAROLES DE TSADIKIM

Pourquoi l'Admour lissait les billets d'argent

Le Rabbi de Kretchnev chelita raconte qu'à chaque fois que son père, Rabbi David Moché de Kretchnev zatsal, terminait de recevoir le public chez lui, il prenait la liasse de billets d'argent remis par ses 'hassidim et les personnes ayant sollicité sa bénédiction, pour en retirer ceux qui étaient froissés et les lisser de ses mains, veillant à ce que tous soient droits. Il l'interrogea une fois sur cette étrange habitude, les billets ayant la même valeur qu'ils soient froissés ou non.

Le Sage lui répondit : « Ces billets sont destinés à la tsédaka. Je les distribue aux gens venant me confier leur détresse et se lamenter de leurs difficultés pécuniaires. C'est pourquoi je les lis, afin de leur donner, en plus de cet argent dont ils ont tant besoin, un bon sentiment, tout aussi important. »

Cette histoire, souligne Rav Eliezer Youtkovsky chelita, nous communique un message fondamental : la mitsva de tsédaka ne s'applique pas uniquement par un don d'argent ou de nourriture. Il existe de nombreuses manières de l'observer et, même quand on le fait par le biais d'un soutien financier, on doit se soucier de l'accomplir de manière optimale.

L'ouvrage Or'hot Tsadikim précise, dans le chapitre sur la générosité, que la tsédaka peut être exécutée par un don monétaire, une aide physique ou une assistance intellectuelle.

En réalité, chacun doit s'efforcer de secourir son prochain dans ces trois domaines. Il convient de le faire profiter, autant que possible, de ses connaissances, de lui prêter des livres, etc. D'après Rav Moché Feinstein zatsal, de même que tout Juif a l'obligation de donner un dixième de son revenu, il doit consacrer un dixième de son temps à autrui, en lui enseignant Torah et crainte du Ciel.

Celui qui donne de l'argent à la tsédaka n'est pas pour autant exempt de l'obligation de pratiquer de la bienfaisance avec son corps en même temps.

Tel est le sens de l'enseignement de nos Maîtres : « Plus grand est celui qui montre ses dents blanches à son prochain [qui lui sourit] que celui qui lui donne du lait. » De nombreuses autres maximes de nos Sages insistent sur l'importance cruciale de remettre nos dons avec le sourire, afin de procurer une sensation agréable à leur bénéficiaire.



PERLES SUR LA PARACHA

Un don désintéressé

« *Qu'ils prennent pour Moi un prélèvement.* » (Chémot 25, 2)

Rachi explique : « “Pour Moi” : à l'intention de Mon Nom. » De nombreux commentateurs se sont interrogés sur le sens de cette interprétation.

Dans l'ouvrage Bikouré Réouven, est rapportée celle de Rabbi Yossef Adès zatsal. Citant le verset « Possesseur d'une chose sainte, on peut en disposer ; dès qu'on l'a donnée au Cohen, elle est à lui », la Guémara (Brakhot 63a) explique que celui qui ne remet pas ses prélèvements au Cohen, pour économiser, finira par avoir besoin de lui à cause de sa femme.

Cette idée peut être lue en filigrane dans l'interprétation de Rachi. La Torah éduque tout Juif à donner son prélèvement conformément à la loi, sans lésiner. Pourquoi ? « “Pour Moi” : à l'intention de Mon Nom », c'est-à-dire afin d'éviter de devoir, par la suite, causer l'effacement du Nom divin inscrit sur le parchemin qu'on jetait dans les eaux amères, données par le Cohen à une femme soupçonnée d'infidélité. Car, tel est bien le sort réservé à celui qui manque de remettre aux Cohanim ce qui leur revient.

L'unique but de la richesse

« *Et voici l'offrande que vous recevrez d'eux : or, argent et airain.* » (Chémot 25, 3)

Dans son ouvrage Kad Vakéma'h, Rabbénou Bé'hayé affirme que le Saint bénit soit-Il accorde la richesse à l'homme uniquement afin qu'il l'emploie pour observer les mitsvot.

La source de cette idée se trouve dans le Midrach : « Rabbi Chimon ben Lakich dit : le monde ne méritait pas d'utiliser l'or. Pourquoi donc a-t-il été créé ? Pour le tabernacle et le Temple, comme le prouvent les versets “l'or de ce pays-là est bon (tov)” (Béréchit 2, 12) et “cette belle (tov) montagne et le Liban” (Dévarim 3, 25), expression se référant au Temple. »

Chanter, louer et bénir le Nom divin

« *Tu la recouvriras d'or pur.* » (Chémot 25, 11)

Le Sifté Cohen fait remarquer que le terme zahav (or) est composé des initiales des mots zimra (chant), hallel (louange) et baroukh (bénit).

Il en déduit notre devoir, pendant que nous sommes attablés, de prononcer des paroles de Torah, de réciter des louanges et de dire la bénédiction adéquate sur chaque aliment consommé.

Les enfants, gages des parents

« *Tu feras un propitiatoire d'or pur.* » (Chémot 25, 17)

Dans son ouvrage Tsror Hamor, Rabbi Avraham Saba zatsal explique le sens du nom kaporèt donné au propitiatoire : « Car il apportait une expiation (kapara) pour toutes les générations, comme il est dit : “La bonté et la bienveillance effacent la faute” et “Si la faute des fils d'Elie pouvait être pardonnée par les sacrifices et les oblations” – par les sacrifices et les oblations, elle ne peut être pardonnée, mais uniquement par les paroles de Torah, supérieures à tous les sacrifices, commentent nos Sages (Roch Hachana 18a). »

Cela étant, la Torah a été créée pour être continuellement étudiée, ce dont tous les hommes ne sont pas à la hauteur, contrairement aux jeunes enfants qui en ont la force. Lors du don de la Torah, ils ont été désignés comme garants de leurs parents. Quand ceux-ci n'étudient pas, Dieu réclame Sa dette aux premiers, comme il est dit : « Tu as oublié la doctrine de ton Dieu ; Moi, de même, J'oublierai tes enfants. » (Hochéa 4, 6) C'est pourquoi il est dit : « Par la bouche des enfants et des nourrissons, Tu as fondé Ta puissance. » Par ailleurs, ils ont le pouvoir d'annuler les mauvais décrets, comme le souligne la suite du verset : « Tu réduis à l'impuissance ennemis et adversaires rancuniers. »

Il est écrit : « Un doux parler brise (tichbar) la plus dure résistance (garem) », où ces deux derniers termes correspondent respectivement aux initiales des expressions tinokot chel beit raban (les jeunes enfants) et guézérot raot mévatlim (annulent les mauvais décrets).

C'est pourquoi le verset suivant celui évoquant la construction du propitiatoire mentionne celle des chérubins : « Puis tu feras deux chérubins d'or », allusion aux enfants qui étudient la Torah et apportent ainsi une protection à l'ensemble du peuple, conformément à la traduction du Targoum du mot krouvim, rabia, c'est-à-dire enfants.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Le devoir de l'homme de renouveler ses forces pour servir l'Eternel

« *Peaux de ta'hach et bois de chitim.* » (Chémot 25, 5)

D'après nos Sages (Chabbat 28b), le ta'hach, dont la peau était utilisée pour la confection des tentures, a été spécialement créé pour les besoins de la construction du tabernacle et a ensuite été mis de côté. Il a été conçu pour la seule nécessité du moment. Pourtant, l'Eternel aurait également pu le créer dès les six jours de la Création, afin qu'il soit immédiatement disponible, le moment venu. Si l'on soutient qu'il souhaitait que cette bête rarissime ne soit jamais vue autre part que lors de la confection du tabernacle, il aurait néanmoins pu la créer en même temps que tous les autres animaux et la cacher dans de lointaines forêts. Pourquoi avoir attendu l'édification du tabernacle pour la créer ?

Le Saint bénit soit-Il désirait ainsi nous enseigner une leçon : de même qu'il a immédiatement répondu au besoin des peaux de ta'hach en créant cet animal, l'homme, comparable à un petit tabernacle – son esprit étant assimilable à l'arche sainte, ses yeux au chandelier, sa bouche à la table, etc. – a le devoir de créer en lui de nouvelles forces afin de s'élever dans son service divin. Même quand il a l'impression que toutes ses forces se sont épuisées, il lui incombe de mettre à profit ses dernières et de se ressaisir, conformément à l'enseignement du roi Salomon : « Si tu la souhaites comme de l'argent, et la recherches comme des trésors, alors, tu auras le sens de la crainte de l'Eternel. » (Michlé 2, 4-5) Si on désire déterminer combien d'efforts on doit fournir pour acquérir la crainte de Dieu et une juste compréhension de la Torah, et quel est le potentiel personnel dont on dispose, il suffit de s'imaginer quelles forces on aurait été prêt à investir pour gagner de l'argent et des trésors.

Imaginons un homme extrêmement fatigué, qui est allé se reposer. S'il recevait subitement un appel téléphonique lui annonçant être l'heureux gagnant d'une importante somme d'argent au loto, il se renforcerait sans doute aussitôt comme un lion, oublierait sa fatigue et courrait chercher son dû, de peur que cette heure de grâce ne lui échappe. Or, malheureusement, combien de personnes courrent toute leur vie après l'argent et s'acharnent au travail, se retrouvant finalement épuisées face aux livres de Torah, dans les quelques instants qui leur restent à leur consacrer.

Le fait de renouveler perpétuellement ses forces pour étudier la Torah, plus précieuse que l'or et que les perles, représente un considérable travail sur soi. Le Saint bénit soit-Il, qui désirait nous enseigner la constance de cette nécessité – y compris dans une situation où l'on pense ne plus avoir de forces – a attendu le moment de la construction du tabernacle pour créer le ta'hach, afin que nous prenions conscience de notre devoir, à nous qui détenons la dimension du tabernacle, de nous attacher aux voies divines en ravivant nos forces pour l'étude de la Torah et l'accomplissement des mitsvot.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



Avec la construction du tabernacle, note Rabbi Réouven Elbaz chelita dans son ouvrage *Machkhéni A'harékha*, les enfants d'Israël eurent le mérite de prendre, pour ainsi dire, un nouveau prélevement, en plus de la Torah, en l'occurrence le Saint béni soit-Il.

D'après nos Sages, tout homme qui pénétrait dans le tabernacle ou le Temple était en mesure de ressentir la Présence divine qui y résidait, au point qu'il avait l'inspiration divine. Ainsi, au sujet du prophète Yona, il est affirmé qu'il comptait parmi les pèlerins se rendant au Temple et, lorsqu'il se joignit à la célébration de sim'hat beit hachoéva, il reçut l'inspiration divine.

La Torah est si chère à l'Eternel qu'il ne peut s'en séparer. Il se délecte inlassablement et continuellement avec elle. C'est pourquoi Il demanda au peuple juif de Lui construire une résidence sur terre, afin de pouvoir y déployer Sa Présence et continuer à demeurer auprès de la Torah.

Nous en déduisons l'immense valeur de celle-ci. « Plus précieuse que les perles, tes plus chers trésors ne la valent point », déclare le roi Chlomo (Michlé 3, 15).

La prépondérance de la Torah implique une double dette pour nous : non seulement nous devons l'étudier nous-mêmes, en lui réservant une plage horaire ou en participant à des cours de Torah, mais il nous incombe également de nous soucier que les autres l'étudient. Chaque Juif a l'obligation de « faire paître son troupeau dans les jardins et cueillir des roses » (Chir Hachirim 6, 2), de rechercher dans les rues des âmes juives égarées et de les ramener à notre sainte Torah.

Grâce à D.ieu, notre génération a vu la réalisation de la prophétie d'Amos : « Voici, des jours vont venir, dit le Seigneur D.ieu, où J'enverrai de la famine dans le pays : ce ne sera ni la faim demandant du pain ni la soif de l'eau, mais le besoin d'entendre les paroles de l'Eternel. » (8, 11) En tout lieu, on peut ressentir une soif de judaïsme, une soif d'écouter des paroles de Torah. Toute soirée organisée dans le but de satisfaire cette demande pressante est couronnée de succès. Les salles ou synagogues sont combles, abritant des centaines de personnes partageant toutes la même aspiration – « entendre les paroles de l'Eternel ».

Au-travers d'une chevelure abondante et d'habits légers, se dissimule une âme juive ayant soif de Torah et suppliant qu'on réponde à son appel.

Les médias tentent de diffuser une image inversée, mais ils ne peuvent modifier la réalité observée sur le terrain. En Israël, les synagogues sont emplies de gens éprouvant un désir ardent de se rapprocher de leur Père céleste.

Contrairement à toute attente, le phénomène décrit par la Torah peut être observé : « Plus ils l'accablèrent, plus il se multiplia et plus il augmenta. » (Chémot 1, 12) Des jeunes gens non religieux qui écoutent les nouvelles et lisent des journaux antireligieux viennent vérifier de plus près leurs informations. Ils se risquent dans des lieux d'étude, goûtent à cette occupation et y trouvent une délectation, dans l'esprit du verset « Goûtez et voyez que l'Eternel est bon » (Téhilim 34, 9).

Racontons une histoire, parmi tant d'autres similaires existant à ce sujet. Un jour, un jeune homme 'hiloni de vingt-deux ans fit son entrée dans notre Yéchiva. Il voulait y étudier une petite période.

« Qui t'a envoyé ici ? lui demandai-je.
– Le journal *untel*, répondit-il.
– Y rédiges-tu un article ?

– Pas du tout ! J'en ai simplement lu un et j'ai voulu tester moi-même son authenticité.

– Qu'as-tu lu dans cet article ? »

Il se mit alors à m'en faire le récit. Il s'agissait de l'histoire d'un jeune couple qui avait effectué un retour aux sources. Le mari était le fils de l'un des plus célèbres propriétaires de chantier naval. Ces derniers, ainsi que ses beaux-parents, se lamentèrent : « On nous a pris nos enfants ! » Ceux-ci rétorquèrent que personne n'avait exercé sur eux la moindre contrainte, mais leurs parents continuèrent à déplorer la « coercition religieuse » dont ils avaient été victimes. Ceux du jeune homme allèrent même consulter un psychologue réputé pour lui demander conseil : comment se frayer un chemin vers le cœur de leur enfant pour le convaincre de ne pas faire des pas trop hâtifs ?

Voici la formidable réponse qu'il lui donna, publiée dans le journal : « Tout d'abord, calmez-vous. Sachez que c'est un mal très répandu en Israël et trouvez-y la consolation. J'ai moi-même une fille qui s'est repenti... »

Après avoir terminé son récit, le jeune visiteur de la Yéchiva, aujourd'hui un brillant *avrekh*, conclut : « Je suis venu ici pour examiner de près la nature de cette « coercition religieuse » dénoncée par ces gens. »

Bien entendu, lors de son séjour entre nos murs, il eut le loisir de constater l'inexistence d'un tel phénomène. Chaque étudiant a opté de son propre gré pour la voie du repentir. Après avoir goûté à la douce saveur de la Torah, tous ont choisi, par l'exercice de leur libre arbitre, de s'y attacher.

Combien de perles précieuses et de diamants se sont-ils égarés dans les rues emplies d'ordures ! Soyons-y attentifs, ouvrons bien nos yeux et rassemblons-les pour leur indiquer la voie du retour.

Térouma, Zakhor (164)

דְּבָר אֶל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וַיֹּאמֶר לֵי תְּרוּמָה מֵאַת כָּל אִיש אֲשֶׁר יַקְבִּינוּ לְפָנָי
תַּקְרִיבוּ אֶת תְּרוּמָתְךָ (כ.ב.)

«Dis au Bn  Isra l qu'ils prennent pour Moi un don, de la part de chacun dont le co r s'y pr te, prenez Mon don». (25.2)

Les commentateurs s'interrogent sur le changement de langage entre le d but et la fin du verset. En effet, on est pass  d'un don   Mon don. Nous pouvons r pondre   cette question   l'aide de l'histoire suivante. **Le Rav Ha im de Volojine** envoyait chaque ann e un repr sentant de sa fameuse y chiva afin de r colter des fonds pour pouvoir nourrir les  l ves et payer les Rabbanim. Il  tait charg  d'aller de village en village, de maison en maison pour r cup rer les dons. Il y avait un villageois qui donnait chaque ann e une somme cons quente, eu  gard   son statut social. Au bout d'un certain temps, ce repr sentant demanda au Roch Y chiva de lui acheter un cheval plus puissant et une charrette plus robuste afin de pouvoir se d placer plus rapidement et ainsi rencontrer plus de donateurs et ramasser plus d'argent pour la y chiva. Il demanda  g alement des habits plus pr sentables pour pouvoir aller devant des notables, chose difficile avec ses habits actuels, ab m s et d chir s. Le Roch Y chiva accepta, vu les enjeux. L'ann e suivante, le villageois refusa de donner le moindre centime, lorsqu'il vit les derniers achats du repr sentant de la y chiva. Le Roch Y chiva d cida d'aller   sa rencontre. Il ouvrit un Houmach et lui posa la question suivante. Il est  crit dans la Thora que **Betsal l**, auquel Hachem avait confi  la mission de la construction du Michkan, avait un souffle divin et  g alement qu'il  tait dou  dans tous les types de travaux manufatur s. Apr s nous avoir rappel  son niveau spirituel extraordinaire, en quoi conna tre l'art de plusieurs m tiers est-il une louange ?

Le Rav r pondit que **Betsalel** savait en fait qui avait donn  de mani re d sintéress e et qui en avait tir  un quelconque avantage. Ainsi, l'or r colt  fut dispatch  en cons quence : l'or de ceux qui avait donn  l ch m chamay m (de mani re d sintéress e) servit   la construction de l'Arche Sainte, qui renfermait les Tables de la Loi, alors que ceux qui avait particip  uniquement pour en tirer un quelconque int r t (honneurs, etc...) virent leur or servir   construire des parties beaucoup moins saintes. Ainsi, expliqua Rav Ha im de Volojine au villageois, tout ce que tu vois est

strictement n cessaire au d veloppement de la y chiva et ne participe pas d'un quelconque enrichissement ou d tournement 'Hass v chalom. Celui qui a donn  l'argent pour acheter ce cheval a  g alement fait la mitsva de soutenir la Thora. Il t'appartient d sormais de d cider o  va aller ton argent ! Si tu donnes de mani re compl tement int ress e, ton argent servira   nourrir ce cheval. Si tes intentions sont m l ang es, il servira   nourrir le repr sentant de la y chiva pendant son long p riple. Si tu participes de mani re 100% l ch m Chamay m, alors ton argent servira   nourrir les  l ves qui  tudient la Thora nuit et jour. Ainsi, les Bn  Isra l qui ont contribu  de mani re d sintéress e, ont vu leur don  tre renomm  en don pour Hakadosh Baroukh Hou, et leurs m rites furent bien s r beaucoup plus grands.

וְעַשְׂתָּה שְׁנִים כְּרָבִים זָהָב מְקֻשָּׁה תַּעֲשֵׂה אֶתְם מִשְׁנִי קָצֹת הַכְּפָרָה
«Tu feras deux Ch erubins en or » (25,18)

Rachi : Leur visage ressemblait   celui d'un jeune enfant. Quel message se d gage-t-il de cela ? Les Ch erubins  taient pos s sur le couvercle de l'Arche sainte qui contenait   l'int rieur la Torah. **La M khilta** enseigne que lorsque l'or n'est pas disponible, les r cipiens du Michkan peuvent  tre faits avec un autre m tal, comme l'argent ou le cuivre. L'exception   cela est pour les Ch erubins qui doivent uniquement  tre r alis s en or pur. **Rabbi M r Shapiro de Lublin** dit que la raison est que les Ch erubins, qui ont un visage de jeunes enfants, doivent  tre plac s sur le couvercle de l'Arche, qui contient les Tables de la Loi. Cela nous rappelle que nous devons toujours  tre vigilants   ce que nos enfants soient  duqu s, li s dans les voies de la Torah . C'est  g alement pourquoi les Ch erubins ne peuvent  tre faits qu'en or pur, car aucune concession ne doit y  tre fait : uniquement une  ducation pure, fid le en Torah.

וְהִי שְׁמַנְה קָרְשִׁים וְאֶתְנוּנִים כָּסֶף שְׁפָה שְׁלֵר אֶתְנוּנִים פְּתַח
הַקְּרָשָׁה הַאַחֲרֵן וְשְׁנִי אֶתְנוּנִים פְּתַח הַקְּרָשָׁה הַאַחֲרֵן (כו. כה.)

«Il y avait [sur le c t  ouest] huit planches et seize socles d'argent, deux socles sous chaque planche» (26,25)

Les socles sont appell s en H breu : «**Adanim**» de la m me racine que : «**Adnout**», signifiant souverainet . Ceci nous donne une le on d'humilit  : Si un homme se consid re petit, Hachem l' l ve et le rend important parmi ses contemporains. Les socles repr sent aient les  l ments les plus bas du **Michkan** sur lesquels

reposaient les planches. Malgré cela, on les appelait les «Adanim» : les « Seigneurs ». Ceci nous apprend que l'homme doit se considérer petit et laisser les gens le piétiner sans y prêter garde. S'il se considère comme rien, il se laissera insulter sans répondre. Hachem l'élèvera alors et le rendra important. Toutefois, lorsqu'il a atteint cette position importante, il doit rester humble et ne pas s'enorgueillir en voyant les gens l'honorer. Il doit comprendre qu'il a reçu un cadeau de D. et ainsi l'homme restera conscient que ses nombreux défauts ne lui font pas mériter ces honneurs.

Kli Yakar

Zakhor

Le **Kli Yakar** explique que la première attaque de Amalek a immédiatement suivi le lieu de : Massa ouMériva (Béchalah 17,7) qui veut dire littéralement : « épreuve et querelle ». Dans le sens simple, cela signifie que les juifs se sont rebellés contre Hachem car ils manquaient d'eau, mais le **Kli Yakar** affirme que cela fait référence aux querelles et disputes entre les juifs. « **Israël y campa face à la montagne** [de Sinaï] » (Yitro 19,16). Rachi commente : Comme un seul homme, d'un seul cœur, tandis que les autres étapes ont eu lieu dans des récriminations et des querelles. On voit que si Amalek a pu nous attaquer c'est à cause du manque d'unité, et que si on a pu recevoir ensuite la Torah c'est grâce à notre unité. D'ailleurs, Hachem dit : « Puisqu'ils haïssent la discorde et aiment la paix, le moment est venu que Je leur donne la Torah. » (Traité Déréh Erets Zouta).

Dans le désert Amalek a également attaqué le peuple juif à Réfidim (רְפִידִים), et le **Kli Yakar** fait remarquer que ce sont les mêmes lettres que le mot: **רְפִידִים** qui signifie : séparés. Puisque les juifs étaient divisés entre eux, alors Hachem a permis à Amalek de nous attaquer.

«Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek» (Ki Tétsé 25,17)

La Mitsva n'est pas de se souvenir que Amalek est venu nous attaquer, mais plutôt de se souvenir de la raison pour laquelle Hachem lui a permis de nous attaquer.

Rabbi Tsadok haCohen

Le nom Amalek (עֲמָלֶךְ) est la combinaison de deux mots : « am » (peuple – עָם) et « malak » (décapiter, מלך), ce mot provient du concept de : « mélika » (מליקת) qui dans le service du Temple était le geste par lequel le Cohen coupait la tête de l'oiseau que l'on allait sacrifier à Hachem. Ainsi, Amalek a pour objectif de couper la connexion entre le peuple juif et leur source Divine, d'endommager la Emouna qui nous lie à Hachem. Amalek marche

dans les voies de ses ancêtres, persuadé qu'il n'y a pas de D. dans ce monde, et en ce sens il passe son temps à essayer d'anéantir toute relation entre les juifs et Hachem.

Halakha : Lecture de la parachat « Zakhor »

Le Chabbat avant Pourim Hahamin ont institué de lire dans la Torah, la paracha Zakhor, afin de juxtaposer la destruction de Amalek et la défaite de Aman son descendant. D'après la majorité des décisionnaires, cette lecture est une obligation de la Torah. On devra donc faire attention à la lire dans un Sefer Torah ou il n'y a pas de fautes, chacun aura l'intention de s'acquitter des bérakhot et de la lecture du Hazan et le Hazan devra aussi penser à acquitter toutes les personnes qui l'écoutent. Certains décisionnaires pensent que les femmes ont aussi l'obligation d'écouter la parachat Zakhor. Elles pourront s'acquitter en la lisant dans un Housch.

Tiré du Sefer « Igueret Pourim »

Dicton : Si un juif s'efforce de toujours se souvenir de la générosité de Hachem, il se réjouit de Sa bonté, il ne faudra jamais.

Yéssod Chorech Véavoda

Chabbat Chalom

ויצא לאור לופואה שלימה של דינה בת מרימים, מאיר בן גבי זווירה, ששא בנים בין קארין מרימים ויקטוריה שושנה בת גוויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרימים, שלמה בן מרימים, חיים אהרון ליביב בן רבקה, שמחה גיזות בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אורייל נסים בן שלוחה, פיגיא אולגה בת ברונה, יוסף בן מיכא, רבקה בת ליזה, ריש'רד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרימים בת עזיזא, חנה בת רחל, יעקב בן אסתר, דוד בן מרימים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק קללה לרבקה בת שרה. זועם של מיכא, רפואה שלימה ולידיה קללה לרבקה בת שרה. זועם של קיימא לחניאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרימים. זועם הגון לאלודרי רחל מלכה בת השמה. לעילוי נשמה: גינט מסעודה בת גזלי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלה.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



Sortie de Chabbat Paracha Ytro, 25
Chevat, 5781

Cours hebdomadaire de Maran Rosh HaYéchiva
Rav Meir Mazouz Chlita

בית נאמן

❖ Sujets de Cours : ❖

- 1) Explication du verset: « Mais, de ton côté, choisis parmi tout le peuple »,
 - 2) La sagesse du dessin, 3) La simple croyance vaut toutes les sagesse du monde,
 - 4) Donner la Tsédaka tous les jours, 5) Le Ma'asser de l'argent, 6) La visite des malades et réconforter les endeuillées, 7) Les lois de la Torah, 8) Un esclave juif et une servante juive,
 - 9) « Œil pour œil », 10) « Si un homme creuse un puit », 11) Le demi Shekel, 12) Les élections,
 - 13) Tout le monde comprendra qu'il n'y rien de plus magnifique au monde que l'étude de la Torah,

1-1.« Mais, de ton côté, choisis – grâce au Rouah Hakodesh qui est en toi »

Merci beaucoup à Rabbi Kfir Partouche et à son frère Rabbi Yéhonathan pour le chant « בישועתך אבטוח אבי ». Aujourd’hui, nous avons lu dans la Paracha, des versets sur lesquels nous ne nous arrêtons pas en général : **וְאַתָּה « תִּחְזֹה מִכֹּל הָעָם אֲנָשֵׁי חֵיל וְרֵאשֵׁי אֲלָקִים אֲנָשֵׁי אֶתְמָת שׁוֹנָא בָּצֵן »** - « Mais, de ton côté, choisis parmi tout le peuple, des hommes éminents, craignant Dieu, amis de la vérité, ennemis du profit » (Chemot 18,21). Rachi intervient sur ce verset pour nous dire que lorsqu'il est écrit : « Mais, de ton côté, choisis – c'est grâce au Rouah Hakodesh qui est en toi ». Pourquoi n'a-t-il pas expliqué simplement que Moché devait choisir en regardant. Pourquoi parler du Rouah Hakodesh ? Parce que le mot « **תִּחְזֹה** » a toujours le sens d'une prophétie. La première fois que ce mot est utilisé dans la Torah, c'est au sujet d'Avraham : « **הִיא דָבָר ה' אֶל אַבְרָהָם בְּמִחְזָה לְאָמֵר** » - « Après ces faits, la parole d'Hashem se fit entendre à Avraham, dans une vision, en ces termes » (Béréchit 15,1) ; de même au sujet de Yécha'yahou : « **חִזְׁוֹן יְשֻׁעָיָהוּ בֶן אַמּוֹץ אֲשֶׁר תִּחְזֹה** » - « Oracle de Yécha'yahou fils d'Amoç, qui prophétisa » (Yécha'ya 1,1). Si un homme simple a vu quelque chose, on n'utilise pas ce langage. Donc lorsqu'il est écrit « **תִּחְזֹה** », c'est avec le Rouah Hakodesh, car autrement on ne peut pas savoir qui sont vraiment les gens. On tombe plusieurs fois sur des gens faux. C'est pour cela qu'on a besoin du Rouah Hakodesh. Est-il possible de savoir quels hommes seraient aptes à être nommés « chefs des milliers, chefs des centaines, chefs des cinquantaines et chefs des dizaines » ?! C'est impossible.

2-2. La sagesse du dessin

Dans cette Paracha, le Zohar

All. des bougies | Sortie | R.Tam.
Paris 17:36 | 18:46 | 19:08
Marseille 17:37 | 18:42 | 19:
Lyon 17:34 | 18:40 | 19:05
Nice 17:29 | 18:34 | 19:00

לקבלת העותק:
bait.neheman@gmail.com

connaît cette sagesse ne peut pas être tranquille, il veut mieux pour l'homme d'avancer naïvement avec intégrité. Qu'il ne sache pas.

3-3.La simple croyance vaut toutes les sagesse du monde

Sans cette croyance intègre qu'a le peuple d'Israël, qui sait combien de souffrances seraient arrivées aux ennemis d'Israël. Nous avions un sage à Djerba (je ne le connais pas), qui s'appelait Rabbi Houita Chelli, et qui avait écrit un livre sur la Torah du nom de « Ma'assé Hochev ». Dans la préface, il est écrit que cet auteur était expert pour voir l'avenir grâce aux dessins de la main. Une fois, sa fille alla le voir et lui dit : « Papa, regarde mon Mazal. » Il regarda sa main et s'écria : « Oh malheur ». Elle lui dit : « Que se passe-t-il ? » Il répondit : « Rien ». Elle insista : « Dis-moi ce qu'il se passe ?! Qu'as-tu vu ?! J'ai remarqué que tu étais stupéfait. » Il lui dit : « J'ai vu que tu allais vivre quarante-cinq ans, que tu auras trois garçons, et qu'après ton enterrement, ton mari épousera une autre femme ». Mais pour la consoler, il lui dit : « Il est possible qu'avec des prières et de la Tsédaka, ce décret soit annulé ». Ce qu'il avait prédit se réalisa. Mais en vérité, grâce aux prières et à la Tsédaka, il est possible d'annuler les décrets. Celui qui lui le Zohar pourra voir que par la prière, on peut changer notre Mazal, et les dessins qu'il y a sur les mains pour changer. Rabbi Houita Chelli lui-même a été frappé par un cheval et est décédé. S'il avait vu une telle chose sur lui-même, il n'aurait pas pu vivre ni le jour ni la nuit. Il faut être simple, et croire simplement. La simple croyance vaut toutes les sagesse du monde.

4-4.« Le but de la connaissance est que nous ne sachions rien »

Il y avait un autre sage comme ça, Rabbi Avraham Adas. Pour celui qui veut voir combien de miracles et de prodiges il a fait, il faut qu'il lise le livre « Péri Ets Hagan » de Rabbi Ya'akov Katsin, dans lequel il y a des histoires incroyables. C'est vraiment des choses impossibles à décrire. A la fin de ses jours, il marchait, et un autobus la percuté. S'il savait ce qui lui arriverait, y'a-t-il un goût à une telle vie ? Mais concrètement, il y a goût pour n'importe quelle vie, mais il vaut mieux ne pas savoir ce qui arrivera. Alors Rabbi Haïm Vital n'a pas mérité d'étudier cela. Et les gens qui connaissent ces choses-là de nos jours, en connaissent beaucoup moins qu'à l'époque. Tout le monde veut montrer qu'il s'y connaît dans ce domaine, mais ils ne savent pas différencier entre leur droite et leur gauche. Il vaut mieux ne pas s'y connaître. Les Richonim disaient : « Le but de la connaissance est que nous ne sachions rien ». C'est pour cela que Moché Rabbenou était unique, Hashem lui a dit : « Mais, de ton côté, choisis parmi tout le peuple » car le temps ne suffisait pas, il fallait choisir parmi six cent mille hommes, des chefs avec des caractères précis. Rachi recense 781... juges. Comment est-il possible de faire une enquête sur chacun d'eux pour savoir s'il est convenable ? Il est impossible à moins d'utiliser le Rouah Hakodesh. Moché Rabbenou est différent.

5-5.Donne de la Tsédaka tous les jours

Le seul moyen pour être épargné de tous les décrets est de donner la Tsédaka tous les jours, comme vient de nous le chanter Rabbi Kfir Partouche : « תן צדקה כל ימך ». Si un homme peut donner le Ma'asser, c'est très bien. S'il peut donner un peu plus, il donnera vingt pour cent, mais pas plus que ça. Aujourd'hui, j'ai lu une histoire sur Rav Steinman qui a demandé à un riche de donner une part sur deux. Cinquante pour cent pour lui, et cinquante pour cent pour ceux qui étudient la Torah. Il lui dit : « c'est difficile pour moi ». Il lui répondit : « je sais que c'est difficile pour toi, mais comme ça, tu seras en sécurité ». Il accepta d'agir ainsi, mais finalement il perdit beaucoup d'argent. Ensuite, il alla réclamer au Rav : « Comment cela est-il possible ? » Il lui dit : « tu n'as pas donné avec un cœur entier, tu as donné avec gémissement ». Dans les faits, la Guémara dit (Kétouvot 50a) « il ne devra pas donner plus que vingt pour cent ». C'est ce qu'il faut faire. Si quelqu'un dépense plus que ce qu'il faut, qui peut savoir ce qu'il deviendra ? Donc il faut s'y tenir aux lois de la Guémara, dix ou vingt pour cent, mais pas plus ; à moins que ce soit pour expier ses fautes, tel que l'écrit le Tanya, cela sera compté pour le rachat de son âme. Mais la majorité des gens doivent donner ce qu'il faut. Et lorsqu'un homme prie et donne la Tsédaka chaque jour, il est assuré avec l'aide d'Hashem que rien ne lui arrivera ce jour-là. Donc le lendemain, il fait pareil.

6-6.« La voie qu'ils ont à suivre »

והזהرتה אתם את החקים ואת ההורות והודעת להם את הדרך ילבו בה ואת המעשה אשר יעשוו - « Notifie-leur également les lois et les doctrines, instruis-les de la voie qu'ils ont à suivre et de la conduite qu'ils doivent tenir » (Chemot 18,20). Il y a une Guémara dans Baba Kama (100a) qui dit que dans la phrase, le mot « ילבו » renvoie à la visite des malades, et le mot « בה » renvoie à l'enterrement. Il y a donc une Miswa d'aller visiter les malades, et également une Miswa d'aller à l'enterrement.

7-7.Réconforter les endeuillés prime sur la visite des malades

Le Rambam écrit dans les Halakhot du deuil, que la Miswa de réconforter les endeuillés prime sur celle de visiter les malades. Si un homme a deux possibilités, soit de consoler une pauvre famille, ou soit de rendre visite à un malade, il devra aller consoler. Pourquoi ? Car en faisant cela, il fait du bien avec les vivants et avec le décédé. Avec les vivants – pour les réconforter sur la perte de leur proche. Avec le défunt – pour mentionner ses bonnes actions, c'est une chose très importante. J'ai remarqué que des fois, je dis des choses sans faire attention, mais mes paroles ont agi jusqu'en dehors d'Israël. C'est comme ça lorsque tu dis des choses qui sont acceptées et logiques pour tous. Il faut savoir réconforter les gens. En parlant avec des mots convenables, tu leur fais du bien à eux mais aussi à l'âme du défunt.

8-8.Ne pas être lourd avec le malade, ne reste pas plus que ce qu'il faut

Même au sujet de la visite des malades, nos sages ont établi des Halakhot pour ne pas que les gens qui viennent les voir leur fasse mal à la tête. Le Rambam écrit que celui qui va rendre visite à un malade doit avoir des mots doux envers lui, demander pitié pour son état, et sortir rapidement. Il ne doit pas rester trop longtemps et être étouffant. Prie pour lui, parle avec les médecins si tu as des solutions, ou alors tu lui trouves un bon médecin, mais si tu viens juste pour rester assis encore et encore, des fois le malade a besoin de se lever et il a honte de toi. Donc pour le bien du malade et pour bien accomplir cette Miswa tu ne dois pas rester trop longtemps.

9-11. Les lois d'Hachem sont justes

Aujourd'hui, nous lisons la paracha de Mishpatim. Les lois de la Torah sont plus correctes que toutes celles des nations. Toutes les lois, même les plus actuelles, n'arrivent pas à la cheville de celles de la Torah. La Torah annonce (Chemot 21:1): voici les lois que tu placeras devant eux. Et le Roi David ajoute: les lois d'Hachem sont justes

(Tehilim 19:10). Prenez par exemple une personne qui a volé, que lui faites-vous? Selon la loi arabe, un voleur, on lui coupe une main, mais il a l'autre main, et il vole de l'autre main. Que faire? Coupez aussi son autre main. Mais il peut continuer à voler avec la parole et les astuces, en conseillant de faire ceci et cela. Alors que font-ils? «La fin d'un voleur est la pendaison» - accrochez-le à l'arbre comme Haman ... Et il y a autre chose, aujourd'hui on ne coupe pas la main, mais on le met en prison pendant quelques années ou quelques mois. Et en même temps qu'il est en prison, il est assis avec d'autres voleurs (après tout, il n'est pas possible de mettre tous les voleurs seuls dans une pièce), et ils s'assoient là ensemble et parlent, et lui demandent: « Qu'est-ce qui vous est arrivé? Pourquoi avez-vous été attrapé? » Et il leur dit: « Parce que j'ai volé un vélo ». Et ils lui disent: « imbécile que tu es, pour une bicyclette tu es en prison pendant quelques mois? Si tu apprends bien à voler tu pourras cambrioler une banque entière! ... Pas de problème, on on t'apprend ». Et il est assis là et fait des cours sur «Les lois du vol et de la perte». Mais la Torah dit que celui qui vole paiera le double - ne lui coupe pas la main et ne le mettez pas en prison afin qu'il n'apprenne pas plus de sagesse à voler. Et s'il n'a pas d'argent pour

payer le double - «il est vendu pour son vol» (Chemot 22: 2) - il est vendu comme esclave. Et vraiment qui veut acheter un voleur? Personne ne veut acheter un voleur. Il faudrait sept yeux sur lui - ouvrez les yeux avec sept habiletés, faites attention que cet endroit est fermé et cet endroit aussi. Mais d'un autre côté, quand ce voleur sera assis dans la maison de ce juif, il apprendra à vivre dignement. Il n'apprendra pas de bêtise et ne se dégradera pas. Il sera éduqué correctement et son patron lui dira: « Ecoutez, si vous faites cela, vous gagnerez ceci et cela ». Il lui donnera de belles choses, l'encouragera avec une récompense - un «bonus». Puis il voit qu'on peut gagner comme ça sans avoir à voler. Et ainsi: «Six ans il travaillera et au septième il sortira libre, gratuitement » (Chemot 21: 2). Avec cela, le voleur apprend à vivre dignement, à travailler loyalement... C'est pourquoi, malgré la difficulté d'acquérir un esclave voleur, le tribunal essayera de trouver un bon Juif pour l'acheter.

10-12. Car il est bien avec toi

Rien ne vaut cette amulette!

Guérisons?
Délivrances?
Etre content de ses enfants?

Quand vous êtes associés aux institutions,
Rahi Rahamim Haï Houïta Hacohen,
L'amulette est à vous.

הזהר לא הטעותה הבטחת הגדות לסייע קידושה כוונת קדשך בטהרה וברוח הקודש

יב רחמים הִי הוֹיָתָה הַכָּהן

Pour acheter des billets et gagner en grand!
08-6727523 | www.yhr.org.il

Pinhas Houri- 0667057191

David Diai- 0666755252

Contactez: David Diai - Marseille 06.66.75.52.52 | Elazar Madar - Paris 06.05.95.36.72

Et nos sages ont été si sévères à l'égard du respect à devoir à cet esclave, au point de dire « celui qui achète un esclave juif, acquiert un maître » (Kidouchin 20a). En effet, si tu as un coussin supplémentaire, il faut le donner à l'esclave. Et s'il n'y en a qu'un, il sera pour l'esclave aussi. Et pourquoi ? Tout d'abord, tu peux t'en acheter un autre. Il est inutile de s'entêter. Si tu as les moyens d'acquérir un esclave, tu peux te permettre d'acheter un coussin. De plus, le verset dit « il est bien avec toi » (Devarim 15;16). L'esclave doit être choyé comme toi: un drap, un coussin, tout. (Et si le patron n'a qu'un oreiller et se couche dessus, il ne respecte pas le verset cité, et s'il ne s'allonge pas dessus et ne le remet pas à son serviteur, c'est le comportement de Sodome. Il devait donc être remis à son serviteur, et nous retrouvons là un maître pour soi-même. Thosfot). Et les commentateurs s'interrogent, parce que d'habitude, quand le verset dit «avec toi» signifie que celui-ci est second à toi, pourquoi les sages ont-ils expliqué ici que «avec toi» signifie qu'il est prioritaire à toi? C'est une question. Et il est possible que les mots «avec toi» de l'esclave hébreu soient en plus, d'où la nécessité d'interpréter différemment, ainsi explique le Mispe sur Kidouchin. Et le Gaon Rabbi David Aidan a expliqué qu'ici, le texte précise qu'il doit être bien avec toi...

11-13.Aucun réinsertion n'est meilleure que celle de la Torah

Et ainsi cet homme se reinsert dans la société. Et aujourd'hui, certains agissent de manière similaire. Quand ils veulent remettre un voleur sur le droit chemin, des justes viennent et promettent: «Nous prendrons sa responsabilité», et ils le placent dans une yeshiva où il étudiera la Torah et vivra comme un être humain., qui ne volera ni ne commettra de tels crimes. Et aucune réinsertion n'est bénéfique pour un voleur à part celle de la Torah. La parole du La Torah restaure l'homme, mais tout le monde ne le comprend pas.

12-14.« Ils t'appelleront madame »

Ensuite, la Torah écrit: « et lorsqu'un homme vend sa fille en servante » (Chemot 21;7). Quel âge a cette fille ? 6-7 ans. En effet, elle ne peut travailler 6 ans que si elle n'est pas encore pubère. Au cas où elle le serait, elle est libérée automatiquement. Avant de quitter, on voit si elle a plu à la famille. C'est à dire, si elle était une bonne fille, zélée,... alors, la maîtresse de maison pouvait la proposer à son fils: « Regarde cette gentille fille, certes pauvre, mais, avec de si bonnes qualités. Et le fils est dispensé de règlement pour le mariage car le père a déjà été rémunéré par la vente de sa fille. Et cette jeune fille évolue alors du rang de jeune misérable à celui de dame de bonne famille. Tout d'abord, elle apprend à s'entendre dans la maison des riches, comment tout est organisé et rangé. Et si des invités respectables viennent, sa maîtresse lui dit de préparer aujourd'hui telle et telle nourriture et telle ou telle vaisselle, tout est arrangé à la manière bourgeoise. Sinon, comment cette fille sortira-t-elle du cycle de la pauvreté? Après tout, elle a grandi pauvre tout le temps (parce que si son père l'a vendue, bien sûr, il l'a fait parce qu'il était pauvre et n'avait

pas d'argent, parce qu'aucune fille n'est vendue pour vol), et a appris une vie de pauvreté, mais quand elle est vendue à un homme respectable et riche, c'est différent. Elle apprend les valeurs des riches et leur organisation leur façon de parler, et ne bavardera pas trop. Tel est le but de la Torah.

13-15.La Torah réduit la pauvreté du peuple

Et si aucune de ces 3 choses n'est réalisée, elle sortira gratuitement, sans argent (Chemot 21;11). Comment sort-elle gratuitement? Lorsqu'elle atteint l'adolescence et a fortiori l'âge adulte («l'âge adulte» fait référence à l'âge de douze ans et demi, et «l'adolescence» six mois avant cela) parce qu'une fille de douze ans a déjà atteint l'âge de se marier ou de sortir si on n'en veut pas. «Elle sort gratuitement sans argent.» Et ainsi la Torah diminue la pauvreté du peuple d'Israël. Pas comme de nos jours où un homme riche donne naissance à un homme riche - «La pauvreté poursuit le pauvre» (Baba kama 92a) la richesse suit le riche. Une femme qui vivait dans la maison de son père toute sale, maintenant est dans la maison des bourgeois et des riches. Tout dans la Torah est merveilleux et bon conseil. Et ce conseil n'est venu au cœur d'aucun des sages des nations du monde. Et à ce jour, il n'y a rien de tel. Qu'y a-t-il? «Il n'y a pas d'esclavage», mais de cette façon les pauvres resteront pauvres tout le temps (il y a un quartier de pauvres en Amérique).

14-16.A quoi fait référence « œil pour œil »?

Après, il est marqué : « œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied » (Chemot 21;24). A priori, on pourrait comprendre qu'il faut blesser à l'œil celui qui blesse l'œil du camarade. De même pour une dent ou une main. Mais, en réalité, nous savons que ce n'est pas le sens à retenir. L'intention de la Torah est de demander une indemnisation financière. Il est marqué dans le fascicule Sefonot (Rav Moche Grilak) qu'une fois, le président des États-Unis (Jimmy Carter) a demandé à l'un des rabbins de la Terre d'Israël: « Dites-moi, Comment se sont permis vos sages pour interpréter «œil pour œil» pas littéralement? Après tout, le verset dit «œil pour œil» et signifie que l'œil de l'agresseur lui est enlevé, et les sages disent qu'il ne subira pas cela, mais paie de l'argent. Quelle est cette chose? Est-ce le sens du verset? Le Rav lui dit: Attends, avant d'arriver au verset «œil pour œil», lis le début: «Si, des hommes ayant une rixe, l'un d'eux heurte une femme enceinte et la fait avorter sans autre malheur, il sera condamné à l'amende que lui fera infliger l'époux de cette femme et il la paiera à dire d'experts.(verset 22) Qu'est-ce que» il sera condamné? Cela signifie-t-il qu'il paiera de l'argent. Et que signifie qu'ils lui fera infliger? Si le mari de la femme réclame des millions paierait-il des millions? C'est impossible. Mais Rachi a expliqué, qu'il lui fera infliger: «Si le mari poursuit en jugement, l'agresseur paiera une indemnité selon les juges. Mais s'il n'y a pas de procès, on n'a pas le devoir de se mêler de ce nous regarder pas. » Moins on se mêle, mieux c'est. Mais s'ils sont déjà venus à la cour, et que le mari de la femme a fait une réclamation contre lui

et dit: « Messieurs, cet homme a frappé ma femme et lui a donné un coup et ses bébés sont sortis ». La loi est: «Et si l y a une calamité» - chez la femme, c'est-à-dire que la femme est morte - «et on applique âme pour âme». Et si l y a pas eu de calamité pour la femme mais que seuls les bébés ont été perdus, alors « la punition sera d'ordre financière. Mais, même si les bébés n'avaient pas eu de dégâts, n'y a-t-il pas eu ni blessure, ni ecchymose, ni coup? Il y avait sûrement tout, alors pourquoi la Torah nous dit-elle que l'agresseur n'aura qu'une condamnation financière? Après tout, il devrait être frappé au ventre (laisser les bébés sortir si l en a ...). Et une preuve supplémentaire, c'est qu'ailleurs il est dit: «Et vous ne prendrez aucune rançon pour l'âme d'un meurtrier qui est méchant et mérite de mourir, car il sera mis à mort» (Bamidbar 31 :35). Et on voit que pour un meurtrier il n'y a pas de tolérance. Mais si l n'a pas tué, seulement blessé des membres, comme donner un coup et casser une main, etc., il lui paie non seulement des soins médicaux (si l peut être soigné), et le paie également pour la partie qui l'a frappé.

15-17.Pourquoi la Torah écrit de cette façon ?

Pourquoi la Torah écrit de cette façon ?

De sorte que lorsqu'un enfant apprend la Torah, il verra littéralement le verset comme «œil pour œil», et se dira que si l donne un coup à son ami et lui arrache l'œil, ils peuvent lui enlever le sien. Par conséquent, il ne le ferait en aucun cas. Mais la mère peut encourager son fils et lui dire: Tout d'abord mon fils, ce n'est pas comme ça, «œil pour œil» veut dire argent. Et deuxièmement, tu es petit, et une petite personne qui frappe n'a pas à payer. Tu peux donc donner des coups. Il est donc interdit à une femme d'étudier la Torah orale, car elle est plus que miséricordieuse envers son fils et le détruit parfois. Il est écrit dans Lamentations (4:10): «Par les mains de femmes miséricordieuses, ils ont fait cuire leurs enfants» - elles les ont rendus mal éduqués et de mauvais enfants sont sortis. Par conséquent, cela restera dans la Torah orale, alors que dans la Torah écrite, il est écrit «œil pour œil», comme pour mettre en garde.

16-18.On va te faire une explication exceptionnelle

Et lorsque le cas se présente, les juges s'assoient et réfléchissent : « Bon, on va te faire un arrangement, exceptionnellement, cette fois-ci, on va te demander un règlement et t'acquitter. Chaque loi énoncée par la Torah est remplie de sagesse. Comment diffuser la loi et comment l'appliquer. Nous apprenons cela de la Guemara Baba Kama (100a) sur le verset: « et l'application qu'ils feront ». L'application fait référence à la loi qu'il faut dicter. Et « qu'ils feront » fait référence à l'application juridique.

17-19.Et lorsqu'un homme découvre un trou

Un verset dit: « lorsqu'un homme découvre un trou » (Chemot 21;33). Un joli commentaire a été trouvé. Rabbi Yossef Haim écrit qu'un homme était un décisionnaire embrouillé et perturbant, à l'époque de Rav Yonathan Eibchits. Ce dernier lui demanda: « pourquoi énonces-tu des lois puisque tu ne connais rien » L'homme répondit:

« la Guemara (Roch Hachana 25b) dit pourtant qu'à chaque génération, il y a des décisionnaires au niveau de la communauté. Elle écrit : le prophète Yftah, à sa génération, correspondait au prophète Chemouel, de son temps. Alors, Rabbi Yonathan l'invita à étudier la paracha Michpatim pour constater son ignorance. Que dit la paracha ? Il est écrit **בְּמִקְרָא קֹדֶשׁ הוּא אִישׁ בָּאָרֶב בְּמִקְרָא פָּנָה** (Et lorsqu'un homme découvre un trou n trou) et ce verset peut être compris différemment : Yftah serait-il un ignorant?! Le Rav voulait lui faire comprendre que l'ignorant, c'était lui! Yftah était un véritable sage. Pas tout le monde peut se faire passer pour un décisionnaire. Surtout à cette époque où chacun voulait faire ce que voulait de la loi.

18-20.Des centaines de livres sur un seul verset

Malheur à celui qui modifie la loi. Peut-on détruire des traditions vieilles de 3000 ans?! Beaucoup ont déjà essayé : Saducéens, Caraïtes, libéraux... Que reste-t-il de ceux-ci ? Rien! Pensez-vous que les libéraux respectent le Chabbat ? Pas du tout. Ils récupèrent de la Torah ce qui les intéresse, et laissent ce qui ne leur plaît pas. Ensuite, leurs enfants laissent tout tomber, se convertissent à d'autres religions, épousent des non-juifs et leurs enfants ne sont alors pas juifs... Il ne faut jamais porter atteinte à la Torah! C'est une Torah de vérité provenant de la bouche d'Hachem. Chaque mot est rempli d'une sagesse illimitée. Il faut étudier, s'intéresser, approfondir, et comprendre. Arrivera le temps où seront écrits des centaines de livres sur un seul verset. Ils écriront et découvriront la sagesse de la Torah.

19-21.Le demi-shekel

Nous lirons la paracha Shekalim. Et j'ai remarqué que le mot **מִשְׁפָטִים** (Michpatim) a la valeur numérique du mot **שְׁקָלִים** (Chekalim) (480). Nos frères ashkénazes ne savent pas combien coûte un shekel de la Torah, alors ils ont dit de prendre la moitié de la monnaie utilisée dans le pays, si dans le pays c'est un dollar - alors il faudra prendre un demi-dollar. Et si le shekel est la monnaie - prenez un demi-shekel. Et si une livre est coutumière - prenez une demi-livre. Mais ils ont dit que ce n'était peut-être pas assez, alors ils ont dit prendre trois moitiés de ce genre car le verset a dit trois fois «contribution» (30, 13-16), donc ils prennent trois moitiés (chap 694). Mais parfois, cela ne suffit pas. Nous savons exactement à quoi correspond le shekel de la Torah. Maïmonide a écrit «Darham» et ils ne savent pas ce qu'est ce Darham (comme l'écrivait le Yavatz (Migdal Oz, page 14b) que nous ne savons pas quoi faire). Mais nous, les Séfarades, avons la tradition depuis des générations que le darham est de trois grammes et un demi-shekel équivaut à trois darham - neuf grammes d'argent pur. Et chaque année, vous découvrirez le cours de l'argent pur à ce moment-là. Nous pensions autrefois que l'argent diminuait, mais à l'ère du Covid, il a également commencé à augmenter. Et maintenant, ils ont vérifié et constaté que la valeur de neuf grammes d'argent sans TVA supplémentaire, cela vous coûtera 27 shekels (tout le monde devrait donner 27 shekels). Et si vous le faites plus TVA, cela vous coûtera 31 shekels. Et il y a ceux qui disent que la TVA ne devrait

pas être ajoutée parce que quand le Messie viendra (de nos jours), il n'y aura plus de TVA. Après tout, pourquoi faisons-nous de la TVA? A cause des guerres et de toutes sortes de mauvaises choses, quand le Messie viendra, il n'y aura plus de guerres, pas de corona et rien de mal. Et celui qui voudrait être plus strict serait bénit.

20-22.Pourquoi n'y a-t-il pas de gouvernement?

Le Gaon de Vilna (explication sur Tikoune Hazohar p52) écrit que les douleurs messianiques dureront 70 ans. A mon humble avis, ceci a commencé en 5708, donc le Machiah se fait attendre et ne saurait tarder. Une fois, se lève un homme qui déteste la Torah, un autre qui ne la respecte pas, et nous devons alors dépendre de Trump et autres... Le Machiah doit donc venir, les 70 ans sont passés. C'est pourquoi,

בְּאֹזֶן בְּאֹזֶן
מִשְׁמֵיעַן עַל הַשְׁקָלִים
(שְׁקָלְבָּאָמָּא)

בְּס"ד

בָּתְנָמָן

רַבִּינוּ עֲוֹבְדִיה יוֹסֵף אַצְ"ל
(חו"ו ע"ם ק"ה)

כָּבֵר פְּסֵל מִרְאֵן
מְעוֹת מִזְמִית הַשְׁלֵל
יְשַׁׁלְּמָה לְתִנְמָה
לְמִסְדּוֹת תּוֹרָה

נִתְן לְצַרְךָ
גַּם אֶת
הַמִּתְנָוֹת
לְאָבוֹיִנִים

חִיְגָוּ עֲכַשְׂיוֹ (או שלחו הودעה): 08-6727523

לתרומות בבנק הדואר: ח.ב. 07761990 ע"ש חכמת רחמים
בעמדות "נדרים פלו"ס"
באתר: yhr.org.il

jusque-là ne s'est pas levé de gouvernement correct. On doit plusieurs fois faire des élections, et aucun de tous ces fatigués ne pensent aux conséquences. Pensez-vous que la solution serait une montée de la gauche ?! La gauche ne montera pas! Il faut s'unir et respecter la Torah. Existe-t-il aujourd'hui le Sanhédrin qui applique les peines capitales ? Aujourd'hui, cela n'existe pas. Celui qui s'est mal comporté n'a qu'à faire Techouva pour être pardonné. Mais il faudrait être des frères, et une telle folie n'existe dans aucun pays du monde. Nous n'avons pas entendu parler d'un seul pays au monde qui fasse des élections quatre fois en un an ou deux, uniquement dans notre pays! C'est un pays qui regorge d'élections et qui n'en a pas vraiment. Tout le monde dit: pourquoi ne m'ont-ils pas mis à la deuxième place? Pourquoi m'ont-ils mis à la quatrième place? Pourquoi m'ont-ils fait ça? C'est pourquoi des élections ont lieu. Et l'un dit: «Je veux laïciser tout le pays», mais tu ne pourras pas laïciser, tu ne pourras rien faire... Il faut apprendre à suivre la Torah et la respecter, accomplir le plus possible. Et ce que tu ne parviens pas à faire, dis à ton fils: « j'ai été élevé différemment, mais toi, mon fils, respecte la Torah, les Misvot, le Chabbat.

21-23. Le Chabbat est un repos, une joie de vivre, on y trouve tout le bonheur du monde

Vous ne savez pas ce qu'est le Shabbat. Il y a beaucoup de laïcs qui pensent que Shabbat est une prison, mais ce n'est pas le cas. Shabbat est la liberté et la joie de vivre, il a tout le bien du monde. Il y a beaucoup de sagesse dans la Torah. Le temps viendra où nos juges et nos imbéciles aussi, (ce sont les mêmes lettres en hébreu שפטים טפשים, seulement

ils changent, une fois des juges et une fois des imbéciles ...). Tout le monde comprendra qu'il n'y a rien au monde de plus merveilleux que l'étude de la Torah! Vous avez lu les histoires de vie de sages qui ont étudié la Torah avec difficulté, pauvreté et dévotion, et qui étaient les personnes les plus spéciales et les plus heureuses. Nous avons besoin d'apprendre à respecter la Torah, et grâce à cela, nous gagnerons tout le bien du monde et une rédemption complète bientôt de nos jours, Amen et Amen.

Celui qui a béni nos saints ancêtres Avraham, Itshak et Yaakov bénira tous les étudiants de la Torah et ceux qui les soutiennent, et tous les auditeurs, et ceux qui voient par satellite, et les lecteurs plus tard dans le «Bait Neeman» de tout le pays et le monde, que Dieu les bénisse tous. Qu'ils voient de la satisfaction de leurs enfants et descendants, Amen oui il y aura une volonté et leur accorde le bonheur et la richesse pour le servir. Amen, ainsi soit-il.

Après le départ de Rabbi Benyamin le Juste, que le souvenir du juste et saint homme soit bénédiction, qui a permis à de nombreuses personnes de vivre une délivrance, En vertu de ses dernières volontés, tout continue comme avant, grâce à ses enfants, que D. leur prête vie. Pour un rachat de l'âme, une bénédiction ou chasser le mauvais œil, vous pouvez appeler au: 052-6748693

En outre, à la demande de la famille, si certains connaissent des histoires, des récits de miracles, une photo et ainsi de suite, datant de son vivant, ils sont priés de les lui transmettre: Par téléphone: 050-4103607, fax: 08-6752698, WhatsApp: 08-6727523 Ou par courriel: bait.neheman@gmail.com De bonnes nouvelles !



Rabbi Benyamin le juste servait D. de tout son cœur. Il était érudit en Torah, humble, s'efforçait dans son étude, aimait le peuple d'Israël, le cœur d'Israël. Il fut le père de notre sainte yéchiva «Hokhmat Rahamim».

Notre Maître, le Rav Eliézer Menahem Schakh, qui fut le recteur de l'école talmudique Ponovitch, témoigna à son propos il y a 46 ans, qu'il fut un juste caché, l'un des 36 justes que l'on ne peut voir. Les grands de la génération se tournaient vers Rabbi Benyamin afin qu'il opère pour eux un rachat de l'âme, et qu'il leur accorde sa bénédiction.

Lorsque Rabbi Benyamin nous quitta, le rabbin et gaon, Rabbi Abraham Meimoun, de Marseille, a précisé au moment des oraisons funèbres : «Rabbi Benyamin était le Saint des Saints». Beaucoup furent sauvés par ses prières, et des histoires de prodiges et de miracles, ou encore d'esprit saint, circulent à son sujet, comme pour les justes des temps anciens.

Sans engagement formel, nous publierons dans le périodique une rubrique permanente, qui relatera un fait relatif à Rabbi Benyamin le Juste.

Un coiffeur qui souffrait en son cœur alla trouver Rabbi Benyamin, afin qu'il le préserve du mauvais œil et procède pour lui au rachat de l'âme. Quand il fut introduit auprès du juste qui se mit à le bénir, il s'arrêta et l'interrogea : «Vous coiffez les dames?» Puis il ajouta : «Arrêtez et vous recouvrerez la santé». Et ce fut ce qu'il se produisit

MAYAN HAIM

edition

TEROUMA

Samedi
20 FÉVRIER 2021
8 ADAR 5781

entrée chabbat : 18h00
sortie chabbat : 19h08

- 01 Amalek ou la fragilité d'Israël
Elie LELLOUCHE
- 02 Cadre légal d'une donation
'Haim SAMAMA
- 03 Un mishkan bien vivant
Ephraïm REISBERG
- 04 Le mishkan est en nous
David WIEBENGA ELKAIM

AMALEK OU LA FRAGILITÉ D'ISRAËL

Rav Elie LELLOUCHE

C'est alors qu'ils avaient installé leur campement à Réfidim, marquant un arrêt dans le parcours qui les menait vers le Har Sinaï, que les Béné Israël furent attaqués par 'Amaleq. Lors de l'épisode précédent cette attaque, le peuple, fraîchement libéré d'Égypte, chercha querelle à Moché. C'est ce que la Torah nous relate : « **ils campèrent à Réfidim et il n'y avait pas d'eau à boire pour le peuple. Le peuple se querella, alors, avec Moché et ils dirent : "donnez-nous de l'eau afin que nous puissions boire"** » (Chémot 17,1-2). Cependant, la manière dont le Texte sacré conclut cet épisode n'est pas en lien avec le manque d'eau dont s'était plaint le peuple. Ainsi, le dernier verset de ce récit énonce : « **On dénomma l'endroit Massa et Mériva du fait de la querelle des Béné Israël et parce qu'ils avaient mis à l'épreuve Hachem en disant : "Hachem est-Il parmi nous ou non ?"** » (Ibid.17,7).

Étonnante conclusion ! À aucun moment dans les versets relatant la plainte des Béné Israël, il n'est apparemment question d'une quelconque suspicion quant à la présence divine au sein du peuple élu. Mais plus déroutant encore, comment les descendants des Avot, après avoir vécu tant de miracles prodigieux, depuis le début des Makot en Égypte jusque la traversée de la mer Rouge, auraient-ils pu encore douter de la Présence divine au milieu d'eux ? Cette attitude, pour le moins ingrate, voire quasiment blasphématoire, appelle une explication.

Pour le Ha'Emeq Davar, si les Béné Israël n'avaient évidemment pas de doute sur la réalité de la Présence de Hachem à leurs côtés, ils s'interrogeaient, malgré tout, tant sur la nature de l'assistance dont ils bénéficiaient que sur sa pérennité. Certes, le 'Am Israël avait été témoin des miracles que le Créateur avait opérés pour lui en Égypte puis, ensuite, lors de son avancée dans le désert. Mais Le Maître du monde avait, pour ce faire, dû violer les lois de la nature. Autrement dit, Hachem avait fait fi du niveau spirituel des descendants des Avot en leur prodiguant avec miséricorde Son Salut et Son assistance. Mais pourrait-il garantir Sa protection dans un cadre naturel appelé à « reprendre, tôt ou tard, ses droits » ? La nature a ses règles apparemment incontournables et ces règles, obéissant à une stricte rationalité, font peu cas des mérites et des démerités des hommes.

Cette question préoccupait d'autant plus les Béné Israël qu'ils voyaient en Moché et en sa présence, la raison essentielle des miracles qu'ils vivaient. Or, Cette présence n'était pas éternelle. Aussi, « **HaYech Hachem BéQirbénou – Hachem est-il parmi nous ?** » n'exprime ni un doute sur l'existence du Créateur, 'Has VéChalom, ni une interrogation sur la réalité de Sa présence à nos côtés dans un cadre surnaturel. La question des Béné Israël portait sur la manière dont Le Créateur pourrait, tout en le maintenant, interférer dans le cadre rigide, porté par la nature et ses contingences, pour secourir tout un peuple en fonction de ses mérites.

Pourtant, aussi compréhensible soit-il, ce questionnement traduit un manque de confiance en Hachem. Car douter de sa capacité à rendre tangible, en tant que serviteur du Créateur, de la présence de Celui-ci, au sein même de l'action humaine la plus rationnelle, est l'aveu d'une faille dans la Émouna. Profitant de cette faille, 'Amaleq parvint à s'introduire au sein du peuple hébreu pour mieux le déstabiliser. C'est le message qu'ont voulu nous livrer nos Maîtres en relevant que les mots 'Amaleq et Safeq (le doute), ont la même valeur numérique. Pour l'ennemi viscéral d'Israël, si c'est à la nature que le Créateur a confié le soin d'administrer la Création, il ne Lui appartient plus d'interférer dans sa gestion.

Aussi, selon le Netsiy, le rejeton de 'Essav n'entreprit pas, d'emblée, de mener une opération militaire contre les Béné Israël. C'est la raison de la précision du Texte sacré énonçant : « **Vayavo 'Amaleq Vayla'hem 'Im Israël BiRfidim – 'Amaleq vint et mena un combat avec Israël à Réfidim** » (Chémot 17,5). « 'Amaleq vint »; allant à la rencontre des Hébreux, dans le désert, il commença à railler leur projet spirituel. C'est le sens de l'expression: «**Acher Qaré'kha BaDére'kh – Alors qu'il ('Amaleq) t'avait refroidi dans ta démarche**» (Dévarim 25,18). Lorsque le Texte sacré parle de la guerre qu'il entreprit contre Israël, celle-ci désigne, précisément, une agression spirituelle qui altéra la détermination des couches les plus fragiles du peuple, les *Né'héchalim*, quant au projet divin.

Face au danger représenté par cette «gangrène», Moché décide de prendre les armes. Si 'Amaleq prétend évincer Le Maître du monde de l'ordre naturel, il incombe au peuple élu de le combattre sur ce terrain. C'est pourquoi le plus grand des prophètes, par le biais duquel Hachem avait opéré tous les miracles de la Sortie d'Égypte, se met à l'écart et demande à Yéhochou'a de mener ce combat. Il s'agit alors moins de vaincre l'ennemi juré du peuple d'Israël que de prouver aux descendants des Avot que la Présence Divine peut se manifester au sein même de la conduite naturelle des événements, si tant est que l'homme le mérite. C'est le sens de l'attitude de Moché hissant, lors du combat, ses mains, symbole de l'action humaine, vers le ciel. Par cette symbolique Moché vise à convaincre ses frères de la convergence réalisable entre engagement rationnel des hommes et réponse du Créateur. Malgré tout, le peuple élu sort fragilisé, sur le plan spirituel, de cette confrontation et Yéhochou'a ne peut qu'affaiblir cet ennemi viscéral, léguant aux générations futures la mission messianique d'inscrire la foi d'Israël au plus profond de la marche naturelle du monde et éradiquer ainsi définitivement l'idéologie portée par 'Amaleq.

En droit français une donation peut comporter des clauses particulières pour répondre au souhait du donateur et imposer au bénéficiaire de respecter certaines conditions. En principe, cet acte une fois réalisé ne peut pas être annulé, et le don sera l'entièvre propriété de l'acquéreur.

La loi prévoit deux types de conditions qu'il est possible d'intégrer dans les clauses d'une donation.

Les conditions suspensives, où le don dépend d'un événement futur incertain: dès que l'événement surviendra, la donation sera effective rétroactivement à la date du don et dans sa réalisation le contrat devient parfait et exécutoire.

Exemple : « Je donne ma maison à mon fils s'il obtient son diplôme ». Les conditions résolutoires d'autre part, où le don est effectif dès le jour de la rédaction de l'acte et les droits de mutation sont immédiatement exigibles. Cependant, ce don est annulé si la condition énoncée se réalise.

Exemple : « Le donateur récupère son bien si le donataire décède avant lui »

Après cette brève analyse juridique, il est intéressant de voir quel regard porte le droit talmudique sur les conditions éventuelles imposées par le donateur dans un don.

Commençons par approfondir la Mishna dans Nedarim (48a) qui nous rapporte l'histoire suivante : « Un homme dont le père s'était interdit de profiter de lui, mariait son propre fils. Bien entendu, le père souhaitait que le grand père assistât au mariage de son petit-fils, et il céda à un ami tous les frais liés à cet événement qu'il avait réglés. Cependant, il imposa une seule condition à ce dernier: Que son père puisse participer à ce repas. Son ami profita de cette occasion et consacra tous les frais de cette fête au Beth Hamiqdach. Ce à quoi, le père lui remontra : "Si je t'ai donné la possibilité de disposer à ta guise des dépenses de cette fête ce n'est pas pour que tu les consacres au Bet Hamikdach."

Son ami lui répondit : "Ainsi, tu veux te servir de moi afin que ton père puisse assister à cet événement. Je ne suis finalement qu'un moyen

pour arriver à tes fins et permettre à ton père de profiter de toi malgré son vœu !!" »

En conséquence, les Sages concluent dans la Mishna qu'un don ne permettant pas au receveur d'en disposer à sa guise n'est pas considéré comme une véritable donation. Dans notre histoire, le cadeau fait par le père n'est pas considéré comme tel et le grand père ne pourra pas assister au mariage de son petit-fils, puisqu'il s'est interdit de profiter de son fils.

Cette conclusion soulève plusieurs interrogations.

En effet, dans le traité Souccah (41b) le Talmud rapporte qu'une personne peut « donner à condition de récupérer » ses quatre espèces (Loulav, Etrog, Hadass et Arava) à un Juif et lui permettre de réaliser la mitsva de Loulav.

De plus, le Yerouchalmi développe dans le traité Nedarim l'idée qu'un homme à parfaitement le droit d'imposer dans sa donation la condition que le receveur ne consacrera pas ce bien au Temple.

Nous avons également une Mishna dans Nedarim (43a) qui statue clairement qu'un individu s'étant interdit de profiter de son ami et n'ayant pas à manger peut parfaitement jouir des biens rendus « libres de propriété (hefker) » par ce même ami.

Plusieurs déductions peuvent être faites de ces passages et contredisent la conclusion des Sages mentionnée plus haut.

En effet, il apparaît clairement dans le cas du Loulav que la donation est entière malgré le fait que les quatre espèces doivent être restituées à leur propriétaire.

Du Yerouchalmi on apprend que le donateur a le droit d'imposer au receveur de ne pas consacrer son cadeau au Temple et que cette offrande est considérée comme valable malgré la condition assignée. Puis, de manière évidente la Mishna dans Nedarim (43a) ne prend pas en compte le « Subterfuge » opéré par le donateur alors que de notre histoire, les sages ont considéré cette combine comme illicite et ont refusé de valider le don.

Ainsi, le Talmud Yerouchalmi différencie tous ces cas d'avec celui de notre histoire.

Effectivement, de notre récit, la condition stipulée par le père révèle clairement qu'il n'a jamais eu l'intention de céder la fête à son ami, ne serait ce que pour un temps limité. Toute la raison de sa clause tient uniquement dans le fait qu'il souhaitait trouver un moyen pour que son père puisse assister au mariage de son fils. Cette opération est donc qualifiée par les sages comme une tromperie et sa donation n'est pas retenue.

Concernant la donation du Loulav, ce don reste entier car le propriétaire a réellement l'intention de céder ses quatre espèces dans le temps limité prévu de la réalisation de la mitsva. Il en va de même pour celui qui cède un bien à son ami et lui impose qu'il ne le consacre pas au Bet Hamiqdach. En effet, ce cadeau est une véritable offrande puisque l'intention de « donner » est entière malgré l'exigence du donataire.

Finalement, la Mishna dans Nedarim (43a) s'explique car le receveur se trouve dans une situation exceptionnelle, puisqu'il n'a pas de quoi manger.

Aussi, et seulement dans ce cas, on ne considérera pas « la liberté de propriété » du donateur comme une pratique rusée permettant au donataire de tirer profit de son ami. Il apparaît en définitive que dans la loi talmudique, toutes les conditions imposées par le donateur sont prises en compte pour une cession valable si la volonté de céder le bien, même pour un temps limité, est sincère.

Le Choulkhan Aroukh statue ainsi dans les Halakhot Matana (241,5) : Si un homme donne un bien à son ami en formulant des conditions telles que : « Qu'il ne donne pas cet objet à une tierce personne, qu'il ne le vende pas, qu'il ne le consacre pas au Bet Hamiqdach ou qu'il ne fasse pas telle ou telle action » sera considéré comme un don entier selon les spécificités énoncées par le donateur.

Une discussion oppose nos Maîtres de mémoire bénie au sujet des événements liés à la Parasha du Mishqan (le Sanctuaire portable qui accompagna les Hébreux dans le désert) et celle du Veau d'or.

D'après les Midrachim (Midrach Rabba et Tan'houma, rapportés par Rachi), la préparation du Mishqan a été ordonnée après la faute du veau d'or. De leur côté, le Zohar et certains commentateurs, tels le Ramban (Rabbi Moshé Ben Na'hman, 1194-1270) rapportent que l'ordre de construire le Mishqan précéda la faute du Veau d'Or, et fit suite à l'épisode du Don de la Torah. Il est à noter que, d'après ce dernier avis, les Parashiot relatant ces trois événements (Don de la Torah, construction du Mishqan et faute du Veau d'Or) sont agencés dans le récit selon l'ordre chronologique. Pour autant, l'avis des Midrashim cités plus haut est une application du principe talmudique (Pessahim 6b) selon lequel la Torah ne suit pas toujours l'ordre chronologique des événements, du moment qu'il existe une nécessité à agir de la sorte.

Le Mishqan est avant toute chose le lieu par excellence de la résidence de Dieu. La Sainteté y était perceptible de manière explicite aux yeux de tous. En réalité, le Mishqan était réellement une entité « vivante ». La Guémara témoigne que, s'il arrivait à un ustensile du Temple de devenir rituellement impur, les Cohanim considéraient cet accident comme plus difficile à vivre que d'assister à une scène de meurtre (Yoma 23b).

La comparaison n'est pas exagérée en ce que la présence d'impureté – antithèse de la sainteté – dans le Temple se traduisait par une certaine perte de vitalité. La situation était à comparer avec le statut d'une personne qui quitte ce monde, et qui est, par définition, privée de sa capacité à vivre. Le Temple atteint dans sa pureté était lui aussi soumis à ce principe.

Par ailleurs, la Guémara (Guittin 56b) relate que, lorsque Titus l'impie entra dans le Temple au moment de sa destruction, et lacéra de son épée le rideau placé à son entrée, il en jaillit du sang, comme pour symboliser que le Temple était, lui aussi, un être vivant.

On rapporte également la faculté du Aron HaQodesh (l'Arche sainte) de pouvoir non seulement se porter tout seul, mais également de porter ses propres porteurs. Le même phénomène, bien que moins explicite dans les écrits de nos Maîtres, s'appliquait à tout le mobilier en bois et aux tentes du Mishqan: leur poids total n'entraînait jamais leur enfouissement dans le sable fin du désert, comme s'il se portaient eux-mêmes. Or, c'est l'une des caractéristiques halakhiques de l'être vivant que de pouvoir « se porter soi-même » (Shabbat 94a).

Une question fondamentale est posée par beaucoup de penseurs : comment l'âme spirituelle peut-elle s'attacher à un corps matériel ? Où se situe le lien pouvant unir ces deux composantes si distinctes de l'être humain ?

Nos Sages nous apprennent que cette liaison s'opère au moyen d'une couche intermédiaire dans le corps, en partie présente dans le sang (Devarim 12, 23), qui possède la propriété de supporter le choc de la confrontation entre le matériel et le spirituel. Mais en ce qui concerne le Mishqan, qui est dépourvu de sang, comment une telle vitalité peut-elle trouver une emprise dans le bois et les tentes ?

En réalité, explique le *Chem MiChemouel (Rabbi Chemouel Bornstein, 1856-1926)*, c'est l'amour profond qui animait le Peuple juif lors de l'appel aux dons pour la fabrication du Sanctuaire qui joua le rôle de cette couche intermédiaire si puissante. Au moment de la collecte des matières premières, pourtant onéreuses, qui allaient permettre la fabrication du Mishqan, les dons furent si nombreux et si généreux que Moshé Rabbénou en personne dût faire passer l'ordre d'arrêter de fournir de nouveaux matériaux pour sa construction, quelques jours seulement après en avoir lancé la collecte.

Cet amour spontané était si élevé et dépassait tant les limites d'un amour dit « naturel », qu'il fut en mesure de créer l'âme du Mishqan, lequel devint dès lors le lieu où les lois naturelles n'avaient plus cours. C'est ainsi que le Mishqan devint un être vivant !

Mais d'où pouvait provenir un amour si puissant ? C'est sur cette question que s'opposent les conceptions du Zohar et du Midrach.

Pour le premier, la Parasha Terouma, qui décrit la construction des objets du Mishqan, suit l'épisode du Don de la Torah. Le peuple Juif avait à cette occasion atteint un niveau spirituel et prophétique jamais égalé. Devenue si proche de Hachem, leur âme enflammée s'était emplie de cet amour, qu'ils investirent immédiatement dans le Mishqan.

L'avis des Maîtres du Midrach est différent. L'ordre de construire le Mishqan et le récit du Don de la Torah sont séparés par l'épisode tragique de la faute du Veau d'Or. Mais paradoxalement cet épisode forma cette âme qui habitera le Mishqan. C'est précisément le profond sentiment de repentir, et la volonté de réparer qui animèrent le Peuple juif, et l'élèverent à un degré de proximité avec Hachem supérieur encore à celui acquis lors du Don de la Torah.

Seul cet épisode était spécifiquement capable de placer le Peuple au niveau le plus parfait des Baalei Techouva (parfaits repentants) qui, à certains égards, peuvent être considérés plus proches de Hachem que les Justes Parfaits (Berakhot 34b).

C'est dans cette optique, parmi d'autres, qu'il est possible de comprendre la discussion de fond opposant le Midrach au Zohar HaQadoch.

La Parasha traite de la construction du Mishqan (Tabernacle ou Temple portatif) construit à partir de nombreux matériaux fournis par les dons spontanés des Bné Israel, et non par des impôts obligatoires.

« **Parle aux fils d'Israël, ils prendront pour moi une offrande prélevée, de tout homme que son cœur incitera à une offrande spontanée vous prendrez mon offrande prélevée** » (Shemot 25,2)

Rashi explique : *Bératson Tov* (par une bonne volonté) qu'il traduit aussi en français médiéval par « présent » (cadeau).

C'est très surprenant car une Mitsva est généralement un ordre de Hashem, un absolu structurant de l'être, qui ne peut être soumis à l'aléatoire du bon cœur. Comment est-ce possible ?

En fait, le Mishqan est l'espace de manifestation de la Shékhina dans le monde, et l'élan du cœur des Bné Israel pour sa construction était totalement nécessaire, car lorsque le Mishqan n'existera plus, le peuple d'Israël lui-même deviendra le lieu de résidence de la Shékhina dans le monde.

Le Mishqan est un espace parfait pour Hashem dans le monde

La plupart des Rishonim (commentateurs du Moyen-Age), à l'exception du Rambam, considèrent que le Mishqan a été construit après la faute du veau d'or, et en tant que réparation. Si cette faute n'avait pas été commise, la Shékhina (présence divine) aurait rempli le monde entier de façon permanente. En d'autres termes, la Shékhina aurait été perceptible dans chaque recoin de l'espace. Mais cette faute a créé un exil (vocable de la Qabbala) qui a condamné le monde au voilement de la Shékhina.

Dans le récit de la Genèse, il est écrit « **Yom Hashishi** » (le sixième jour – Béréshit 1,31). La Guémara dans Shabbat (88a), explique que la lettre « Hé » (de « hashishi », qui semble superflu) correspond à la Torah. L'acceptation de la Torah est donc une condition sine qua non à l'existence de la Création. Sinon, le monde doit retourner au néant.

Or le monde ne paraît pas avoir accepté la Torah, puisque les enfants d'Israël ont commis la faute du veau d'or et que les premières tables ont été détruites. Les secondes tables ne sont qu'une expression diminuée de l'acceptation de la Torah, et le Mishqan le lieu limité de la manifestation de la Shékhina. Le Ramban explique que le Mishqan accueille la présence éternelle de la révélation Sinaïtique de manière réduite. D'ailleurs, on comprend bien cette idée par l'image des deux Chérubins se regardant l'un l'autre avec la voix de Hashem au milieu d'eux.

On retrouve cette même notion aussi au niveau du temps : le Shabbat. C'est aussi un jour resté « pur », libéré du poids du monde matériel.

Ainsi, tant au niveau de l'espace par le Mishqan qu'au niveau du temps par le Shabbat, des poches de résistance ont été créées face à

l'événement catastrophique du veau d'or pour conserver un espace et un temps parfaits, préservés de toute faute, pouvant accueillir la Shékhina.

L'élan du cœur de l'Homme est une composante essentielle pour la création du Mishqan

Le « *Ratson Tov* » (bonne volonté) est la seule partie de l'homme non atteinte par le serpent ni par la faute du veau d'or. C'est la notion du désir d'infini : l'aspiration vers Hashem. Ce désir porte en lui le secret du salut de l'homme. Comme le dit le Messilat Yesharim, « le plus grand plaisir de l'homme est de profiter de l'éclat de la Shékhina ». Car un Homme qui n'orienterait pas sa vie vers ce but perdrat toute vitalité et ne serait que dans une forme de vain rituel. Ce constat se retrouve dans le monde laïque où la vie est coupée de l'absolu par l'accumulation des richesses et la compromission à un diktat social, mais aussi dans le monde religieux si l'étude de la Torah et la pratique des Mitsvot ne sont que des rituels désincarnés.

Ratson est l'anagramme de *Tsinor* (tube). Au début, l'Homme croit que sa volonté vient de lui-même puis, avec l'âge et la sagesse, il comprend que le **summum du désir est d'être comme un canal sachant dépasser son ego pour être le lien entre le monde et la volonté de Hashem** (entre l'infini et le fini dans un langage plus philosophique).

Le Mishqan est la manifestation de « l'éternité redoutable » de Hashem.

Au centre du Mishqan se trouve le Aron (l'Arche Sainte). C'est l'anagramme de *Nora* qui est une Mida (un attribut) de Hashem. Comme on le dit dans la 'Amida « *HaGadol* (Hésséed – Avraham), *HaGuibor* (Din – Ytshak) vé *HaNora* (Tiféret – éternité redoutable – Yaakov) ». Cette Mida correspond à la notion que **le monde semble suivre des règles et des principes forts et déterminés, alors que finalement, de manière plus profonde, d'autres règles agissent**.

On retrouve cette notion dans l'énumération des mesures du Mishqan. Le Aron est décrit comme mesurant une coudée et demie de large, installé au centre de 10 coudées de part et d'autre des cloisons du Mishqan. Or la largeur du Mishqan est de 20 coudées, ce qui rend l'installation du Aron impossible mathématiquement ($10+1,5+10=21,5$) ! La Guémara répond « *HaAron eino minhamida* » (le Aron ne prend aucune place). Elle veut nous enseigner ici qu'au cœur même de la rationalité, Hashem peut opérer des miracles invisibles à l'homme et dépassant toute rationalité. C'est la notion de *Nora* ! Cela permet également d'expliquer pourquoi le Aron Hakodesh accompagnait Israël au cours de guerres menées contre des peuplades bien plus fortes.

Le monde laïque peut aussi le percevoir après la découverte de la physique quantique qui

énonce des règles incompréhensibles à l'esprit humain. Comme l'a dit Richard Feynman, prix Nobel et considéré comme l'un des plus grands théoriciens de la physique quantique : « personne ne comprend vraiment la physique quantique ». Hashem peut faire en sorte qu'une même particule puisse être à deux endroits différents au même moment ! Personne n'aurait pu concevoir cette réalité il y a cent-vingt ans encore.

Or le Mishqan n'existant plus, la mida de Nora se manifeste maintenant par et dans le peuple d'Israël lui-même.

Au temps du premier Temple, le Aron était présent mais dans le deuxième, il avait disparu. Les libations de sang étaient faites sur un espace vide.

Or nous avons dit plus haut que le monde ne peut tenir que par l'existence d'un espace parfait où la Shékhina peut résider. Pire encore, aujourd'hui, on n'a même plus un espace vide mais une mosquée à la place. Quel est donc le lieu qui a remplacé le Aron ?

À l'instar du Mishqan, Hashem exige de nous que nous fassions appel à la part de notre être restée totalement pure, qui n'a jamais trahi. Car c'est à partir de ce lieu que l'on peut rebâtir la vie. Une partie de son identité doit être liée à une fidélité sans faille au bien, qui ne trahit jamais. Par exemple, de grands bandits qui ont volé, tué et fait toutes sortes d'abominations resteront respectueux de leurs parents. C'est la partie de leur être qui n'a jamais trahi...

Hashem réside au sein même du peuple d'Israël.

Cette idée est exprimée de manière on ne peut plus explicite par le verset : « **Ils Me feront un sanctuaire ; Je résiderai parmi eux** » (Ibid. 25,8)

De très nombreux commentaires l'interprètent dans ce sens, car il est écrit « mitokham – parmi eux » et non « en lui (le sanctuaire) ».

'Am Israel lui-même devient donc le lieu du Nora. La Guémara explique : les prophètes ont décreté qu'on ne pouvait plus prier Hashem car il n'est plus *Nora* ; des hommes profanent son Temple. Mais les hommes de la grande Assemblée ont maintenu que Hashem est *Nora* par le fait que 'Am Israël survit parmi les nations. « Est-il possible qu'une brebis vive parmi soixante-dix loups (les soixante-dix nations) et ne soit pas dévorée ? » C'est cela même la manifestation du *Nora*. Dans l'existence de chaque Juif, il est dévoilé que le Juif n'est pas soumis aux lois historiques. La volonté de Hashem est la preuve que Sa Volonté est plus grande que les déterminismes de l'histoire.

Toute la pensée moderne a renoncé à tout espoir, car toutes les idéologies n'ont amené que des catastrophes. Le peuple juif est le peuple de la manifestation du *Nora* qui prédit que le monde se dirige vers un changement radical : la manifestation de la Shékhina aux yeux de toutes les créatures !

Ce feuillet d'étude est dédié à la mémoire de Elisha ben Ya'acov DAIAN





Parachat Zachor

Par l'Admour de Koidinov chlita

“Souviens -toi de ce que t'as fait Amalek en route lorsque vous êtes sortis d'Egypte”.

זכור את אשר עשה לך נמלך בדרכך בזאתכם מפעריהם

(דברים כה יז)

Pourquoi Hakadoch-Baroukh-Hou (Dieu) nous a ordonné d'effacer le souvenir d'Amalek et pourquoi doit-on lire cette parachah avant Pourim ?

Le Saint Béni-Soit-Il a élu son peuple Israël d'entre les nations et leur a donné la Torah assortie de ses commandements afin qu'il mérite de se rapprocher et de s'attacher à Lui. En réalité, même lorsqu'un juif trébuche, que Dieu nous garde, il ne perd pas son attachement à Dieu, car l'amour que voue Hachem à son peuple s'apparente à l'amour inconditionnel d'un père envers son fils, comme il est écrit : *“vous êtes les enfants d'Hachem votre Dieu”*, et bien que chaque faute commise amène une grande affliction au Créateur, Il continue à l'aimer malgré son éloignement, et le laisse toujours revenir vers Lui.

Ce préambule permet de comprendre ce qui se passa au temps de Morde'haï et Esther, où les Béné Israël s'étaient spirituellement détournés du bon chemin, car ils s'étaient prosternés devant les idoles, et avaient profité du festin du roi A'hachvéroch de leur plein gré, ce qui amena Haman à les accuser, en disant que *puisqu'ils ne pratiquent plus la Torah, leur Dieu les a rejetés* ; en conséquence il fit signer un décret d'extermination. Cependant Morde'haï le tsadik (le juste), réussit à les éveiller à la techouvah en leur disant *qu'Hachem continuait à les aimer*, ce qui les rapprocha alors de leur Créateur par amour et ils acceptèrent pleinement la Torah une deuxième fois, car ils comprirent l'affection que leur portait leur Dieu.

De la même manière qu'Haman dénonce nos méfaits, il est écrit sur Amalek (ancêtre d'Haman) qu' : *“il a attaqué tous les plus faibles”* (Devarim 25,18). Les sages expliquent qu'Amalek a combattu tous ceux qui étaient rejetés par les nuées de gloire ; en fait il argumenta que *tous ceux-là n'étaient pas attachés à la Torah comme il se doit et que Dieu n'en voulait plus, ce qui justifie leur anéantissement*. C'est donc pour cela qu'Hachem nous a demandé d'effacer le souvenir d'Amalek, parce qu'Il le hait d'une haine profonde pour avoir voulu supprimer l'amour entre Lui et Son peuple, et cet amour existe véritablement quelle que soit la situation.

Nous lisons donc la parachah d'Amalek avant Pourim, car chaque année durant cette fête s'éveille à nouveau ce grand attachement, aussi fort qu'au temps de Morde'haï et Esther, et l'élimination d'Amalek vient nous montrer à quel point Hachem nous aime. En conclusion, chaque année, le jour de Pourim, chaque juif reçoit une force d'en-Haut qui l'aidera même s'il en vient à s'égarer, que Dieu nous garde, à toujours revenir vers Lui, nourri de ce grand amour qui se dévoile en ce jour.

Pour aider, cliquez sur :
<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Contact : +33782421284

 +972552402571

Publié le 16/02/2021



L'étude de cette semaine est dédiée pour la guérison complète et rapide de Raphaël ben Sim'ha
בתק שאר חולי ישראל



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« C'est là que je te donnerai rendez-vous, et je te parlerai » (Chémot 25;22)

Rachi explique : « Quand Je te donnerai un rendez-vous pour te parler, c'est cet endroit-là [le Michkane] que je désignerai comme lieu de rencontre pour venir t'y parler. »

Bien que Moché Rabénou, le plus grand des prophètes fut connecté constamment avec le Tout-Puissant, de ce verset nous voyons qu'Ha-chem a tout de même fixé un lieu et temps spécifique pour parler avec Moché.

En ce qui nous concerne, bien qu'il soit possible de se tourner et implorer Ha-chem à chaque instant, un temps et un lieu spécifiques ont été fixés pour la Téfila. En l'absence du Beth-Hamikdach, ce lieu en question n'est autre que la synagogue, que l'on nomme aussi « Mikdach Méate-Le petit sanctuaire ». Comme il est enseigné dans la Guémara (Méguila 29a), Ha-chem assure au prophète Yé'hézékel que durant l'exil il y aura tout de

IL EST TEMPS D'ARRIVER À L'HEURE...



même un « petit sanctuaire », comme il est dit (Yé'hézékel 11;16) « J'ai cependant été pour eux un petit sanctuaire ». Et Rabbi Its'hak explique qu'il s'agit des synagogues et salles d'études de Babel qui sont considérées comme des Beth-Hamikdach miniatures.

Le Rav Pinkus Zatsal (Parachat Behar) nous avertit de ne pas déprécier la valeur de la synagogue, car sa sainteté est aussi grande que celle du



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

La paracha commence par : « **Et vous prendrez pour Moi un prélèvement...** ». Il s'agit de donner de ses deniers aux choses saintes. C'était un prélèvement non obligatoire. Chacun pouvait donner de l'or, de l'argent, du cuivre, etc., afin d'ériger le sanctuaire. Les commentateurs se sont penchés sur une énigme du verset. Ils demandent pourquoi est écrit : « et vous **PRENDREZ...** », alors que le verset aurait dû mentionner : « et vous **DONNEREZ** ! » En effet, lorsqu'on sort sa CB pour faire un virement à une bonne œuvre, on ne prend pas, mais on **DONNE** de son argent à la Mitsva.

Donc, pourquoi le verset mentionne le verbe prendre à la place de donner ? La réponse que je vous propose sera intéressante, pas seulement pour les fins linguistiques, mais aussi pour tout un chacun.

Le Gaon de Vilna répond d'après une Michna dans le Pirké Avoth (6.9). Cet enseignement n'est pas forcément réjouissant, mais exprime une donnée de base du judaïsme : « Au moment de la mort d'un homme, ce n'est pas son argent ni même ses pierres précieuses qui accompagneront l'homme à sa dernière demeure. C'est seulement la Tora et les bonnes actions. » C'est-à-dire que cet enseignement plusieurs fois millénaire dévoile une vérité fondamentale de la vie : l'homme n'est pas éternel, et surtout lorsque son âme partira pour des mondes spirituels – qu'on espère meilleurs –, c'est juste la Tora et les hqu'il amènera avec lui.

Donc les actions cotées à la Bourse, son duplex à Paris, ou encore sa belle auto cabriolet rouge, tout cela restera sans propriétaire jusqu'au moment où sa descendance trouve un accord (des fois, cela se produit...) pour un partage équitable... Donc rien ne le suivra dans le monde à venir, si ce n'est la Tora qu'il aura apprise lors des cours du soir, la pratique du Chabbath, les enfants qu'il a envoyés au Talmud Thora, et ses bonnes actions, comme l'aide aux Yechivot et Collélim, à la veuve et à l'orphelin. La liste n'est pas exhaustive... Donc, explique le Gaon, lorsque « je donne au Sanctuaire », finalement c'est la seule chose que je prends véritablement avec moi, **POUR TOUJOURS**. Car, en donnant pour la Mitsva, ce mérite restera gravé pour toujours dans le ciel à mon crédit. C'est pourquoi le verset mentionne : « Vous prendrez pour Moi de l'or et de l'argent. » Cette profonde explication nous éveillera à avoir un nouveau regard sur l'argent. En effet, dans ce grand monde, pour une bonne partie de l'humanité, l'argent est symbole de réussite, de pouvoir et d'honneurs... Or, la Tora nous enseigne son contraire! L'argent n'a pas de valeur en soi, mais tout dépendra de ce qu'on en fait, pour des choses spirituelles ou

DONNEZ, DONNEZ, DONNEZ...D. VOUS LE RENDRA



non. La preuve c'est qu'un paysan de Bretagne peut toucher le gros lot du loto ou qu'un vendeur de cacahuètes du profond Kansas peut devenir président des USA. Donc ce ne sont pas des valeurs qui marquent l'élevation intrinsèque d'une personne. Mais c'est la Tora / Ha-chem qui octroie à l'homme sa vraie valeur, puisque le prophète dit : « J'ai créé », dit Ha-chem, « ce monde pour Mes honneurs. » C'est-à-dire que la vraie valeur, c'est servir son Créateur. Intéressant, non ?

On finira par une courte anecdote au sujet d'un des grands donateurs du Clall Israël de ces dernières décennies, le milliardaire canadien Moshé Reichmann zal. Lorsqu'il disparut il y a quelques années, il laissa deux testaments. Il demanda d'ouvrir le premier, juste avant son enterrement, et le second pour les chlochim, trente jours après. Donc, juste avant que le cortège ne parte vers le cimetière de la communauté, le fils aîné ouvrit devant toute la famille l'enveloppe. Il lit les dernières injonctions du père, et le dernier alinéa demandait à ses enfants de l'enterrer avec ses chaussettes... Les fils, étant des hommes orthodoxes, furent tous très dépités devant une telle demande. D'un côté, il fallait faire au plus vite, car il y a une Mitsva d'enterrer dans la même journée. D'un autre côté, il fallait honorer la dernière volonté du père. Ils demandèrent l'avis de la 'Hévra Kadicha, s'ils acceptaient que le mort soit enterré avec ses chaussettes. La 'Hévra Kadicha fut gênée d'une telle demande, mais comme elle provenait d'un des plus grands donateurs du monde des Yechivot, alors ils se tournèrent vers le rav de Toronto. Ce dernier demanda l'avis d'émérites rabbanim d'Israël. On lui répondit qu'il n'en était pas question ! Le corps doit être enseveli sans aucun habit, si ce n'est le linceul blanc. Les fils acceptèrent la position des rabbanim. Comme quoi on peut être immensément riche et écouter la voix des erudits. Et le cortège prit la route vers le cimetière local. Un mois plus tard, la famille se réunit de nouveau pour faire les Chlochim. Tout le monde attendait de savoir ce qui était marqué dans la seconde enveloppe. Un des fils ouvrit ce testament. Il lit devant l'assemblée : « Je sais, mes enfants, que vous ne pourrez pas m'enterrer avec mes chaussettes. J'ai voulu uniquement vous faire comprendre que même un des hommes les plus riches du monde ne peut emporter avec lui ses chaussettes ! » Fin de l'anecdote véritable. Question à 1000 dollars : d'après vous, alors avec quoi Reb Moshé Reihman est-il monté au ciel ? Avec ses buildings de Manhattan, ou la Tora qu'il a soutenue ?

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



Instant de famille

Rav Aaron Partouche

« Et ils me donneront une offrande, de la part de quiconque y sera porté par son cœur, ils me donneront mon offrande » (Chémoth 25, 2)

Une question, qui a fait couler beaucoup d'encre, se pose ici : est-ce que Hakadouch Baroukh Hou a besoin qu'on lui donne une offrande ? Le monde entier Lui appartient, comme il est dit « A moi l'argent, à moi l'or, parole de Dieu » (Hagai 2, 8) ?

Le Hatam Sofer répond en disant : « l'homme ne donne dans cette offrande qu'un peu de "son cœur", mais celui qui ne donne pas avec le cœur ne donne rien, car tout appartient à Hakadouch Baroukh Hou !

Le Midrach raconte que D... a montré à Moché Rabbénou une pièce de feu qui se trouvait sous le trône céleste, ce qui peut correspondre, en fait, à l'amour que l'homme a pour Dieu pour faire Sa volonté et Ses Mitsvot. C'est la raison pour laquelle « le riche ne devra pas donner plus » car peu importe la somme qui est donnée l'important est comment elle est donnée !

Il est quelque part "normal" que l'homme donne, mais il devra porter tout son intérêt à savoir comment donner ! Par cela il nous dévoilera combien il aime la personne à qui il donne.

COMMENT DONNER AUX ENFANTS



La Guémara dans Kidouchin raconte que deux enfants ont servi leurs pères, le premier a reçu un bon salaire alors que le second mérita pour cela une punition, alors qu'il l'a nourri des mets les plus raffinés. En effet, il servit son père avec dédain alors que le premier enfant honora son père de tout son cœur ...

Ainsi, des parents devront prêter attention à savoir comment donner à leurs enfants. Il faut absolument que cela se fasse avec amour, chaleur, bienveillance et avec le cœur.

Un jour un ami proche a vu son fils revenir avec une très mauvaise note de l'école, il lui donna cependant un bonbon ! Lorsque je lui demandais des explications, il me répondit que la mauvaise note de son fils était déjà une punition en soi, pourquoi devrait-il en plus le réprimander ? La Guémara dans Kétoubot (50a) nous dit : Qui fait de la Tsédaka (bienfaisance) à tout moment ? C'est celui qui nourrit sa femme et ses enfants !

Rav Aaron Partouche ☎ 052.89.82.563
✉ eb0528982563@gmail.com

Qu'est-ce que le Demi-Chékel?

www.ovdhdm.com



Rire & Grandir

c'est l'histoire de...

Rire...

Un homme connu pour son avarice, se ballade avec son fils sur les bords de torrent. Soudain il glisse, et tombe dans un précipice. Dans sa chute, il arrive à s'accrocher à une branche, sous laquelle il y a 10 mètres de vide.

Un passant se précipita pour le sauver, et lui dit « Vite ! Vite ! Donnez-moi votre main Monsieur ! »

Agrippé à la branche, il refuse de tendre sa main. Le sauveteur, insiste, et lui crie : « N'ayez pas peur, donnez-moi votre main Monsieur !! Donnez-la !! »

Mais rien à faire, tenace, il refuse encore une fois.

Le sauveteur reviens à la charge : « mais Monsieur, ce n'est pas sérieux, donnez-moi votre main, vous allez mourir, allez-y !! »

Entêté, il refuse, et sous la fatigue, il craque et lâche...

Désolé, le sauveteur se tourne vers son fils lui affirmant qu'il avait tout essayé et ne comprend pas l'attitude de son père.

Le fils lui répond qu'il ne fallait pas dire à son père avare « donnez votre main », mais « prenez ma main... »



PRENDRE OU DONNER

...et grandir

La Paracha commence par les mots suivants: "vayiqrehou li terouma/ Ils prendront pour Moi une offrande prélevée"

Logiquement il aurait dû être écrit: « et qu'ils donnent pour moi une offrande. », et non pas « et qu'ils prennent pour moi une offrande/ don ».

En fait ce qu'Hachem nous demande c'est de prendre une part de ce que l'on a reçu de Lui et de Lui céder en retour. Ainsi de cette manière on réveille en nous cette conscience de rendre à Hachem ce qui Lui appartient et ce avec cœur.

Dans le monde il existe deux catégories de personnes les "preneurs" et les "donneurs" c'est à dire qu'il y a ceux qui constamment tirent la couverture vers eux. Leur seul souci est toujours prendre ou recevoir. Et il y a ceux qui ne pensent qu'à donner à l'autre. A chacun de nous de choisir notre camp. Une chose est certaine c'est qu'on ne peut être que, ou donneur, ou preneur. Alors, faites attention de ne pas vous faire « prendre » au piège... « Donner »



Zoom sur la Paracha...

Rav Ovadia Breuer

Dans les parashiot précédents, les principales lois morales, sociales et religieuses viennent d'être annoncées aux Benei Israel. Place désormais à l'édification du Mishkan, la résidence de la chekhina sur Terre. Notre paracha s'ouvre donc par l'injonction faite aux Benei Israel de construire ce Mishkan: "Parle aux Benei Israel! Qu'ils prennent pour moi une terouma, de tout homme selon son cœur, vous prendrez une terouma. Et voici la terouma que vous prendrez d'eux: or, argent et cuivre." (25,2-3).

Le mot terouma nous interroge. Qu'est-ce que cela signifie? En effet il existe plein de mots en hébreu avec la même connotation du don; matana, netina, nedava, ... Pourquoi donc retenir le terme de terouma?

TEROUMA, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE?



Le mot terouma est à rapprocher étymologiquement de la racine תְּרֻמָּה c'est-à-dire prélever. Suivant cette lecture, HM nous demande de consacrer une partie de nos biens pour l'édification du Mishkan. Le Kedoushat Levi propose une autre lecture. Le mot Terouma est à rapprocher du verbe לְמִלְאָה éléver. La lecture est donc toute autre, pour édifier le Mishkan, chacun doit s'élèver spirituellement.

Rav Ovadia Breuer

Dévivre POURIM
UNE INVITATION À L'UNITÉ

**Explications & Commentaires
sur les 4 Mitsvot du jour de Pourim
La Mégila traduite – Téfilot - Chants & Louanges**

2 OUVRAGES EN 1

Couverture souple - 260 pages

www.OVDHM.com - 054.841.88.37

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

RÉSERVEZ dès à présent votre paracha
Mariage, Bar-Mitsva,
Guérisons Azkara...

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha
Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachemleur accorde brakha vé hatslaka

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah
Martine Maya bat Gaby Camoua Qu'Hachemleur accorde brakha vé hatslaka

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalis es chaque jour envers Ton peuple

Pour l'élevation de l'âme de Denise Dina CHCIHE bat Elise

Pour l'élevation de l'âme de Albert Avraham CHCIHE ben Julie



IL EST TEMPS D'ARRIVER À L'HEURE...(suite)

BethHamikdach. Et le Rav explique cela par la parabole suivante : il y a plusieurs années pour écouter de la musique il fallait s'équiper d'une installation complète pour faire marcher un disque vinyle, puis est arrivée la cassette qui a considérablement réduit l'appareillage. Il y a eu ensuite la révolution du baladeur (walkman), puis le compact-disque (CD). Toutes ces réductions de format, non pas réduit la qualité du son et du morceau choisi. De ce fait, on comprend bien que chaque synagogue est une parcelle du Beth-Hamikdach.

Et la Guémara (Berakhot 6a) atteste au nom de Aba Binyamin que la Téfila d'une personne n'est écoutee que dans une synagogue. Comme il est dit "Tourne-Toi Ô Eternel pour écouter le chant et la prière que Ton serviteur prie devant Toi en ce jour".

Quel est ce lieu de chant? La synagogue, là-bas, sera formulée la Téfila. Après avoir vu la grandeur de ce lieu, voyons maintenant l'importance du temps.

La première notion que la Torah écrite vient nous enseigner est celle du temps comme il est écrit : « Vayéhi erev vayhi boker, Un jour ». De la même manière, la Torah orale commence avec cette même notion du temps, comme il est dit : « Mémataï Korim ét Chéma- à partir de quand pouvons-nous lire le Chéma ». Enfin le Choul'hane Aroukh commence lui aussi son œuvre avec cette notion du temps et l'heure du lever.

Cela vient nous délivrer un message primordial dans notre Avodat Ha-chem (service divin) que l'accomplissement des Mitsvot est indissociable de la notion du temps. Il est un temps pour porter le talit, mettre les téfiline, confectionner la matsa, accueillir Chabat, lire le Chéma, demander la pluie....

Nous prions trois prières chaque jour, ainsi qu'il est dit (Téhilim 55 ;18): « Le soir, et le matin, et à midi, je médite et je me lamente; et Il entendra ma voix. » Qui a institué ces prières? Ce sont les patriarches Avraham, Its'hak et Yaakov qui les ont institués. Chacune de ces prières est fixée à un temps précis que l'on ne peut ni retarder ni devancer.

Dans la Guémara (Berékhout 7b) il est rapporté le fait suivant : Rav Na'hman était affaibli et ne venait pas à la synagogue. Rabbi Its'hak lui dit: pourquoi le maître ne vient-il pas à la synagogue afin d'y prier? Il lui répondit: Je ne peux pas, car je suis faible.

Il rétorqua: Que le maître rassemble dix personnes et il prierai ainsi avec un minyane/quorum.

Il répondit: C'est trop de dérangement.

Rabbi Its'hak continue son questionnement: que le maître demande à l'officiant de le prévenir lorsque l'on commence à prier à la synagogue.

Il demanda: Pourquoi tout cela?

Il répondit: Voici ce qu'a dit Rabbi Yo'hanane au nom de Rabbi Chimone bar Yo'haï: Que signifie (Téhilim 69 ;14): "Mais, pour moi, ma prière s'adresse à toi, Éternel, en un temps agréée."

Quand est le "temps agréé"? - C'est lorsque la communauté est en prière."

Après tous ces enseignements, chacun de nous pourrait se demander comment puis-je arriver en retard à la synagogue, et arriver quand bon me semble ?

La Téfila a un temps et un lieu pour être écoute et agréée. C'est un rendez-vous fixé avec Hachem, et y arriver en retard, c'est affront pour le Tout-Puissant. Lorsque nous avons un rendez-vous chez le médecin, la banque ou autre, arrive-t-on en retard ? Non ! Nous arrivons même en avance, pour être bien sûr de ne pas rater ce rendez-vous tant attendu.

Dans la Synagogue « Lederman », là où prie notre maître Rav 'Haïm Kaniowski, un fidèle arrivait régulièrement en retard pour la Téfila. Des fois deux minutes, parfois cinq, dix... Une fois le Rav lui fit la remarque, et lui expliqua l'importance d'arriver à l'heure à la Téfila. Il écouta attentivement le Rav, et répondit magistralement que l'essentiel était tout de même de venir, même quelques minutes après le début.

Quelques semaines passèrent, lorsque ce même fidèle se rendit au domicile du Rav pour lui dire que sa boutique avait pris feu. Déconcerté, il expliqua au Rav que les pompiers n'étaient pas arrivés à temps pour neutraliser l'incendie. Sous la colère, il se plaignit au capitaine de la caserne, de leur négligence et des conséquences graves de ce retard. Mais lorsque le capitaine lui répondit avec nonchalance que « l'essentiel était tout de même de venir, même quelques minutes après le début », j'ai compris le sermon du Rav.

Si nous aussi voulons des yéchouot/délivrance qui arrivent en temps, efforçons-nous d'arriver à l'heure.

Le mot "לְמַלְאָכָה" Mazal (destiné), est composé de trois lettres : "ל"mèm, "ז"zayine, "ל"lamed. Le mèm fait référence au MAKOM-lieu, le zayine au Zmane-temps et le lamed au Lachone-langue.

Si nous nous trouvons au bon endroit, à la bonne heure et que nous adressons de bonne Téfilot, alors Hachem « organisera » une bonne destinée, un Mazal tov !

Plus que jamais notre peuple a besoin en ces temps difficiles de la prière de chacun "en temps et en heure", pour précipiter la venue du Machia'h et de mériter de voir la rédemption finale. Amen

Rav Mordékhai Bismuth 054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

Le corps est constitué d'un système musculaire. Le cœur, les poumons, l'intestin grêle et le côlon, en font partie, mais sont des muscles involontaires (non contrôlables).

Comment fonctionnent les organes internes : les poumons, le foie, le cœur, la vésicule biliaire, l'estomac, l'appendice, le pancréas, l'intestin grêle et le gros intestin ? Ce sont des muscles involontaires (que nous ne pouvons contrôler) qui se contractent et se détendent, sans que nous ayons de prise sur eux. Il semblerait qu'il nous soit impossible d'influencer et de renforcer ces muscles, mais on remarque que les exercices pratiqués sur les muscles volontaires ont un effet sur les muscles involontaires des organes internes.

Il est recommandé de faire régulièrement un exercice, très efficace que nous faisons précéder de quelques mots d'explication. La pression à l'intérieur du ventre est la ceinture centrale qui met tous ces organes en mouvement.

Quand la pression est relâchée, le système est moins puissant. L'exercice à pratiquer pour renforcer les muscles des organes internes, est de rentrer le ventre. Faites-le maintenant, cela ne vous empêchera pas de continuer à lire. A n'importe quel moment d'inactivité, ou étant assis dans un autobus, faisant la queue, en attendant ici ou là ou en étant assis ou debout, rentrez votre ventre légèrement.

Cet exercice massera et renforcera les organes internes, améliorera leur bon fonctionnement et vous aidera à garder un tour de taille raisonnable.



RENTREZ LE VENTRE!

Cet exercice et ses effets bénéfiques prennent de plus en plus d'importance avec l'âge. Ne retenez pas votre respiration pendant l'exercice. Habituez-vous à rentrer le ventre le plus possible en continuant à respirer normalement.

On nous propose des régimes sérieux et draconiens ou des recettes-miracles dont certains comportent plus d'inconvénients que d'avantages. Dans le cadre restreint de cet ouvrage, il n'est pas possible de passer toutes les méthodes en revue. Je dirai simplement ceci : cher lecteur, si vous appliquez ce qui est écrit dans ce livre, vous maigrirez automatiquement. Un mode de vie juste et sain vous débarrassera de tout excédent de graisse ! Venez-vous : le surpoids après la quarantaine n'est pas un décret du Ciel mais le reflet d'une hygiène de vie déréglementée. Le corps qui vieillit n'est plus capable de digérer et les conséquences sont visibles.

Vous serez heureux de savoir que vous pouvez arriver à maigrir ! Il ne faut pas le faire seulement pour des raisons esthétiques mais pour des raisons de santé, en accomplissant les commandements de la Tora : « Prenez bien garde à votre santé ! » (Devarim 4,15) ou encore « Vous suivrez Ses voies » (Hilkhot Dé'ot du Rambam chapitre 1 et 2) et « Et il faut vivre grâce à ces commandements » ainsi que les paroles du Roi Salomon, le plus sage des hommes « Qui garde sa bouche et sa langue se garde de tourments »

Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha » du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita - Contact 00 972.361.87.876



« Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils prennent pour Moi un prélèvement » (Chémot 25,2)

Le Midrach Yalkout Chimon (364) dit que c'est une mitsva qui s'applique pour l'éternité. Qu'est ce que ça signifie ? Comment comprendre qu'une Mitsva dépendante du Michkan, puisse continuer à être réalisée une fois celui-ci disparu ? Le Divré Yoël répond que ce verset fait allusion à la Torah. De même que le Michkan a été construit afin d'avoir la présence Divine qui y réside dedans, de même une personne peut avoir la présence Divine qui repose en elle par le biais de son étude de la Torah. Pour cette raison, le verset dit : « qu'ils prennent » et non pas : « qu'ils donnent », car « prendre » a une connotation d'obtenir quelque chose grâce à des efforts, et l'unique façon d'acquérir la Torah est de s'y investir pleinement. C'est la Mitsva qui s'applique pour l'éternité : mettre des efforts dans l'étude de la Torah, et grâce à cela recevoir la présence Divine. (Divré Yoël)

« Tu feras aussi un candélabre d'or pur. Ce candélabre sera fait tout d'une pièce. » (Chémot 25, 31)

Rachi commente : « Moché éprouvait des difficultés à concevoir la construction du candélabre. Le Saint bénit soit-il lui dit alors : "Jette le bloc d'or au feu et il se fera de lui-même." C'est pourquoi il n'est pas écrit "Tu feras". » Rabbi Israël de Mozits en déduit un conseil pour toute personne en proie à des difficultés de quelque nature que ce soit : « Il suffit de s'en remettre à Dieu et Il pourvoira à nos besoins, la chose se fera d'elle-même. »

« Tu feras des tentures de chèvres pour [servir] de tente sur le Sanctuaire (Michkan) » (Chémot 26,7).

Il fallait recouvrir les grandes richesses du Sanctuaire par de simples tentures en peau de chèvre. Pourquoi cela ? On peut apprendre de ce verset la façon dont un juif doit se comporter avec les richesses que Hachem lui a donné. Vis-à-vis de l'extérieur, l'homme doit s'efforcer de se conduire avec simplicité et modestie, pour ne pas éveiller la jalouse parmi ses voisins et connaissances. De tout temps, les nations non juives, ont voulu marquer leur puissance par de belles constructions, et elles n'ont pas survécu. Le peuple juif n'a pas créé de grandes constructions extérieures, préférant la discréetion, le développement et la transmission des richesses intérieures. Construisons et faisons vivre un beau Temple dans notre cœur pour Dieu, au lieu d'investir vainement de l'énergie dans le paraître aux yeux d'autrui. Rabbi Ménéah Mendel de Prémichlan enseigne sur ce verset : Il y a deux sortes de Tsadikim : celui qui va être le même à l'intérieur et à l'extérieur : rien qu'en le voyant, on sait que c'est un Tsadik. Mais il y a également

celui dont les qualités sont cachées, et pour un observateur occasionnel, ce Tsadik n'a rien de spécial, c'est comme une personne « ordinaire ». Lequel des deux est-il préférable ? Le verset déclare : « Tu feras des tentures de chèvres pour [servir] de Tente sur [recouvrant] le Michkan » puisque nous avons tous un Michkan en nous, cela implique que nous devons recouvrir notre sainteté intérieure, nos grandeurs spirituelles internes. Même si j'atteins de très hauts niveaux, je ne dois pas l'exposer aux yeux de tous, et au contraire faire preuve d'humilité, c'est grâce à Hachem, et c'est pour ça que j'ai été créé, en recouvrant cela de rideaux ordinaires « de poil de chèvre ».



Il est rapporté dans la Guémara Bava Métsia (30b) : « Tu leur feras savoir le chemin qu'ils devront suivre » (Chémot 18) : il s'agit de la Mitsva de visiter les malades.

Il est rapporté également dans la Guémara Sotta (14a) au sujet du verset de la Torah : « Vous marcherez derrière Hachem votre Dieu. » La Guémara demande sur ce verset : est-il possible de marcher derrière la Ché'hina (la présence Divine) ? ! N'est-elle pas faite de feu ? ! Comme il est écrit : « Car Hachem ton Dieu est un feu dévorant... ». En vérité - explique la Guémara - le véritable sens de ce verset est le suivant :

Marche derrière les qualités d'Hachem. Comme Hachem habille ceux qui sont nus (Adam et 'Hava), comme il est dit : « Hachem Elokim fit pour Adam et sa femme des tuniques de peaux et les habilla... », toi aussi, veille à habiller ceux qui sont nus (ceux qui n'ont pas de quoi s'habiller).

Comme Hachem rend visite aux malades (Avraham Avinou après sa Bérit Mila), comme il est dit : « Hachem lui apparut dans les plaines de Mamré... », toi aussi, rends visite aux malades.

Comme Hachem console les endeuillés (Its'hak Avinou après le décès d'Avraham), comme il est dit : « Et ce fut après la mort d'Avraham, Hachem bénit Its'hak, son fils... », toi aussi, console les endeuillés.

Le principe général est qu'il nous incombe le devoir de se comporter avec bonté, et de pratiquer la bonté sous toutes ses formes, et entre autres, par la Mitsva de Bikour 'Holim (rendre visite aux malades).

Le sens de cette Mitsva réside dans le fait qu'en allant visiter le malade, nous nous tenons proches de ses différents besoins, afin de pouvoir lui offrir toute aide possible ; que ce soit dans sa nourriture, sa boisson ou ses médicaments, ou simplement par un sage conseil comme il est dit : « la délivrance n'aboutit que par de grands conseils », ou bien en lui nettoyant sa maison, comme la Guémara nous relate dans Nédarim (40a) :

Un jour, un élève de Rabbi Akiva tomba malade. Aucun de ses compagnons ne vint lui rendre visite. Rabbi Akiva lui rendit visite, et lorsqu'il arriva dans la maison de son élève malade, le grand maître se mit à laver et frotter la maison devant le malade. L'élève malade s'exclama : « Rabbi (mon maître) ! Tu m'as rendu la vie ! » Quand Rabbi Akiva sortit de la maison de son élève, il fit le Dérah (le commentaire) suivant : « Celui qui ne rend pas visite au malade, est comparable à un meurtrier ! » (Dans la prochaine Halacha, nous développerons cette idée)

Même lorsque le malade est assisté de médecins et d'infirmières qui veillent sérieusement à tous ses besoins, notre

maître, le Rav Ovadia YOSSEF ztsl écrit qu'il est malgré tout une Mitsva de lui rendre visite, de le réconforter, et de lui redonner courage.

Comme il nous a été expliqué dans la Guémara Nédarim (40a) : Si le visiteur est « du même âge » que le malade, il prend 1/60 de sa maladie. Le Méiri explique : « du même âge », veut dire ici que le visiteur aime le malade, et que sa visite est agréable au malade, de part la personnalité qui vient lui rendre visite, tout ceci apaise le malade et diminue sa maladie.

Voici les propos du RAMBAM sur notre sujet (chap.14 des règles relatives aux rois, règle 4) : « La visite aux malades est un devoir qui incombe tout le monde, même le grand doit visiter le petit, et même plusieurs fois par jour, à la condition de ne pas fatiguer le malade par ces visites. Celui qui rend visite au malade, est considéré comme

s'il avait pris une partie de sa maladie et l'a soulagé, et celui qui ne lui rend pas visite est considéré comme un meurtrier »

Il ressort de ces propos que les visiteurs doivent veiller sérieusement à ne pas fatiguer le malade, comme cela

arrive fréquemment après un accouchement, lorsque les membres de la famille viennent visiter la nouvelle maman, immédiatement après son accouchement, pour montrer la joie que leur procure cette naissance. On en arrive parfois à « peser » sur la nouvelle maman qui a besoin à ce moment là de beaucoup de repos. Ces visites exagérées peuvent la déranger inutilement, chose qui ne correspond plus du tout au sens de la Mitsva de Bikour 'Holim, mais plutôt au contraire.

Nous devons donc veiller soigneusement à se soucier du repos du malade, et de ce qui lui est bénéfique.

Il est encore rapporté dans la Guémara Nédarim (40a) : Rav dit : Celui qui rend visite au malade, est épargné du jugement du Guéhinam, comme il est dit (Téhilim 41) : « Heureux celui qui s'intéresse au pauvre ! » (La Guémara explique que « le pauvre » dans ce verset, fait allusion au malade) Au jour du mal, (« le mal », fait toujours allusion au Guéhinam) Hachem le sauvera. »

Hachem rétribue cette Mitsva déjà dans ce monde, comme il est dit dans la suite verset : « Hachem le protégera, lui conservera la vie, et il jouira du bonheur sur la terre : tu ne le livreras pas à la fureur de ses ennemis » La Guémara explique : Hachem le protégera - de son Yétser Hara (son mauvais penchant), lui conservera la vie - en lui épargnant les souffrances physiques, il jouira du bonheur sur la terre - Tout le monde s'honorera de lui, tu ne le livreras pas à la fureur de ses ennemis - Il n'aura que de bons amis et jamais de mauvais compagnons.





C'est avec grande reconnaissance à Dieu pour toutes ses bontés que j'ai l'honneur et la grande joie d'annoncer les fiançailles de ma fille Lea avec un excellent Bahour Yéchiva de la Yéchiva de Méor Hatalmoud : Yossef Haim Kook Néro Yaïr. Mazel Tov, Mazel Tov !

Donnez, donnez, Hachem vous le rendra...

Notre Paracha est l'aboutissement de la révélation du Sinaï. En effet, Hachem, en donnant la Thora aux Bnê Israel, voulait que perdure son dévoilement dans le campement juif. Donc, Il ordonnera la construction de sa résidence : le Michquan. Durant les quarante années de traversée du désert, c'est la Tente d'Assignment. Bien plus tard - en Terre Sainte -, ce sera le Temple de Jérusalem. Les constructions sont différentes, mais l'idée est identique, faire que la sainteté acquise au Mont Sinaï perdure pour toujours. C'est aussi la raison pour laquelle un Juif se tourne trois fois par jour en direction de l'est (lorsqu'on se trouve en Europe / Amérique), car toutes nos prières passent par l'emplacement physique du Temple de Jérusalem (même après qu'il ait été détruit).

La Paracha commence par : « **Et vous prendrez pour Moi un prélèvement...** ». Il s'agit de donner de ses deniers aux choses saintes. C'était un prélèvement non obligatoire. Chacun pouvait donner de l'or, de l'argent, du cuivre etc., afin d'ériger le sanctuaire. Les commentateurs se sont penchés sur une énigme du verset. Ils demandent pourquoi est écrit : « et vous **PRENDREZ...** », alors que le verset aurait dû mentionner : « et **vous DONNEREZ !** » ! En effet, lorsqu'on sort sa CB pour faire un virement à une bonne œuvre (comme « Autour de la table du shabbat »... **pourquoi pas ?**), on ne prend pas, mais **on DONNE** de son argent à la Mitsva. Donc, pourquoi le verset mentionne le verbe **prendre** à la place de donner ? (*Et à cette époque du désert, lorsque les enfants d'Israël donnaient, ils ne percevaient pas des dégrèvements fiscaux, auquel cas on aurait pu aisément répondre à la question...*). La réponse que je vous propose sera intéressante, pas seulement pour les fins linguistes, mais aussi pour tout un chacun. Le Gaon de Vilna répond d'après une Michna dans le Pirke Avot / maximes des pères (6.9.). Cet enseignement n'est pas forcément réjouissant, mais exprime une donnée de base du judaïsme : « **Au moment de la mort d'un homme, ce n'est pas son argent ni même ses pierres précieuses (ndlr : qui restent bien confortablement scellées dans le coffre-fort en banque) qui accompagneront l'homme à sa dernière demeure. C'est seulement la Thora et les bonnes actions.** » C'est-à-dire que cet enseignement plusieurs fois millénaire dévoile une vérité fondamentale de la vie : l'homme n'est pas éternel, et surtout lorsque son âme partira pour des mondes spirituels, qu'on espère meilleurs, c'est juste la Thora et les Mitsvots qu'il amènera avec lui. Donc les actions cotées à la Bourse, son duplex à Paris, ou encore sa belle auto cabriolet rouge, tout cela restera sans propriétaire jusqu'au moment où sa descendance trouve un accord (des fois, cela se produit...) pour un partage équitable... Donc **rien** ne le suivra dans le monde à venir, si ce n'est la Thora qu'il aura apprise lors des cours du soir, la pratique du Shabbat, les enfants qu'il a envoyés au Talmud Thora, et ses bonnes actions, comme l'aide aux Yéchivots et Collégiens, à la veuve et à l'orphelin. La liste n'est pas exhaustive, assurez-vous, car vous allez dire encore une fois que le Rav Gold est très extrémiste. C'est aussi le respect qu'il a eu vis-à-vis de sa femme, de ses enfants, ou encore lorsqu'il a aidé une grand-mère de

la communauté à traverser un boulevard à Paris, alors qu'elle était chargée de plein de commissions, et que son masque, à cause du Covid, lui remontait sur les yeux au point où elle ne pouvait plus voir la chaussée. Tout cela est répertorié dans le ciel depuis le premier jour féérique de notre naissance jusqu'à notre dernier souffle. Et cela nous accompagnera **lors de notre très long voyage** vers le Gan Eden. Donc, explique le Gaon, lorsque « **je donne au Sanctuaire** », **finalement c'est la seule chose que je prends véritablement avec moi, POUR TOUJOURS.** Car, **en donnant pour la Mitsva, ce mérite restera gravé pour toujours dans le ciel à mon crédit.** C'est pourquoi le verset mentionne : « **Vous prendrez pour Moi de l'or et de l'argent.** » Cette profonde explication nous éveillera à avoir un nouveau regard sur l'argent. En effet, dans ce grand monde, pour une bonne partie de l'humanité, l'argent est symbole de réussite, de pouvoir et d'honneurs... Or, la Thora nous enseigne son contraire ! L'argent n'a pas de valeur en soi, mais tout dépendra de ce qu'on en fait, pour des choses spirituelles ou non. La preuve est qu'un paysan de Bretagne peut toucher le gros lot du loto ou qu'un vendeur de cacahuètes du profond Kansas peut devenir président des USA. Donc ce ne sont pas des valeurs ou des honneurs qui marquent l'élévation intrinsèque d'une personne. Mais c'est la Thora / Hachem qui octroie à l'homme sa vraie valeur, puisque le prophète dit : « **J'ai créé** », **dit Hachem, ce monde pour mes honneurs.** » C'est-à-dire que la vraie valeur, c'est servir son Créateur. Intéressant, non ?

On finira par une courte anecdote au sujet d'un des grands donateurs du Clall Israël de ces dernières décennies, le milliardaire canadien Moshé Reihmann Zal. Lorsqu'il disparut il y a quelques années, il laissa deux testaments. Il demanda d'ouvrir le premier, juste avant son enterrement, et le second pour les chlochims, trente jours après. Donc, juste avant que le cortège ne parte vers le **cimetière de la communauté**, le fils aîné ouvrit devant toute la famille l'enveloppe. Il lit les dernières injonctions du père, et le dernier alinéa demandait à ses enfants de l'enterrer avec ses chaussettes... Les fils, étant des hommes orthodoxes, furent tous très dépités devant une telle demande. D'un côté, il fallait faire au plus vite, car il y a une Mitsva d'enterrer dans la même journée. D'un autre côté, il fallait honorer la dernière volonté du père. Ils demandèrent l'avis de la Hévra Quadicha, s'ils acceptaient que le mort soit enterré avec ses chaussettes. La Hévra Quadicha fut gênée d'une telle demande, mais comme elle provenait d'un des plus grands donateurs du monde des Yéchivots, alors ils se tournèrent vers le Rav de Toronto. Ce dernier demanda l'avis d'éminents Rabanims d'Israël. On lui répondit qu'il **n'en était pas question** ! Le corps doit être enseveli sans aucun habit, si ce n'est le linceul blanc. Les fils acceptèrent la position des Rabanims. **Comme quoi on peut être immensément riche et écouter la voix des érudits.** Et le cortège prit la route vers le cimetière local. Un mois plus tard, la famille se réunit de nouveau pour faire les Chlochims. Tout le monde attendait de savoir ce qui était marqué dans la seconde enveloppe. Un des fils ouvrit ce testament. Il lit devant l'assemblée : « **Je sais, mes enfants, que vous ne pourrez pas m'enterrer avec mes chaussettes. J'ai voulu uniquement vous faire comprendre que même un des hommes les plus riches du monde ne peut emporter avec lui ses chaussettes !** » Fin de l'anecdote véritable. Question à 1000 dollars : d'après vous, alors avec quoi Reb Moshé Reihman

Ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

est-il monté au ciel ? Avec ses buildings de Manhattan, ou la Thora qu'il a soutenue ?

Amaleq de nos jours...

Cette semaine, on rapportera une anecdote époustouflante (tirée du best-seller que vous connaissez, « Au cours de la Paracha »), qui est liée avec le Shabbat « Zahor », où on doit se souvenir de ce que nous a fait Amaleq dans le désert. Merci au Rav Yoël Arazi Chlita (tiré de Or Sarah 622) pour cette histoire véridique époustouflante. Il s'agit d'un Juif pratiquant, Yéhochoua Samet, habitant New York. Un dimanche matin, il prit sa voiture après la Téphila (prière). Cependant, beaucoup de pensées le tracassaient. Il devait bientôt quitter son habitation en location et trouver une autre demeure. Alors qu'il roulait sur une des grandes artères de la métropole, d'un seul coup, il perdit le contrôle de sa voiture ! C'est alors qu'il se dirigea en pleine vitesse sur la chaussée piétonne ! Yéhochoua freina de toute ses forces, rien n'y faisait. Il braqua son volant pour détourner la voiture, en vain ! En face de lui, sur le trottoir, il y avait un couple de personnes âgées. L'engin, encore en pleine vitesse, monta sur le bitume et Yéhochoua eut juste le temps de voir la peur qui s'empara des deux individus. Le choc fut terrible. Yéhochoua ferma les yeux et finalement la voiture s'immobilisa. Notre conducteur, tout étourdi, sortit de son véhicule, et vit la scène terrible du vieux couple tué sur le coup, sous les roues de son véhicule !! La scène fut pour Yéhochoua un choc terrible, il s'évanouit d'émotion !



Plusieurs semaines après, notre conducteur devait comparaître devant un tribunal de la ville. Le juge très agressif (certainement accentué par le fait que ce soit un accusé de la communauté... **Même au pays de l'Oncle Sam, ce n'est pas tout rose !**) lui demanda quelle était sa défense. Yéhochoua dit simplement qu'il conduisait calmement quand sa voiture se déplaça toute seule vers le trottoir, et il ne put rien faire pour enrayer la machine ! Le juge s'énerva et dit : « Tu crois m'amadouer par tes sottises ? ! » C'est alors que le juge appela un inspecteur de la police à témoigner. Celui-ci monta et dit : « Je n'étais pas présent lors de la collision, je ne suis arrivé qu'une demi-heure après. Lorsque j'ai vérifié la chaussée, j'ai pu constater qu'il y avait une grande flaue d'huile ! C'est à coup sûr cette huile qui a déporté la voiture et qui a entraîné cette catastrophe ! » Le juge se racla la gorge et dit sèchement : « Yéhochoua, d'après cette pièce à conviction très importante, tu es disculpé. Tu peux retourner chez toi !! » Le lendemain, pour la première fois de sa vie, Yéhochoua ne fut pas capable de reprendre le chemin de son travail ! Les sentiments de culpabilité ne le laissaient pas en paix ! Comment avait-il pu mettre fin aux jours d'un couple d'anciens de son quartier ? ! Il le savait, ce n'était que par le fait qu'il était coupable, qu'Hachem lui avait envoyé ce terrible accident ! Une profonde mélancolie s'empara de lui, et même après plusieurs mois, il ne retrouvait pas ses habitudes. Jusqu'au jour où un ami le prit à part et lui dit : « Yéhochoua, cesse de te culpabiliser toute la journée ! Non seulement tu t'empoisonnes la vie, mais en plus tu gâches la vie de tes proches. » Yéhochoua répondit : « C'est marqué dans nos saints livres (Sépher Réchit 'Hochma), combien la Téchouva est difficile et laborieuse pour celui qui tue une personne, même involontairement ! » Son ami (David) lui dit : « Es-tu prêt à demander le conseil d'un grand Rav ? » Yéhochoua répondit affirmativement. David dit alors : « On va écrire une lettre au Gaon Rabbi 'Haim Kaniévsky de Bné Braq afin qu'il nous dise quoi faire ! » Sur ce, les deux rédigèrent la lettre, et au bout de deux semaines, Yéhochoua reçut la réponse du rav (sur carte retournée) : « **AMALEQ** ». La réponse étonna nos deux amis, mais ce qui était sûr, dit David, c'est que le rav n'avait pas dit de s'attrister ! Les mois

passèrent, mais la mélancolie de Yéhochoua ne le quitta pas ! Cependant, vint le temps où Yéhochoua devait déménager. Les Samets allèrent dans une agence immobilière. L'agent immobilier les persuada de venir visiter une jolie maison dans leur quartier. Le couple fit la visite des lieux, et effectivement la maison était très plaisante, le salon était agréable, les chambres spacieuses, etc. Cependant, à un moment donné, Yéhochoua était livide. Il fit un signe à sa femme : « Vois-tu la photo sur le piano ? » L'homme demanda à l'agent immobilier l'histoire des propriétaires de l'endroit. L'agent répondit : « C'est un couple de retraités qui ont trouvé la mort dernièrement dans un accident de voiture. » De suite, Yéhochoua s'écroula sur le divan du salon, en disant : « C'est le couple, c'est le couple ! » Les forces de Yéhochoua s'affaiblissaient, il était à deux doigts de s'évanouir !! Il eut alors préféré de mourir plutôt que de vivre cet enfer : être dans le salon de ceux qu'il a tués, profiter du fauteuil dans lequel ils se sont assis, etc. C'est alors qu'il se rappela de la lettre du Gaon de Bné Brak. Il se releva et se dit : « C'est le moment de vérifier ce qu'a dit le rav ! » C'est alors qu'il pressentit quelque chose d'étrange. La propreté était incroyable, tout était formidablement bien rangé. Une seule chose dénotait, c'était un tiroir qui était étrangement ouvert. Yéhochoua s'approcha et devina le reflet d'un cadre de photo enfoui dans le tiroir, avec une écriture en bas de l'image. Il souleva la photo et scruta longuement le visage de l'homme qui apparaissait sur la photo. Il n'y avait pas de doute. C'était bien le même homme, celui du portrait posé sur le piano. A ce moment, ses mains toutes tremblantes firent tomber le cadre qui explosa par terre ! En fait, la photo camouflée dans le tiroir était datée de 1942. C'était **celle d'un SS nazi avec un grand sourire sur les lèvres** ! Derrière lui, on distinguait les baraqués de Treblinka ! Yéhochoua eut le souffle coupé ! C'était le camp où ses parents avaient été gazés avec le reste de la communauté de sa ville natale !! Tout le corps de Yéhochoua tremblait ! Effectivement, le paisible couple de retraités, gentils new-yorkais, qu'il avait renversé, n'était autre que d'anciens monstres nazis responsables de la mort de milliers de nos frères, en plus de ses parents (d'après une autre version, Yéhochoua découvrit au-dessus d'une des armoires, la liste des Juifs que ce nazi avait gazés, et dans cette liste, il découvrit le nom de ses propres parents...) ! Après quelques jours, Yéhochoua prit l'avion en direction de la Terre Promise, et alla voir Rabbi Haim Kaniévsky Chlita. Il lui exposa tous les événements et dit : « Quand j'ai vu l'image du nazi, j'ai eu une grande honte d'avoir manqué de Emouna / foi, rétroactivement ! Mes yeux se sont ouverts et j'ai pu voir la formidable Providence divine qui a entraîné que les roues de mon véhicule se dirigèrent, contre mon gré, pour venger la mort de ma famille. J'ai compris alors que les sentiments de culpabilité que j'ai ressentis ces derniers mois, étaient une sorte d'accusation que je portais contre mon Créateur, qui a fait que je tue ces deux vieillards. Et en fait, c'était la stricte justice que le fils des victimes venge ses parents !! » Rabbi Haïm eut un grand sourire sur les lèvres. Ainsi, quelquefois dans la vie, il y a des choses qui paraissent obscures (comme durant la Mégila d'Esther). Mais, au final, il existe une grande providence divine. Au-delà de toutes les espérances !!

Coin Hala'ha : Les femmes sont aussi redévalues des Mitsvot de Pourim que les hommes. Donc, elles devront écouter la lecture de la Mégila, donner les dons aux pauvres (Matanot Léévationims) et envoyer des mets. Pour les Michloah Manots, l'envoi des mets, on fera attention qu'un homme envoie à un autre homme, et une femme à une autre femme, et non l'inverse. L'envoi comportera au minimum deux plats pour une seule personne. Il faut que les mets soient consommables immédiatement, ce qui exclut de la viande non cuite.

Shabbat Shalom et à la semaine prochaine, Si Dieu Le Veut.

David Gold - Sofer écriture askhénaze et écriture sépharade

Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com

On prierà pour une Réfoua Chléma à : **Moshé (Frédéric) Ben Alice Assia, Noam Réfaél Ben Miriam, Hanna Bat Yéoudit, Haïm Eran Ben Zaava** parmi les malades du Clall Israél.

Leïlouï Nichmat Yaakov Leib Ben Avraham Noutté תנצבה

Ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméir Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Térouma
Zakhor 5781

| 90 |

Parole du Rav



Combien il est bon que les enfants apprennent le chemin de la vie. Même si jusqu'à aujourd'hui un homme n'a pas été méticuleux sur certaines choses. Soudain s'il voit que son père est méticuleux, quelque chose changera alors dans sa vie. Doucement, si tu es équilibré sur ton chemin, tu seras gagnant !

Qu'est ce que tu gagneras ? Tout d'abord ton propre bénéfice, mais ton plus grand bénéfice sera que tes enfants te suivront. Les gens aiment se diriger vers les choses équilibrées, claires et permanentes. Il est vraiment très difficile pour les gens d'avoir une vie désordonnée. Il faut s'accrocher à la vérité ! Souvenez-vous toute votre vie de cette phrase : La vérité est l'ombre de la confiance en soi. La confiance en soi se dévoile grâce à la vertu de vérité. Un homme de vérité n'aura jamais peur de rien ! Pourquoi ? Parce que la vérité est vraiment limpide. Même si tu as vécu de nombreuses années sur un chemin erroné, recommence, vas doucement mais sûrement. Ce merveilleux chemin, amènera l'homme dans les plus hauts niveaux.

Alakha & Comportement



La propreté de la tenue et du corps sont un des fondements principaux du service divin. Les érudits en Torah devront être habillés avec de beaux vêtements. Mais ils ne devront pas se vêtir avec des habits ostentatoires qui attirent l'œil. De plus leurs vêtements ne devront pas être sales et détériorés pour ne pas qu'on en vienne à les dénigrer.

Ils devront porter des vêtements pudiques et honorables. Ils doivent toujours paraître élégants, peignés, ordonnés et avoir une odeur agréable, car il sont les représentants de la Torah et ne peuvent faire en sorte qu'on les regarde comme des débraillés faisant honte à Hachem Itbarah. En respectant les consignes inhérentes à la tenue vestimentaire et en se comportant correctement, les érudits en Torah entraînent une sanctification du nom divin par contre le contraire provoque une profanation du nom divin.

(Hélev Aarets chap 5 - loi 13 page 377)



Les sous-entendus de l'arche d'alliance



Dans la paracha que nous allons lire cette semaine, Hachem donne au peuple d'Israël l'ordre de construire le Michkan (sanctuaire). Dans cet endroit, il fera résider la présence divine au milieu du peuple d'Israël comme il est écrit : «Et ils me construiront un sanctuaire, pour que je réside au milieu d'eux»(Chémot 25.8). De plus Hachem Itbarah ordonne au peuple de réaliser plusieurs ustensiles saints avec lesquels le service divin dans le Michkan sera réalisé. Parmi ces ustensiles, nous trouvons : L'autel des encens sur lequel on faisait brûler les Kétorètes, la table des pains sur laquelle étaient disposés les douze pains de proposition et la sainte ménora qu'on allumait chaque jour.

Mais l'objet le plus saint de tous les ustensiles du Michkan qui était placé dans l'endroit le plus sacré du Michkan et du Bet Amikdach, dans l'endroit qu'on nomme le Kodech Akodachime (le saint des saints) était l'arche d'alliance où se trouvaient les tables de la loi. Quand nous observons dans les détails les données de la construction de l'arche d'alliance, nous nous apercevons qu'il y a beaucoup de différences par rapport aux données des autres ustensiles. 1) Au sujet de la table et de l'autel il est écrit "et tu feras" au singulier comme il est écrit : «Tu feras ensuite une table en bois de chitime»(Chémot 25.23) et «Tu feras aussi un autel pour la combustion

des encens»(Chémot 30.1). Par contre pour l'arche d'alliance il est écrit "vous ferez" dans un langage au pluriel comme il est écrit : «Et vous ferez une arche en bois de chitime»(Chémot 25.10). Comment comprendre cette différence ?

2) Concernant les mesures de la table et de l'autel, nous voyons qu'elles sont presque toutes pleines comme il est écrit pour la table : «longue de deux coudées, haute d'une coudée et demie» (Chémot 25.23) et pour l'autel : «Une coudée sera sa longueur, une coudée sa largeur, il sera carré et deux coudées sa hauteur»(Chémot 30.2). En revanche les dimensions de l'arche d'alliance sont toutes en demi comme il est écrit : «ayant deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, une coudée et demie de hauteur»(Chémot 25.10).

Il faut savoir que la loi stipule (Choulhan Aroukh 168.1) que si on pose devant un homme un pain plein et un pain coupé, il est préférable qu'il fasse la bénédiction de "Amotsi" sur le pain qui est complet et cela même s'il est plus petit que le pain entamé, car il y a plus de grandeur dans ce qui est complet. Si c'est ainsi, pourquoi les mesures de l'arche d'alliance sont incomplètes ? 3) La table et l'autel devaient être recouverts d'or seulement de l'extérieur comme il est écrit : «Tu la recouvriras d'or pur»(25.24), c'est comme un menuisier qui

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Il existe deux sortes de lois :

- 1) Des lois qui créent la vie.
- 2) Des lois créées par la vie.

Les lois humaines sont créées par la vie, c'est pourquoi elles diffèrent selon l'endroit, selon les circonstances.

Par contre la Torah d'Hachem est la loi divine qui crée la vie. La Torah d'Hachem est une Torah de vérité, identique en tout lieu et en tout temps, car la Torah est éternelle."

Hayom yom 22 Chévat

Les sous-entendus de l'arche d'alliance

réalise une armoire, il fait très attention à recouvrir de peinture les parties visibles, par contre les endroits que le client ne voit pas, il ne les recouvre pas. Cependant en ce qui concerne l'arche d'alliance que ce soit pour le Michkan ou le Bet Amikdash, il fallait qu'elle soit recouverte d'or aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur comme il est écrit: «Tu la revêtiras d'or pur, intérieurement et extérieurement»(Chémot 25.11).

Pourquoi ? **4)** Trois ustensiles parmi tous les ustensiles que devaient réaliser les enfants d'Israël devaient être entourés d'une couronne d'or : L'arche d'alliance, la table et l'autel des encens. La table et l'autel étaient entourés d'une couronne d'or, par contre pour l'arche, la couronne devait être par dessus. Pourquoi cette différence ?

Pour comprendre cela, il faut d'abord préciser ce qui est écrit dans la Guémara (Yoma 72b) au sujet des couronnes qui ornaient les trois ustensiles. Elles représentent en fait les trois couronnes du peuple d'Israël : La couronne de la Torah, de la prêtrise et de la royauté. L'autel représente la prêtrise car seul un cohen pouvait faire brûler l'encens, la table représente la royauté car elle est signe de nourriture et d'abondance comme une table de roi et l'arche représente la Torah car à l'intérieur se trouvaient les tables de la loi. Donc nous pouvons déjà comprendre pourquoi pour la table et l'autel l'ordre est au singulier alors que pour l'arche c'est au pluriel. La couronne de la royauté et de la prêtrise appartiennent à un seul homme, le roi ou le cohen alors que la couronne de la Torah appartient à tout celui qui veut la recevoir. Qu'on soit Cohen, Lévy, Israël, érudit, non érudit, religieux, non religieux, on peut accéder si on le désire à la couronne de la Torah.

En ce qui concerne toutes les mesures incomplètes, il faut savoir que lorsqu'un homme prend sur lui le joug de la Torah, il peut s'exposer à un danger. Souvent lorsqu'un homme apprend beaucoup de Torah, au fur et à mesure qu'il grandit dans son étude, un sentiment d'orgueil grandit dans son cœur et tout à coup, il pense que personne ne sait étudier et comprendre comme lui. Nos sages disent que celui qui est rempli d'orgueil finira par tomber dans l'adultére et sera considéré aux yeux d'Hachem comme s'il avait fait de l'idolâtrie, qu'il avait connu toutes les débauches, qu'il avait construit un autel d'idolâtrie, Etc. Akadoch Barouh



Ouh dit de l'orgueilleux: «Lui et Moi ne pouvons nous tenir ensemble dans le monde». Donc tout homme qui étudie la Torah devra faire preuve d'une grande humilité afin de ne pas tomber dans l'orgueil en pensant que quoi qu'il arrive il sera toujours incomplet dans son étude. Puisque l'arche représente la Torah, ses mesures sont incomplètes afin de faire prendre conscience à l'homme d'étudier la Torah avec modestie car l'orgueil est le défaut le plus détesté d'Akadoch Barouh Ouh.

Maintenant expliquons pourquoi l'arche devait être recouverte d'or à l'intérieur et l'extérieur. Le saint Rava dit à ce sujet dans la Guémara : «Tout érudit en Torah qui n'est pas dans son for intérieur comme ce qu'il paraît à l'extérieur, ce n'est pas un érudit». C'est à dire que la Torah a demandé à ce que l'arche représentant la Torah soit recouverte d'or pur intérieurement et extérieurement pour insinuer que celui qui se vêt comme un Ben Torah a l'obligation de se comporter comme un Ben Torah. Son cœur et ses pensées aussi devront être purs et sains. Ce qui se voit à l'extérieur doit se refléter à l'intérieur à tel point que Rabban Gamliel disait : «Tout étudiant en Torah qui n'est pas ce qu'il paraît ne devra pas entrer dans la maison d'étude».

En ce qui concerne la dernière question, du placement de la couronne, autour ou au dessus, nos sages disent (Moed Katan 97b) : «Tout celui qui étudie la Torah en secret et avec pudeur, sa Torah l'ornera au dehors». C'est à dire qu'un homme qui s'assoit pour étudier la Torah, qui n'est pas orgueilleux, qui est sincère et qui reste discret sur sa connaissance toranique, alors Hachem fera en sorte que sa Torah soit connue par un grand nombre de personnes.

Les personnes qui recevront ses enseignements viendront de leur propre volonté et lui poseront sur la tête un diadème de grandeur. Il est écrit dans la Guémara Irouvina 13b): «Tout celui qui se rabaisse, Akadoch Barouh Ouh l'élève et tout celui qui s'élève en pensant que cela vient de lui, Akadoch Barouh Ouh le rabaisse. Tout celui qui recherche la grandeur, la grandeur le fuit et tout celui qui fuit la grandeur, elle le suivra». Pour accéder à la grandeur, sachons faire preuve d'humilité devant Akadoch Barouh Ouh.

"La prêtrise appartient aux cohanimes, la royauté à la tribu de Yéoudah, mais la Torah à tout Israël"

”כִּי קָרוֹב אֶלְךָ הַדָּבָר מְאֹד בִּפְנֵי יְהִלְבָבךְ לְעִשָּׂהָן“



Connaitre la Hassidout



Que faut-il faire pour satisfaire Hachem

Préface de l'auteur (Admour Azaken) suite:

La Guémara Bérahot 63b, pose la question de savoir pourquoi Hachem a mentionné Yéochoua Bin Noun lorsqu'il a demandé à Moché de réintégrer le camp d'Israël. Nos sages disent qu'Akadoch Barouh Ouh lui a dit : «Si tu remets ta tente, dans le camp tout ira bien. Par contre si tu ne le fais pas Yéochoua Bin Noun prendra ta place». Aussitôt, Moché prit sa tente et la remit à sa place.

Si les dirigeants de la Torah ne montrent pas leur visage rayonnant au peuple juif, qui illuminera leur visage ? C'est pourquoi les dirigeants du peuple juif doivent être poussés hors de la complaisance hypocrite et enseigner la Torah à la nation juive avec joie et amour. Si tous les chefs avaient enseigné au peuple juif, il y a longtemps que le peuple d'Israël ressemblerait à une nation de Torah avec la crainte du ciel, cela se verrait dans les rues dans les lieux fermés et partout. C'est pourquoi, lorsqu'un érudit en Torah décède, sa situation est beaucoup plus grave que lorsqu'un homme simple qui n'a pas accompli la Torah et les mitsvot quitte ce monde, car ce malheureux n'a pas appris et ne savait pas, mais l'érudit en Torah, Akadoch Barouh Ouh, lui demandera : «Qu'as-tu fait pour moi ?» Il répondra : «J'ai étudié tout le Talmud». Akadoch Barouh Ouh lui répondra : «Tu as fait cela pour toi-même, mais qu'as-tu fait pour moi ?» Lorsqu'Akadoch Barouh Ouh verra qu'il n'a pas de réponse, il le renverra de devant lui. Par contre, si un érudit en Torah se présente

devant Hachem après avoir quitté ce monde et qu'Akadoch Barouh Ouh lui demande : «Qu'as-tu fait

prendre le livre du Tanya et le lire tel quel ! Le Rav nous explique que c'est un problème. La difficulté a déjà été révélée dans l'approbation de Rabbi Zoucha d'Anipoli par inspiration divine; après enquête, ils a été constaté qu'il y avait des faussaires, qui voulaient prouver avec leurs œuvres falsifiées, le «non droit » du Baal Atanya.

Les opposants virent que leurs actions pour l'incarcération du Baal Atanya ne servaient à rien, car contrairement à ce qu'ils espéraient, il fut libéré.

De plus, quand il quitta sa cellule, il fit de cette journée une grande fête. Ils ont vu les policiers céder devant lui et ne plus lui causer le moindre problème. Alors, ils ont décidé d'essayer une autre méthode. Ils prirent les brochures du Baal Atanya et y ajoutèrent toutes sortes de paroles qu'il n'avait jamais dites, de sorte que quiconque les lirait, verrait des choses stupides écrites, et demanderait immédiatement : «Qui a écrit de telles sottises ?» et les opposants diraient : «L'Admour Azaken en est l'auteur», alors des rumeurs se répandraient sur le Tsadik, ce qui rendrait son livre inutilisable.

Mais il faut comprendre que les tsadikim disposent d'une protection céleste secrète : «Aucune calamité n'atteint le juste; mais les méchants sont accablés de maux» (Michlé 12.21). Akadoch Barouh Ouh met en place beaucoup de protection pour un tsadik. Si quelqu'un a l'audace d'oser s'attaquer au tsadik de vérité, le verset «car il sera lapidé ou abattu» (Chémot 19.13) s'abattra sur lui. C'est ainsi qu'Akadoch Barouh Ouh les protège.



pour moi ?» Il répondra : «J'ai vu le peuple souffrir, alors j'ai ouvert un Talmud Torah en ce lieu, là-bas j'y ai établi plusieurs cours de Torah, etc». En entendant cela, Akadoch Barouh Ouh lui dira : «Hazak Oubaroukh ! C'est pourquoi je lui donnerai son lot parmi les grands; avec les puissants il partagera leur richesses, parce qu'il s'est livré lui-même à la mort et s'est laissé confondre avec les coupables, lui, qui n'a fait que porter le péché d'un grand nombre et qui a intercédé en faveur des criminels» (Yéchayaou 53.12). Chacun doit activer les capacités qu'il détient.

C'est pourquoi le Rav dit qu'il faut se tenir loin de la fausse humilité, il faut simplement être fort et se tenir debout contre les vents orageux, diffuser la Torah au peuple d'une manière agréable et joyeuse avec un amour fraternel. A travers cela, il méritera de voir cette nation marcher pour saluer le visage du Roi Machiah.

Le Rav explique maintenant pourquoi il avait besoin d'approbations pour son livre. Apparemment, n'importe qui peut

Il suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Approbation du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	18:00	19:08
Lyon	17:55	19:00
Marseille	17:56	18:59
Nice	17:48	18:52
Miami	17:58	18:53
Montréal	17:09	18:14
Jérusalem	17:14	18:05
Ashdod	17:11	18:09
Netanya	17:10	18:08
Tel Aviv-Jaffa	17:10	18:02

Hiloulotes:

- 02 Adar: Rabbi Israël Alter de Gour
- 03 Adar: Rabbi Mordékhai Yaffé
- 04 Adar: Rabbi Leib Charasse
- 05 Adar: Rabbi Yossef Yédid Lévy
- 06 Adar: Rabbi Yéchayaou Azoulay
- 07 Adar: Moché Rabbénou
- 08 Adar: Rabbi Ovadia Lévy

NOUVEAU:

ב"ה

Bientôt Pourim !

Accomplissez la Mitsva du
"Zékhèr léMahatsit Ashékkel"



Mahatsit Ashékkel

180 Nis
pour toute la famille

054.943.93.94

Histoire de Tsadikimes

Rabbi Israël fils d'Eliezer est né le 25 août 1698 en Pologne et est mort le 22 mai 1760 à Méjibov. Après son dévoilement auprès du peuple d'Israël il sera appelé le Baal Chem Tov. Il est le fondateur du hassidisme. Le Baal Chem Tov s'est dévoilé après les pogroms des cosaques qui ont ravagé les communautés juives d'Europe orientale, dans une époque qui suivait l'avènement du faux messie Chabbataï Tsvi, ce qui lui vaudra de nombreux opposants. Beaucoup d'histoires miraculeuses parsèment la biographie du saint Baal Chem Tov.

Un samedi soir, le Baal Chem Tov appela un de ses hassidimes et lui dit: «Mon cher Avraham, je vais t'envoyer en mission dans un endroit particulier, mais j'ai bien peur que tu ne puisses l'exécuter correctement». Son disciple le regarda stupéfait et lui répondit: «Rabbénou, ne vous inquiétez pas, je remplirai mon rôle correctement et réalisera la mission pour laquelle vous m'avez choisi dans les moindres détails». Le Baal Chem Tov sentant que son élève était sincère lui annonça: «Tu devras te rendre dans la maison du curé principal de la ville où je t'envoie et lui demander de te convertir au christianisme». De stupeur Avraham se leva de sa chaise en criant: «Devenir chrétien ? Pourquoi ? Comment se fait-il que le Rav m'ordonne de faire une telle chose ?» Mais que faire maintenant, il avait promis au Rav de réaliser la mission jusqu'au bout.

Avraham se dirigea vers la porte mais avant de l'ouvrir se retourna vers son maître afin de puiser dans son regard la force pour arriver au bout de cette mission impossible. Avant qu'il parte, le Baal Chem Tov lui donna un morceau de pain de chabbat en lui disant: «Mets ce morceau de pain dans ta poche je t'en prie et ne le sors pas avant d'être dans la maison du curé». Encore plus surpris, Avraham prit le morceau de pain sans rien dire et quitta son maître le cœur lourd et la peur au ventre. Arrivant dans la ville, après avoir trouvé la maison du curé, il tapa à la porte. En ouvrant la porte, le curé écarquilla les yeux d'étonnement car il avait devant lui un juif avec une longue barbe, des papillotes et un habit de hassid. Il lui demanda alors l'objet de sa visite.



Avec beaucoup de difficulté Avraham le pria de le convertir au christianisme. En entendant ces mots, le curé explosa de rire et dit: «Ma foi, deux oiseaux d'un seul coup... viens, entre dans cette chambre, il y a ici un autre juif qui veut se convertir.

Je vais à l'église pour récupérer des ustensiles pour votre conversion attendez moi ensemble jusqu'à mon retour».

Après qu'Avraham soit entré dans la chambre, le juif qui était là avant lui, lui demanda s'il avait quelque chose à manger. Avraham se rappela du morceau de pain et le tendit sans grande conviction à son compagnon. Soudain,

après avoir fini de manger le juif s'écria: «Qu'est-ce que je fais ici, au secours sauve-moi». Les voisins alertés par les cris vinrent leur ouvrir la porte et les firent sortir de la chambre. En sortant Avraham proposa au juif de l'accompagner chez le Baal Chem Tov. A leur arrivée, le Baal Chem Tov les reçut avec un grand sourire et pour stopper le supplice d'Avraham leur demanda de prendre place pour leur expliquer toute l'histoire.

«Dans la ville où je t'ai envoyé vivait un rabbin qui avait deux garçons. Lorsqu'il décéda, la communauté décida de verser son salaire à sa veuve afin que ses deux enfants puissent continuer à vivre correctement et étudier la Torah. Mais lorsque tu es devenu le rabbin, ils stoppèrent la pension de la veuve. Très vite, les deux enfants n'ayant plus de ressources quittèrent le chemin de la Torah jusqu'à devenir chrétiens. La veuve dans son désespoir cria vers le ciel: «A cause de lui mes enfants sont devenus chrétiens, que lui aussi subisse le même sort». Cela fit un grand bruit dans le ciel et à ce moment là, tu as perdu la raison et tu t'es rendu chez le curé pour ta conversion. Mais, le Roi David est venu prendre ta défense disant que tu avais l'habitude de faire le quatrième repas de chabbat, le mélévé malka et que par ce mérite tu devais être sauvé. Que si tu pouvais manger aussi manger du pain du quatrième repas dans la maison du curé, tu serais sauvé. C'est pour cette raison que j'ai envoyé Avraham chez le curé afin que tu manges du pain de chabbat de mon repas de mélévé malka».

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

[hameir laarets](#)

054-943-9394

Un moment de lumière

immédiatement en Terre d'Israël, là où se trouve l'emplacement fixe de La Sainteté Divine, et là-bas se dévoile la Gloire du Saint bénit-soit-Il, כי שם כל העשרה קדשות שם בחינת עשרה מאמרות שבhem ברא העולם בשבי לבודו יתברך,

Là-bas se trouvent réunis les dix niveaux de Sainteté, symbolisés par les dix paroles avec lesquelles Dieu créa le monde - pour Sa Gloire ineffable,

אך על-ידי שחטאו בעגל שהוא עבودה זרה, שהוא מקומות המטונפים, ונפלו מأد גנתרהקי מכבודו יתברך מאה,

Cependant, par la faute du veau d'or - péché d'idolatrie, lieux de souillure, les enfants d'Israël chutèrent

profondément, ils s'éloignèrent de la Gloire du Saint bénit-soit-Il,

על-כן היה תקונם על-ידי בחינת הפל, על-ידי בחינת איה בפל, שע-ידי זה מהין את עצמן אפלו אם נופלים לעבורה זרה, שהוא מקומות המטונפים בפל.

C'est pourquoi la réparation passait par un état de "Aye" - recherche de la Gloire Divine - grâce auquel on survit même après avoir chuté dans l'idolâtrie, lieux de souillure.

וזה בחינת מלאכת המשכן שצוה ה' יתברך שיבנו המשכן מכסף וזהב ונחשת ושר חפצים של חל, אשר על-ידי רבוי הכהן והוא הכהב עשו את העגל, כמו שבתוב: "זרי זהב" במו שפרש רשי שם.

Ce qui s'apparente à la fabrication du Sanctuaire que l'Eternel bénit-soit-Il leur ordonna de construire avec de l'argent, de l'or, du cuivre et d'autres matériaux d'utilisation "profane",



ז'ב וכסף ונחשת ... (כח, ז)

De l'or, de l'argent et du cuivre ...
(Exode 25, 3)

זה בחינת מלאכת המשכן שצטו אחר מעשה העגל, כי המשכן הוא בחינת הקדשה הגדה, בחינת איה שוכן למציא על-ידי הכהנה ותחפוש שמחפשין ומבקשין בעת שרותקין מן הקדשה והולכין גע גנד ומטפל.

Ce qui correspond à la construction du Sanctuaire, qui fut prescrite aux enfants d'Israël après la faute du veau d'or; car le Sanctuaire représente une Sainteté très élevée, que l'on mérite de découvrir grâce à la quête et à la recherche personnelle que nous menons, au moment où nous sommes loin de la Sainteté Divine, et que nous allons, errants et déplacés.

בי המשכן לא היה לו קבועות מקום ואו היה ביכול בחינת הקדשה מטפלת ולא נודע איה מוקם בבודו, רק במקומות אשר ישבן שם הענן שם יחנו בני ישראל.

Car nous le savons, le Sanctuaire n'avait pas d'endroit fixe, il était donc considéré comme une Sainteté "errante", on ne savait pas où était l'endroit de La Gloire Divine. Seul l'arrêt de la Nuée dans le désert déterminait le campement des enfants d'Israël.

ויש אשר היה שם הענן וכו', כי אלמלא לא חטאו ישראל היו נבנין לארץ ישראל מיד שם עקר קבועות מקומות קדשו ושם עקר הרגלות בבודו יתברך,

"Certaines fois, la Nuée demeurait longtemps etc". Et si le peuple n'avait pas fauté, il serait entré

Par le fait de dire et chanter

Na Na'h Na'hma Na'hman méoumane
on reçoit toutes les délivrances

est de l'ordre de "Ayé" - "Où se trouve l'endroit de Sa Grandeur?". C'est une sainteté élevée et éthérée, au point de ne pas pouvoir distinguer son emplacement, uniquement là où on pouvait la découvrir par la quête et la recherche personnelle, là-bas on méritait qu'elle se dévoile.

ועל-בָּן לֹא חִיה לְהַמְשִׁבָּן מָקוֹם קָבוּעַ, בַּיְהָא
 בְּבָחִינָה אַיִה מָקוֹם בָּבּוֹדָן בְּגַל.

Voilà pourquoi le Sanctuaire n'avait pas d'emplacement fixe, car il est de cet ordre de "Ayé" - Où-donc se trouve l'endroit de la Grandeur Divine?".

ועל-בָּן נִבְנָה הַמְשִׁבָּן מִבְּסָפֶר וַיְהָב וְשָׁאָר
 חֲפָצִים שָׁהָם עַסְקִי חָל וְבָנְגָל.

Ce qui explique également pourquoi il fut confectionné d'argent, d'or et de différents matériaux à l'utilisation profane.

ועל-בָּן לְ"ט מִלְאָכֹות שְׁבָהָם בְּלָוִלים בְּלַ
 הַמְשָׁא וְמְתַן וְהַעֲסָקִים, מִמְשִׁבָּן גַּמְרִין,

C'est aussi la raison pour laquelle les 39 types de travaux qui répertoriaient tout échange ou transaction commerciale, se déroulent des travaux dans le Sanctuaire,

בַּיְהָבָה הַמְשִׁבָּן הוּא בְּחִינָה תְּקִדְשָׁה הַגְּבָה
 שְׁהָיָה בְּחִינָה אַיִה, שְׁוֹאָת תְּקִדְשָׁה גַּעַלְמָת
 בְּמִשָּׁא וְמְתַן וְלְ"ט מִלְאָכֹות בְּכָסֶף וַיְהָב וְשָׁאָר
 חֲפָצִים בְּגַל. (לְקוֹטִי הַלְּבּוֹת - הַלְּבּוֹת גְּבִוָּת
 חֻוב מַהְיָתּוּמִים ני - ז')

Car la Sainteté du Sanctuaire s'apprécie à cette Très Haute Sainteté nommée "Ayé", qui se dissimule dans les échanges commerciaux et les 39 travaux qui leur sont associés, sous forme d'argent, d'or et autres matières.

(Likoutey Halakhot - Aviyat 'hov
 mehayetomim 3, 7)

Chabbat Chalom!...

qu'ils avaient utilisé précédemment, lors de la confection du veau d'idolatrie, comme il est écrit: "v'eDi zahav" - se rapporter au commentaire de Rachi.

וַצְוָה עַלְيָהָם הִי תִּתְבַּרְךְ שְׁבָמָה שְׁקַלְקָלוּ בּוֹ
 יְתַהְקִנוּ וְשִׁיחַפְשׂוּ וַיְבַקְשׂוּ הַקְרִישָׁה שֵׁם דִּיקָא
 וְכָל אִישׁ יְבַקֵּשׁ וַיְחַפֵּשׁ אָם נִמְצָאוֹ אֲצִלוֹ בְּסָפֶר
 וַיְהָב וְכֹו וַיְבִיא אָתוֹ לְמִלְאָכָת הַמְשִׁבָּן
 וְעַל-בָּנָי זֶה הַיָּקָא בְּנָנו אֵת הַמְשִׁבָּן שְׁחַלְךָ
 עַמְּלָהָם מִמְּקוֹם לְמִמְּקוֹם.

L'Éternel leur ordonna donc de réparer avec ce qu'ils avaient utilisé pour endommager, et de chercher et quémander là-bas précisément la Sainteté, que chaque homme recherche chez lui, l'argent, l'or etc et l'apporte pour construire avec le Sanctuaire, c'est avec cela qu'ils construisirent le Sanctuaire qui les accompagnait en chaque endroit.

וּבְכָל מִקּוֹם שְׁעַמְדָּשׁ שֵׁם, קָנָה קָרְדָּשָׁה בְּבָה שֵׁם,
 וְהִי נֹזְגִּים שֵׁם כָּל הַדִּינִים הַנֹּזְגִּים
 בְּבֵית-הַמִּקְדָּשׁ.

Et partout où il stationnait, il attirait une Sainteté élevée; on y appliquait d'ailleurs, toutes les règles prescrites pour le *Beit-hamikdash*.

וַיַּרְא הִי אָסֹר לְכַנֵּס לְמִקּוֹם שְׁעַמְדָּשׁ שֵׁם
 הַמְשִׁבָּן וּבְכָל הַדִּינִים.

L'étranger n'était pas autorisé à pénétrer dans son enceinte, et toutes les autres règles etc.

וְאַחֲרֵיכֶם בְּשִׁפְרָקוּ אֶת הַמְשִׁבָּן מִשֵּׁם הִי
 מַתְרִים כָּל הַדִּינִים וְאֶפְלוּ טְמָאִים לְכַנֵּס לְשֵׁם,
 בַּי זֶה אַתְּ הַקְרִישָׁה הוּא בְּבָחִינָה אַיִה, בְּחִינָה
 אַיִה מִקּוֹם בָּבּוֹדָן, בַּי הוּא קָרְדָּשָׁה בְּבָה גַּעַלְמָת
 מַאֲד עַד שְׁאָי אָפְשָׁר לִידְעַ טְמָאִים אַיִה, רַק
 בְּמִקּוֹם שְׁוֹצִין לְמִצְאֹ אֲבִיפִי הַבְּקָשָׁה וְהַחְפּוּשׁ,
 שֵׁם וּכְיַן שִׁיחַגְלָה קָרְדָּשָׁה.

Ensuite, une fois le Sanctuaire démonté, tout le monde - même les personnes impures - pouvait pénétrer dans l'endroit [désacralisé]. Car la Sainteté dont nous parlons